



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

ASSOCIATION FOYER NOTRE DAME



www.residencesjeunes.org | www.foyernotredame.org | www.accueilsolidaire.org



SUIVEZ
NOTRE
ACTUALITÉ

foyer
notre dame
— ASSOCIATION —

www.foyernotredame.org



associationfoyernotredame



@associationfoyernotredame



Association Foyer Notre Dame

I SOMMAIRE

PRÉSENTATION

Organigramme	5
Le rapport moral du Président, Antoine BREINING	6
Le mot du Directeur Général, Arnaud FRITSCH	8

LE SERVICE SIÈGE

Présentation & enjeux	10
Ressources Humaines	11
Rapport financier	13
Bilan & Comptes de Résultat de l'Association et des services	14
Budgets prévisionnels 2022	17

LE PÔLE JEUNESSE

L'édito de la Directrice du Pôle Jeunesse, Agnès L'HERMITTE	19
Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés	21
Réseau d'Accueil Solidaire	25
Résidences Jeunes & Dispositif Vers l'Insertion et l'Autonomie	29
Centre Rosa Parks	33
Dispositif Baux Glissants Jeunes	37

LE PÔLE ASILE RÉFUGIÉS

L'édito de la Directrice du Pôle Asile Réfugiés, Cathie GESTHAZ	42
Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile	44
Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile	49
Action d'Insertion des Personnes Régularisées	53
Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile	56
Service Insertion Animations	61
Centre d'Insertion des Réfugiés	62
Dispositif Hors les Murs	69
Programme Réfugiés Réinstallés	72

GROUPES DE TRAVAIL

L'équipe juridique	77
La Team Communication	49

LA REVUE DE PRESSE

PRÉSENTATION

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, ANTOINE BREINING

Mesdames, Messieurs, mes chers ami(es),



Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre présence et de me réjouir de vous retrouver physiquement, après deux années passées sans pouvoir nous réunir sous ce format lors de notre traditionnelle Assemblée Générale. Nous aurons l'occasion de poursuivre nos échanges, tout à l'heure, lors du traditionnel verre de l'amitié et d'un moment de convivialité, auquel je vous invite cordialement.

Ce moment fort pour notre Association revêt chaque année une importance particulière, nous permettant de vous présenter nos activités, nos projets et notre situation financière. C'est aussi l'occasion de mettre en lumière le travail remarquable réalisé quotidiennement par nos équipes, construit sur nos trois valeurs fondatrices : accueil, respect, solidarité.

L'année 2021 aura été synonyme de reprise et d'un retour à un fonctionnement normalisé, après de longs mois perturbés par la crise sanitaire. Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler l'engagement exceptionnel de l'ensemble des salariés pour maintenir la totalité de nos activités et un lien vital avec les usagers, dans ces circonstances éprouvantes. Le travail des équipes a été particulièrement remarquable et je tiens à nouveau à le souligner.

Malgré ce contexte difficile, plusieurs événements importants sont venus ponctuer l'année passée et ont contribué à notre dynamisme associatif.

Après son annulation en 2020, la Semaine des Réfugiés a été à nouveau un marqueur fort de notre volonté de portage des questions migratoires auprès du grand public. Son succès nous permet d'envisager un rayonnement renforcé et des partenariats étoffés pour l'édition 2022 qui se tiendra au mois de juin prochain.

La mise en œuvre de l'accueil d'urgence des ressortissants afghans à l'hôtel Mercure nous a fortement sollicité et a parfaitement illustré notre capacité de mobilisation collective, face à une situation de crise humanitaire et géopolitique. En 48 heures, ce dispositif d'accueil exceptionnel a été construit et a parfaitement fonctionné.

Notre engagement pour l'hébergement et l'accompagnement des jeunes et des mineurs non accompagnés a également été renforcé, à travers plusieurs mobilisations, partenariats et animations tout au long de l'année. C'est une mission difficile, car ces jeunes arrivent chez nous, souvent avec des traumatismes que l'on a peine à imaginer.

Plusieurs moments conviviaux sont également venus animer la vie de l'Association à travers des moments de partage avec les usagers, mais également l'organisation en septembre dernier d'une belle fête du personnel baptisée « AFN'Day ». Le Conseil d'Administration et moi-même avons beaucoup apprécié cette rencontre avec nos salariés, qui a mis en lumière une grande cohésion et une belle cordialité.

En parallèle, l'attribution du nouveau marché public de coordination des SPADA du Grand Est, le renforcement du dispositif Hors les Murs, les extensions à venir de l'Action pour Personnes Régularisées et du CIR ou encore le projet de la nouvelle Résidence Jeunes à Illkirch démontrent la confiance placée en notre Association par nos partenaires et financeurs.

Sous l'impulsion de l'équipe de direction et avec l'adhésion de l'ensemble des équipes, l'Association a également poursuivi sa démarche d'ouverture vers la société civile de modernisation de ses fonctionnements et d'amélioration des conditions de travail des équipes.

De nombreux partenariats ont été conclus tout au long de l'année et je veux ici remercier tout particulièrement les entreprises PUMA, Crédit Mutuel, Steelcase et Bouygues Bâtiment, ainsi que le Centre Européen de la Jeunesse pour leurs soutiens et leur grande générosité.

La SPADA est désormais bien installée dans ses nouveaux locaux à la Meinau, tout comme l'équipe du service Siège. La question de la rénovation de notre bâtiment et siège historique au 3 rue des Echasses est au cœur de nos débats et discussions lors des réunions de Conseil d'Administration. C'est un sujet difficile car si la volonté de rénovation est intacte, son financement, très important, ne doit pas obérer l'avenir et le développement de l'Association.

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, ANTOINE BREINING

La Négociation Annuelle Obligatoire, menée avec les représentants du CSE, a également permis des avancées importantes pour les salariés. Je tiens à souligner l'esprit constructif et respectueux qui règne dans cette instance.

La démarche de reconnaissance d'utilité publique n'a malheureusement pas pu aboutir favorablement, après près de deux ans d'instruction, ce qui demeure une déception. Mais nous allons travailler pour lever les obstacles juridiques qui n'ont pas permis d'obtenir cette reconnaissance.

C'est en ce sens que nous avons poursuivi la mise en œuvre du Cap de l'Association fixé jusqu'à son centenaire l'an prochain. Ces orientations s'inscrivent dans la continuité du Plan Stratégique qui est ainsi mis à jour régulièrement, en fonction du contexte et des contraintes auxquels nous devons faire face. Il s'agit de veiller à la modernisation de notre fonctionnement, à la consolidation de notre positionnement, à la cohérence et la maîtrise de notre développement.

Je veux aussi remercier la presse qui fait régulièrement écho de nos activités et de nos engagements. C'est aussi à travers ces relais que le grand public apprend mieux à nous connaître.

Le rapport d'activité qui vous sera présenté tout à l'heure par le Directeur général Arnaud FRITSCH reviendra en détail sur ces différents points. La partie financière sera quant à elle présentée par Samuel BEHAEGHE, notre Directeur général adjoint.

Permettez-moi à présent d'évoquer l'avenir où de nombreux projets et challenges nous attendent.

L'ouverture prochaine d'une seconde Résidence Jeunes à Illkirch, l'avenir du bâtiment du Foyer Notre Dame, rue des Echasses, que je viens d'évoquer, ou le déménagement définitif des services du Siège dans des locaux adaptés, sont autant de projets structurants qui seront poursuivis. L'édition 2022 de la Semaine des Réfugiés, du 13 au 20 juin prochain, à nouveau co-portée avec la Ville de Strasbourg aux côtés d'une quarantaine de partenaires, s'annonce riche et passionnante.

La récente crise ukrainienne, pour laquelle nous avons été grandement mobilisés par les Services de l'Etat, et plus généralement les orientations du débat public actuel, nous conduisent à porter une responsabilité importante en utilisant un discours de vérité, factuel et empreint de nos valeurs associatives. C'est la démarche que nous avons entreprise dans le cadre de notre mission de plaider et que nous souhaitons amplifier à l'avenir. Nous estimons qu'il est en effet de notre devoir de faire connaître les vulnérabilités de tous nos usagers et ne pas laisser s'installer des discours haineux et dangereux pour notre pays. Nous devons en permanence déconstruire les amalgames et les propos erronés.

Pour conclure, je souhaite évoquer l'engagement permanent, fidèle et assidu de mes collègues du Conseil d'Administration. Si je conserve un enthousiasme dans ma mission, c'est parce que je suis entouré d'une équipe très impliquée où chacun apporte ses compétences et qui exerce une vigilance permanente au bon fonctionnement de l'association.

C'est aussi aujourd'hui la dernière Assemblée Générale de notre Directeur général Arnaud Fritsch. J'aurais l'occasion de lui rendre hommage tout à l'heure lors de notre moment convivial. Mais je souhaite, à l'occasion de ce rapport moral, dire combien j'ai apprécié sa collaboration solide, énergique mais empreinte de beaucoup d'humanité et de respect. Il a beaucoup apporté à notre Association et nous lui en sommes reconnaissants.

Enfin, je veux aussi remercier très chaleureusement et très sincèrement tous les salariés de l'Association, pour leur engagement permanent et fidèle à nos valeurs. Toutes et tous, chacun à sa place et dans son rôle, ont témoigné d'un engagement remarquable à accomplir leur mission, tout au long de l'année.

Merci également à tous nos partenaires anciens et récents, à nos financeurs qui nous soutiennent et qui nous font confiance, aux pouvoirs publics, ainsi qu'aux bénévoles qui nous aident et œuvrent à nos côtés.

Antoine **BREINING**,
Président de l'Association Foyer Notre Dame

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, ARNAUD FRITSCH

Mesdames, Messieurs,



Je m'associe bien sûr aux salutations qui ont d'ores et déjà été faites et vous remercie à mon tour pour votre présence, en me réjouissant également de pouvoir nous retrouver sous ce format, à l'occasion de cette Assemblée Générale.

Le rapport moral du Président a très justement rappelé que la reprise post-Covid a été particulièrement intense pour l'Association Foyer Notre Dame.

Au-delà de nos activités quotidiennes, la solidarité, l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des équipes ont une nouvelle fois permis de relever des défis inédits tout au long de l'année.

Si nous pouvons être fiers de porter collectivement des valeurs humaines et associatives communes, il ne s'agit pas pour autant de négliger les difficultés auxquelles nous devons faire face au quotidien.

La reprise des flux migratoires et ses conséquences, la mise en œuvre parfois complexe des politiques publiques ou encore la nécessité constante d'adapter nos organisations, nous rappellent sans cesse que nous ne pouvons rester figer face à une vulnérabilité grandissante des publics et un secteur d'activité en pleine mutation.

Le cap associatif, fixé jusqu'au centenaire de l'Association l'an prochain, a continué de guider nos décisions et nos orientations en 2021.

Pour rappel, ce cap se décline en 3 axes visant à faire évoluer notre positionnement associatif, à anticiper un développement cohérent de nos activités et à planifier la modernisation nécessaire de nos fonctionnements.

Bien sûr, il reste beaucoup à faire et à entreprendre mais nous avançons efficacement et de façon cohérente, ceci grâce également à la confiance du Conseil d'Administration, de nos partenaires et de nos financeurs, que je tiens à remercier très sincèrement.

Le rapport d'activité que je vais vous présenter retrace le travail remarquable de l'ensemble des équipes mobilisées et engagées au quotidien.

En 2021, nous étions près de 180 salariés, répartis sur 18 établissements et services, hébergeant et accompagnant chaque jour plus de 1 500 personnes.

Je profite de cette occasion pour saluer et remercier chaleureusement l'ensemble des salariés de l'AFND, en vous confiant à nouveau ma grande fierté d'œuvrer à leurs côtés pour les missions qui nous sont confiées.

Arnaud **FRITSCH**,
Directeur Général de l'Association Foyer Notre Dame

LE SERVICE SIÈGE

I LE SERVICE SIÈGE

Directeur Général Adjoint : Samuel BEHAEGHE

PRÉSENTATION ET ENJEUX

Le siège a pour mission à la fois de piloter l'activité et les services de l'Association et de leur apporter son support à travers :

- la Direction Générale ;
- les ressources humaines ;
- la comptabilité, la trésorerie et le budget ;
- les fonctions administratives ;
- la communication.

L'association a connu à nouveau une forte augmentation de son activité en 2021 avec un taux de croissance de ses dépenses de près de 13%.

Cette évolution s'explique en premier lieu par la poursuite de dispositifs et services mis en œuvre au courant de l'année 2020. C'est ainsi qu'ont été poursuivis sur une année pleine des dispositifs comme « *baux glissants jeunes* », « *réinstallés* » ou encore la Résidence Eve Luquet.

En second lieu, elle s'explique par de nouveaux dispositifs qui ont pu être mis en œuvre à l'initiative de l'association ou en réponse à des appels à projets des financeurs. On peut citer par exemple l'extension temporaire de 38 places pour le service « *hors les murs* » ou encore l'extension au 4^{ème} trimestre 2021 de 50 places de « *l'action d'insertion pour personnes régularisées* ». D'autres dispositifs ont vu le jour tels que le projet « *IML réfugiés* » ou encore le renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires de la protection internationale et la mise en place d'une plateforme « *info réfugiés* ».

Enfin, suite à la prise de contrôle de Kaboul par les Talibans à la fin de l'été 2021, l'association a su répondre en urgence aux services de l'Etat à travers la mise en place d'un sas d'accueil à l'hôtel Mercure pour les 110 ressortissants Afghans orientés vers Strasbourg dans le cadre de la mission d'évacuation menée par la France.

Cette forte évolution a été rendue possible grâce au renforcement du service siège au cours des dernières années qui a permis à l'association de déployer les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces nouveaux projets et sollicitations.

En 2021, le service siège a également poursuivi sa modernisation à travers le déploiement de nouveaux outils informatiques. En effet, les projets de changement de logiciel comptabilité et ressources humaines ont pu aboutir, sollicitant fortement les équipes dans les phases de paramétrage, de formation et de prise en mains de ces nouveaux outils.

I LE SERVICE SIÈGE

Responsable des Ressources Humaines : Fanny RENAUD

LES RESSOURCES HUMAINES

Le service des Ressources Humaines est un service support de l'AFND. Il est rattaché au siège et son équipe est composée de deux personnes.

Les fonctions du service sont multiples et recouvrent différents aspects.

Parmi les missions :

La gestion administrative du personnel :

- dossiers administratifs ;
- établissements de déclarations ;
- rédaction et transmissions d'attestations ;
- mise à jour registres et organigrammes.

La gestion du quotidien et des compétences :

- gestion administrative du recrutement ;
- gestion formation ;
- paies, établissement DSN et suivis des cotisations sociales ;
- suivi GTA ;
- gestion santé ;
- liens avec les partenaires ;
- réponses aux rapports et enquêtes obligatoires ;
- veille juridique sur les questions de GRH et du secteur.



Le développement des fonctions supports :

- rédaction de notes ;
- informations aux salariés ;
- conseil aux managers sur les questions de GRH ;
- relations sociales ;
- participation à l'accueil des nouveaux salariés ;
- établissement données sociales et statistiques.

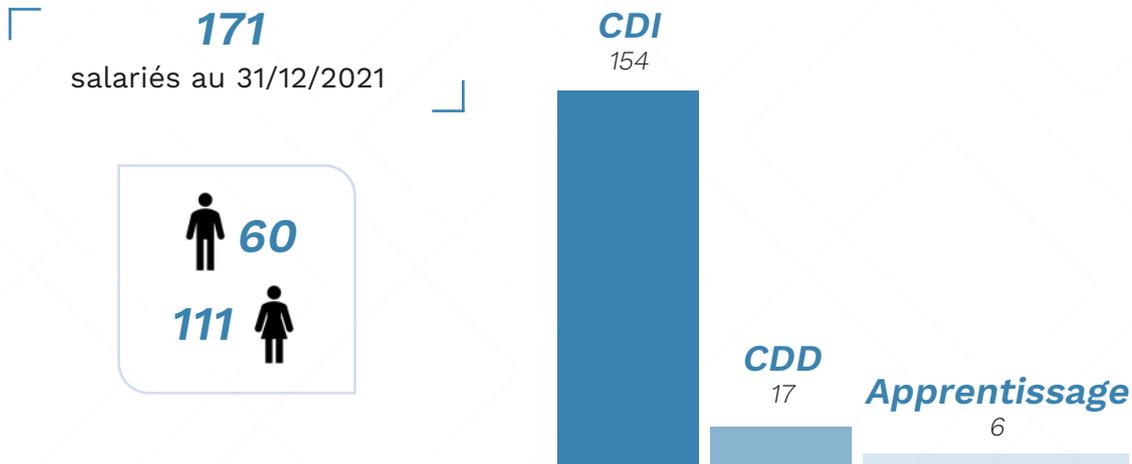
Notre service a été fortement sollicité en 2021 du fait de projets et des différentes actualités :

- contexte sanitaire et adaptation des règles s'y référant ;
- ouvertures de nouveaux dispositifs ;
- paramétrage et utilisation du nouvel outil de paie ;
- consolidation du travail avec l'OPCO et de nos suivis du plan de développement des compétences ;
- développement d'outils et temps dédiés à l'accueil des nouveaux salariés/managers dans leur prise de fonction ;
- soutien et relation avec l'inspection du travail, en lien avec l'accueil des personnes venues d'Afghanistan ;
- réflexion sur les prestations de santé (mutuelle et prévoyance) ;
- nouvelle élection CSE ;
- travail sur la RSE (forfait mobilité, NAO, charte télétravail).

LE SERVICE SIÈGE

Responsable des Ressources Humaines : Fanny RENAUD

CHIFFRES CLÉS 2021



Exercice	2021	2020	2019
Effectif moyen annuel	157.71	144.10	136.85

Entrées / Sorties

73 →
← 72

155

départs en formation, soit plus de 2184 heures

83

offres d'emploi diffusées

28

enquêtes ou rapports obligatoires renseignés

2100

fiches de paies (+9% par rapport à 2020)

7

passages d'un contrat en CDD à un CDI

4

mobilités internes

Projets en cours et à venir :

- poursuivre le développement de notre activité support et la modernisation de nos pratiques grâce à des outils numériques et la création de tableaux de bord notamment ;
- poursuivre et accentuer le travail sur la GPEC et la RSE (QVT, l'accompagnement des managers sur les questions de GRH, GPEC, bilan carbone...).

LE SERVICE SIÈGE

Responsable Administrative et Financière : Coralie LUCK

LE RAPPORT FINANCIER

Le résultat comptable de l'exercice 2021 de l'association est en léger déficit à -27 549 euros. Celui-ci a été grevé d'une provision d'un montant de 154 401 euros. Le résultat avant provision s'élève ainsi à 126 852 €.

L'exercice 2021 a de nouveau été marqué par la situation sanitaire liée à la Covid-19. Si pour la plupart des services cette situation n'a pas eu d'impact financier, les résidences jeunes ont malgré tout connu une baisse de fréquentation impactant de fait leurs recettes au cours de l'année.

Sur les 19 services opérationnels mis en œuvre au sein de l'association en 2021, 10 sont en excédent, 7 à l'équilibre et deux sont en déficit.

Il convient de noter que les excédents des établissements restent sous le contrôle des financeurs et les modalités d'utilisation de ces excédents sont soumis à leur validation.

Le montant global des dépenses s'est élevé pour 2021 à 15 634 507 euros, soit une augmentation de 1 770 182 euros.

Parmi les événements ayant impacté ce budget 2021, on peut notamment citer :

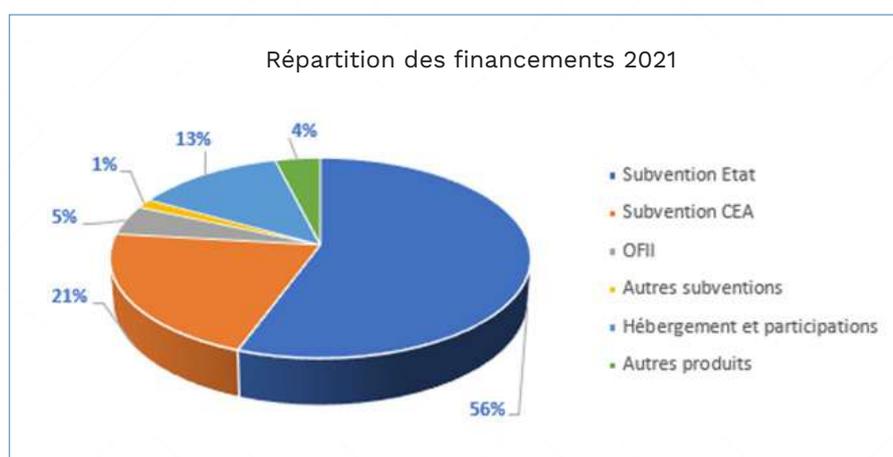
- la poursuite sur une année pleine des services « réinstallés » de Thal Marmoutier, du dispositif baux glissants jeunes et de la résidence Eve Luquet ;
- L'augmentation temporaire du dispositif « hors les murs » (+38 mesures) et l'extension du périmètre avec un dispositif d'accompagnement global des bénéficiaires de la protection internationale sur les aspects de l'insertion professionnelle et de la formation financée par des crédits DIAIR ;
- L'extension du dispositif d'actions pour personnes régularisées sur le 4^{ème} trimestre (+50 places) ;
- L'accueil d'urgence des Afghans en septembre à l'hôtel Mercure.

FINANCEMENTS 2021

L'Etat reste le principal financeur des activités de l'AFND (56%), principalement sur les missions liées à l'accompagnement et à l'hébergement des demandeurs d'asile et des réfugiés.

La Collectivité européenne d'Alsace finance quant à elle 21% de l'activité de l'association et plus spécifiquement les actions portées par le pôle jeunesse (Centre Rosa Parks, VIA, SAMI et réseau d'accueil solidaire notamment).

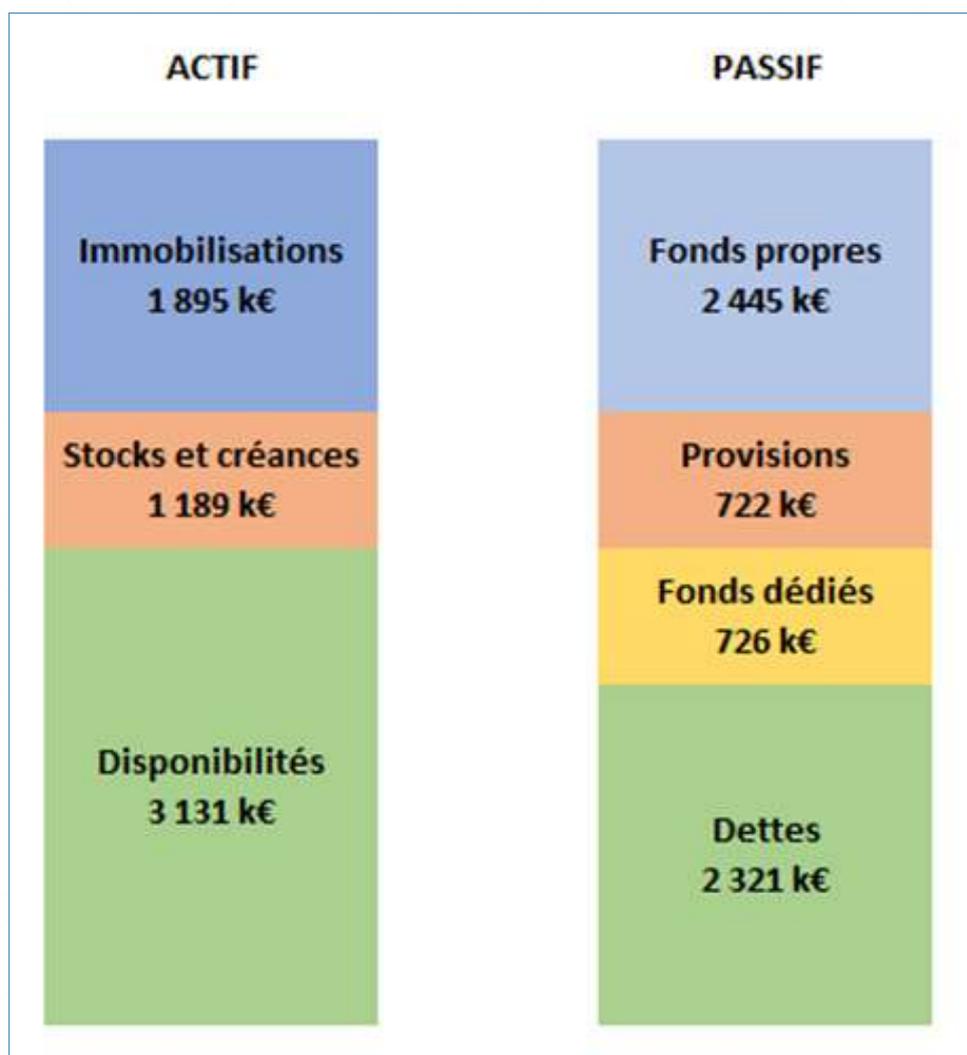
Le reste des produits de l'association provient des participations liées à l'hébergement (Foyer de jeunes travailleurs mais aussi hébergement des demandeurs d'asile et des réfugiés), des autres subventions (CAF, FONJEP...) et de l'OFII au titre du fonctionnement de la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (5%).



I LE SERVICE SIÈGE

Bilan de l'Association au 31 décembre 2021

BILAN AU 31/12/2021



LE SERVICE SIÈGE

Compte de Résultat 2021 de l'Association

PRODUITS	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 125	5 370
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	2 025 184	1 744 168
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	12 961 425	11 474 502
<i>Dont dotations globales</i>	6 719 893	6 716 224
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	6 207 217	4 746 987
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	235 184	145 975
Utilisations des fonds dédiés	297 611	489 210
Autres produits	42 327	44 220
TOTAL I	15 566 855	13 903 445
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	385 309	653 973
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	6 957 532	5 932 325
Aides financières	24 085	22 462
Impôts, taxes et versements assimilés	664 149	561 554
Salaires et traitements	4 611 807	4 259 526
Charges sociales	1 798 242	1 833 072
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	578 579	350 257
Report en fonds dédiés	568 103	183 083
Autres Charges	22 559	47 144
TOTAL II	15 610 366	13 843 395
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-43 511	60 050
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres Intérêts et produits assimilés	2	2
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2	2
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	2 062	2 730
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	2 062	2 730
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-2 060	-2 728
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-45 571	57 322
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 157	115 572
Sur opérations en capital	36 944	22 841
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	40 101	138 413
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	20 856	7 875
Sur opérations en capital		10 111
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	1 179	
TOTAL VI	22 035	17 986
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	18 066	120 427
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	44	215
Total des produits (I+III+V)	15 606 958	14 041 860
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	15 634 507	13 864 326
EXCEDENT OU DEFICIT	-27 549	177 534

LE SERVICE SIÈGE

Compte de Résultat 2021 de l'Association par service

Pôle Jeunesse

	RAF	ST Ex.	CRP	SAMI	RTU	Eve Luquet	Réseau	VIA	DBGJ	Pôle Jeunesse
Produits d'exploitation	674 265	105 087	607 326	1 322 636	883 445	153 788	689 693	696 500	209 663	5 342 405
Charges d'exploitation	756 954	102 432	611 743	1 305 877	869 406	148 783	688 343	618 409	209 477	5 311 425
Résultat d'exploitation	-82 689	2 655	-4 417	16 759	14 039	5 005	1 350	78 091	186	30 980
Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	0	0	0	0	2 060	0	0	0	0	2 060
Résultat financier	0	0	0	0	-2 060	0	0	0	0	-2 060
Résultat courant	-82 689	2 655	-4 417	16 759	11 979	5 005	1 350	78 091	186	28 920
Produits exceptionnels	18 178	26	1 002	0	5 231	18	1 179	1	-188	25 446
Charges exceptionnelles	4 231	0	206	70	9 762	1	1 469	0	-2	15 737
Résultat exceptionnel	13 947	26	796	-70	-4 531	17	-290	0	-186	9 709
RESULTAT +/-	-68 742	2 681	-3 621	16 689	7 448	5 022	1 060	78 091	0	38 629

Pôle Asile Réfugiés

	PADA	CADA	CIR	URGENCE	Action régul	Réinstallés	HLM	Accueil Afghans	IML réfugiés	Accompagnement BPI	Pôle Asile
Produits d'exploitation	752 725	3 754 601	2 075 843	1 290 314	542 636	562 367	480 291	302 851	88 000	300 000	10 149 629
Charges d'exploitation	760 042	3 751 820	2 073 867	1 290 637	509 122	593 205	481 091	302 851	88 000	300 000	10 150 635
Résultat d'exploitation	-7 317	2 782	1 976	-323	33 514	-30 838	-800	0	0	0	-1 007
Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Résultat financier	0	0	0	0	0	-2	0	0	0	0	-2
Résultat courant	-7 317	2 782	1 976	-323	33 514	-30 841	-800	0	0	0	-1 009
Produits exceptionnels	7 700	1 065	1	631	70	3 823	800	0	0	0	14 091
Charges exceptionnelles	1	3 847	298	308	77	1 366	0	0	0	0	5 897
Résultat exceptionnel	7 699	-2 782	-297	323	-7	2 458	800	0	0	0	8 194
RESULTAT +/-	382	0	1 679	0	33 507	-28 383	0	0	0	0	7 185

LE SERVICE SIÈGE

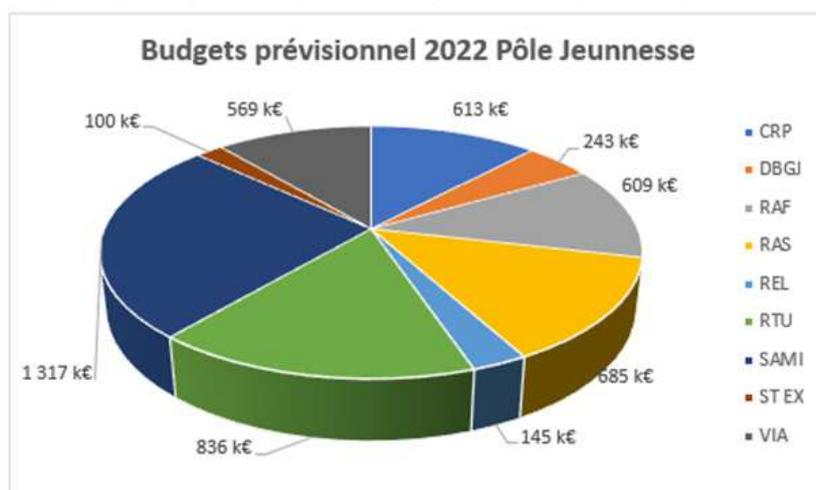
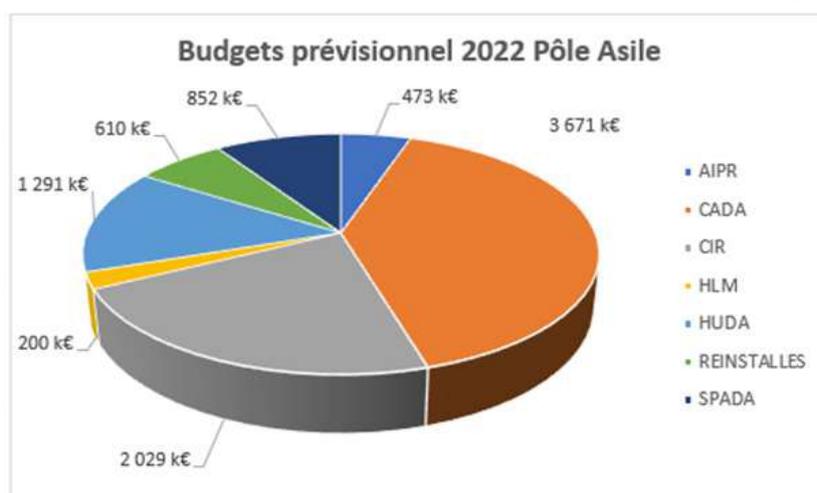
Budgets prévisionnels 2022

EVOLUTION DE NOS BUDGETS POUR 2022

Le budget prévisionnel s'élève à 14 323 K€. L'exercice 2022 marque une relative stabilité par rapport au budget prévisionnel 2021 et tranche avec les fortes évolutions de ces dernières années même si des projets ponctuels se rajouteront à certains budgets.

Cette stabilité se retrouve également dans les effectifs puisque nous serons à 164 ETP en 2022 contre 162 au budget 2021. Si certains services voient leurs effectifs évoluer à la hausse, pour d'autres, des ajustements nous ont permis de les réduire.

Le budget du pôle asile restera majoritaire, celui-ci représentant 64% de nos dépenses contre 36% pour le pôle jeunesse.



LE PÔLE JEUNESSE

I LE PÔLE JEUNESSE

L'édito de la Directrice du Pôle Jeunesse : Agnès L'HERMITTE

« Ne sous-estimez jamais votre pouvoir. Exercez-le, vous verrez. Quelle idée d'avoir vingt ans aujourd'hui !
Où que vous tendiez l'oreille, vous entendez le chant lugubre des résignés et la complainte lancinante de l'impuissance.
La catastrophe climatique ? Inexorable !
L'extinction de la biodiversité ? Irrémédiable !
La globalisation financière, les délocalisations, l'explosion des inégalités ? Inéluctables !
Le déclin des démocraties, l'érosion des droits et la montée des haines ? Inévitables !
Partout on vous répète que c'est ainsi et que vous n'y pouvez rien.

C'est faux ! Rien n'est écrit, jamais, et vous pouvez inverser le cours des choses. (...) Vous allez faire mentir les fatalistes et les cyniques. Ne sous-estimez jamais votre pouvoir. Exercez-le, vous verrez. »

Lettre à la génération qui va tout changer. Raphaël GLUCKSMANN

Au cours de l'année 2021, ce sont 719 jeunes qui ont été accueillis, accompagnés par les différents services du Pôle jeunesse :

- 339 mineurs / 357 majeurs
- majoritairement des garçons (6 % des filles au SAMI et sur le dispositif Baux Glissants Jeunes, 17% de filles au Centre Rosa Parks et au Réseau d'Accueil Solidaire)
- au minimum 30 nationalités différentes étaient représentées.

Le temps de la jeunesse est le temps de l'expérimentation, de l'aspiration à l'autonomie, de l'ouverture à soi et au monde, c'est l'heure où chaque jeune se trouve au carrefour de multiples choix pour forger son identité, développer sa façon de « vivre ensemble », construire son avenir et son émancipation.

Être jeune en France en 2021, c'est aussi se situer dans un monde en pleine mutation, dans un contexte aggravé notamment par la crise sanitaire et source de questionnement pour le « monde d'après ». Les choses changent : on parle de « transitions » pour évoquer les défis écologiques, de « mutations » pour analyser l'économie, de « conversions » pour scruter les modes de vie ou de « basculement de paradigme » pour afficher ses ambitions intellectuelles. Mais dans quelles directions ? Ce n'est pas au milieu du gué, au cœur de bouleversement de modèles de société, qu'il est possible de faire preuve de la plus grande lucidité. Dans un siècle, tout paraîtra sans doute évident à ceux qui analyseront notre époque.

Le baromètre DJEPVA 2021 montre que le moral des jeunes a fortement été affecté par la crise sanitaire. Ils sont 59 % à estimer que leur vie actuelle correspond à leurs attentes (*le plus bas niveau depuis 2016*). Ils mettent en avant les difficultés d'ordre psychologique et le sentiment d'isolement avant les difficultés socio-économiques. Le pessimisme gagne du terrain : 1 jeune sur 2 estime la pandémie comme une période très pénible à vivre – 40 % rapportent un trouble anxieux généralisé avec perte de sommeil, augmentation des pratiques addictives, troubles de santé mentale... Les mesures de distanciation ont mis à mal les mécanismes de sociabilité des jeunes : 63 % déclarent souffrir d'un manque de contact avec leurs amis et connaissances. Le sentiment fréquent de solitude est relaté par 41% des jeunes.

Dans leur cheminement vers l'âge adulte et vers l'autonomie, il est difficile de s'accrocher à un projet quand l'accès aux cartes qui permettent d'inventer son avenir se restreint brutalement. Dans *L'Âge des possibles*, film culte des années 90, Pascale Ferran décrit les tâtonnements existentiels d'une poignée de jeunes adultes qui hésitent à s'engager face à l'éventail d'opportunités encore ouvertes. Cette image d'un horizon ouvert disparaît quand tout projet personnel est soumis à la versatilité de décisions administratives et que l'économie chancelle. Pour les étudiants, les alternants, il est difficile de faire un parcours cohérent, avec des cours qui sautent ou qui sont d'interminables visio-conférences, des examens plus ou moins tenus, des stages impossibles, les cursus internationaux bloqués...

Quant à ceux qui sont sur le marché du travail, leur situation n'en finit pas de se dégrader, entre difficultés d'insertion professionnelle, précarisation des emplois et creusement des inégalités. Au-delà d'être une « génération sacrifiée » (*Tom Chevalier- Patricia Loncle*), la crise sanitaire a fait des jeunes les premières victimes des secousses économiques, puisqu'ils ont servi de variables d'ajustement. Selon une étude de la DRESS en janvier 2021, chez les moins de 30 ans le sentiment de se trouver dans une situation pire que celle de ses parents au même âge (*déclassement- intergénérationnel*) a augmenté de 14 points en 2020. La crise sanitaire a entraîné une baisse de ressources pour 41 % des jeunes et 23 % ont dû compter sur l'aide de leur famille. La disparition de nombre de petits boulots alimentaires a été catastrophique. Aujourd'hui, plus d'un jeune sur 2 est en situation de pauvreté en France. Monique Dagnaud, sociologue, parle ainsi de la « génération des destins brouillés » pour caractériser ces jeunes dont les projets ont été stoppés par les restrictions depuis 2 ans.

I LE PÔLE JEUNESSE

L'édito de la Directrice du Pôle Jeunesse : Agnès L'HERMITTE

Les 18-35 ans n'entretiennent plus le même lien à l'emploi que leurs aînés. La crise due au Covid-19 a accéléré cette mutation. Quand ils énoncent leurs priorités au travail, ils parlent d'autonomie, de quête de sens, et non de devoir moral ou de sacrifices. Conscients du creusement des inégalités, de l'accroissement des exclusions, de la fragilisation de la société et des désastres écologiques, les jeunes prennent leurs distances avec le monde du travail de leurs parents, qui n'a pas tenu ses promesses de progrès social. Sans slogans ni barricades, les 18-35 ans passent à autre chose, opérant une révolution à bas bruit. (*Le monde – 22 janvier 2022 - Le rapport des jeunes au travail, une révolution silencieuse*)

« Nous sommes les enfants de la génération du plein-emploi, de l'Etat-providence et des avancées sociales. Ce modèle nous avait été promis comme certain et intangible. La dynamique du progrès se voulait perpétuelle. Mais, aujourd'hui, nous sommes confrontés à une fragilisation de notre système. », expliquent, dans leur Manifeste d'une jeunesse trahie (Bayard, 2017), le journaliste Mathias Thépot et le militant du mouvement européen DiEM25, Thomas Golovodas, qui dénonce la rupture du pacte générationnel du progrès social chère au sociologue Louis Chauvel.

Pourtant les jeunes ne sont pas égocentrés, individualistes, avec un manque certain de civisme et d'engagement. Pour le sociologue Vincent Tiberj (*Génération désenchantées ? Jeunes et démocratie -2021*) « ce discours déploratif très convenu est très, très éloigné de la réalité ». Car les jeunes demeurent foncièrement attachés aux valeurs d'égalité et de justice sociale, et sont particulièrement attentifs à la probité et au respect des engagements pris. Leurs engagements, plus ponctuels, se tournent vers de nouvelles formes de participation à la vie de la Cité : manifestation, pétitions, boycott, partage de contenus militants sur les réseaux sociaux ... Davantage attirés par les engagements associatifs ou humanitaires, la jeunesse donne sa préférence aux actions directes, débouchant sur des solutions concrètes. « Un militantisme du concret, où l'on a vraiment l'impression de faire quelque chose » (V Tiberj). Les marches pour le climat sont nées de et par la jeunesse.

Mais ce monde en mutation connaît des soubresauts douloureux bien au-delà de la France : « entre guerres oubliées, nouveaux conflits, désordres écologiques et misère structurelle, les spasmes qui agitent les périphéries du village-monde poussent des populations entières à opter pour l'aventure incertaine d'un Ailleurs (...) Il s'agit (...) de quitter l'arbitraire d'une situation pour, selon les trajectoires biographiques, sauver sa vie quand il ne s'agit pas d'infléchir la courbe du destin pour soi et les siens »

Le flux migratoire a repris fortement au second semestre 2022.

Les services du Pôle jeunesse ont écouté les jeunes accueillis, leurs questionnements autour du monde d'aujourd'hui, repérés des nouveaux besoins et adaptés les fonctionnements :

- par une augmentation des compétences : création de postes de juriste au SAMI et au Réseau d'Accueil Solidaire, d'un ½ poste d'art thérapeute, intervention renforcée de bénévoles (*pédiatres, Uni-cité, soutien scolaire...*) ;
- par une structuration du service des résidences jeunes, en vue de l'ouverture d'une 5^{ème} résidence en 2022, avec la création du poste de Directrice adjointe chargée des Résidences Jeunes, du dispositif VIA et de l'éducation populaire, et la transformation d'un poste de gestionnaire locatif ;
- par un renforcement et une structuration de l'équipe de maintenance ;
- par un travail sur la qualité des outils : PPE sur le Réseau d'Accueil Solidaire, rapport d'évaluation sociale, suivi administratif et financier des Résidences ;
- par une démarche d'évaluation interne qui va déboucher sur des plans d'action pour chaque service ;
- par le développement et l'ouverture de partenariats diversifiés :
 - culturels : vidéo mapping au SAMI, aménagement de la cour du bâtiment Foyer Notre Dame (*Atelier NO, BOMA et Bouygues bâtiment*), projet Simultania au Centre Rosa Parks ;
 - fonctionnel : Uni-cité, CROUS...
 - santé : La boussole, le CLAT...

« Le réel exil commence lorsque le présent est confisqué. Quand on est condamné à rêver le temps d'avant et attendre l'avenir »
Chawki Abdelamir

Agnès L'HERMITTE
Directrice du Pôle Jeunesse

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS

Cheffe de Service : Pia LEGRAND

PRÉSENTATION

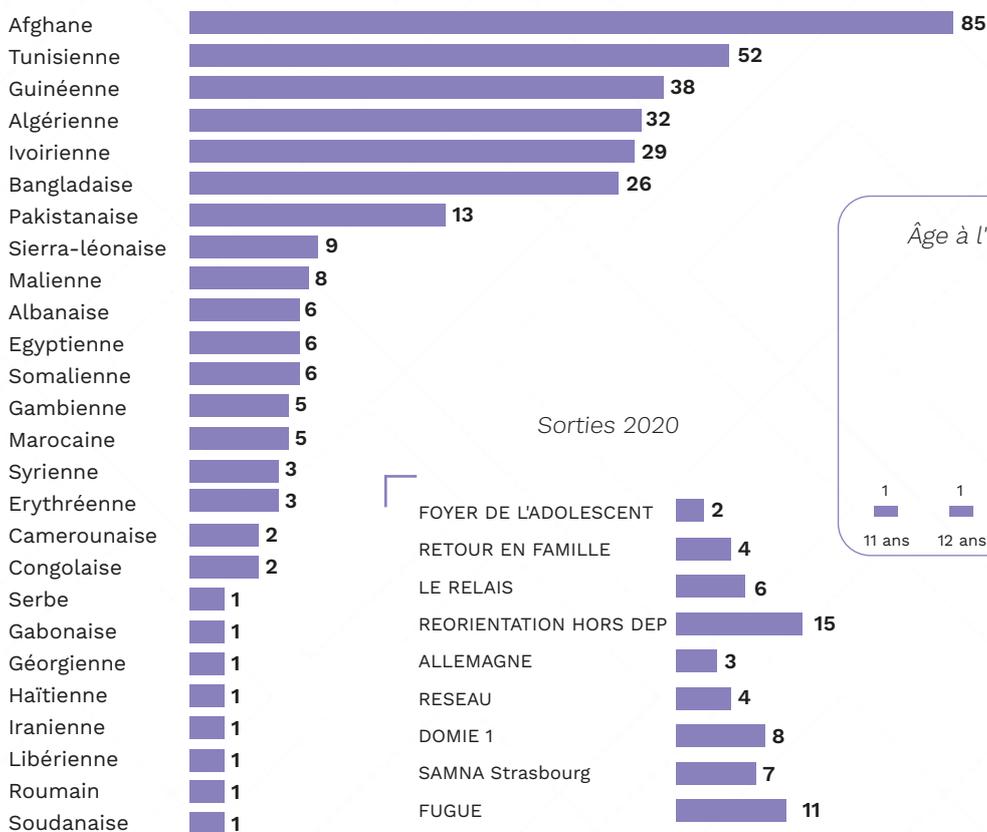
Le Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés (SAMI) accueille les personnes se déclarant « mineurs non accompagnés » orientées par la Collectivité Européenne d'Alsace. Il a pour principales missions la mise à l'abri et l'appui à l'évaluation de la minorité et de l'isolement. Notre service bénéficie d'une capacité d'accueil de 40 places réparties sur deux lieux d'hébergement :

- 15 dont 2 d'urgence au Foyer Notre Dame, situé au 3 rue des Echasses
- 27 auprès de notre prestataire hôtelier Adagio, situé à le Petite France.

Les jeunes accueillis sont prioritairement hébergés sur le foyer lors de leur accueil et transférés vers l'hôtel en fonction de leur degré d'autonomie et de leur vulnérabilité. Aussi, durant le temps de prise en charge, le SAMI accompagne ces derniers dans leur vie quotidienne : accès aux soins, vêture, aide dans les démarches administratives simples, accès à la culture, au sport, aux loisirs et à la découverte de son environnement et scolarité. Il propose aussi des cours de Français Langue Étrangère (FLE), ainsi qu'en fonction des demandes un accompagnement juridique depuis le mois de novembre 2020.

CHIFFRES CLÉS 2021

Nombre de jeunes par nationalité

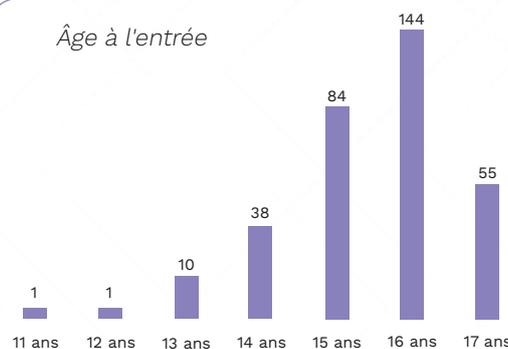


Taux d'occupation

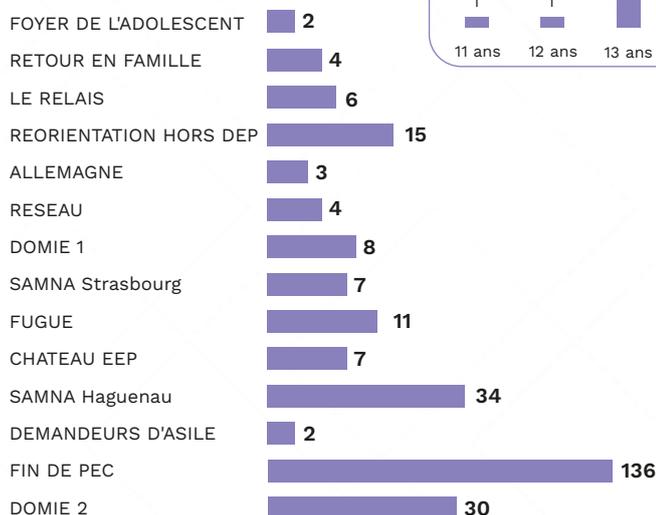
64,50%



Âge à l'entrée



Sorties 2020



Entrées / Sorties

339 →
← 302

Répartition par sexe



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS

Cheffe de Service : Pia LEGRAND

ACTIVITÉS 2021

Dans la continuité de la fin d'année 2020, le SAMI a pu pleinement exercer ses missions de mise à l'abri et d'appui à l'évaluation de la minorité et de l'isolement des jeunes, la fluidité des réorientations ayant été assurée durant l'année. Dans ce cadre, 137 jeunes ont été pris en charge dans le cadre de mises à l'abri pouvant aller jusqu'à 7 jours. De même, la phase de recueil et réorientation aura été de 43 jours.

Pendant le premier trimestre 2021, l'activité du service a été stable et permis d'accueillir 114 jeunes déclarés mineurs non accompagnés. Ainsi, avec la réouverture des frontières, les accueils ont fortement évolué dès l'été puisque 225 jeunes ont fréquenté la structure durant le second semestre provoquant même un taux d'occupation de quasiment 100% durant les dernières semaines de l'année dû aussi au bouchonnement au sein des dispositifs de suite.

Comparativement à 2020, la tranche d'âge 15-17 a été bien représentée avec plus d'un tiers de personnes ayant déclaré 16 ans. Globalement, les nationalités sont restées similaires à l'année passée avec une majorité d'Afghans, de Tunisiens ou encore d'Algériens et Bangladais avec des projets régulièrement en lien avec le contexte géopolitique et économique du pays d'origine (*demande d'asile pour les ressortissants Afghans, migration économique pour la Tunisie ou encore Bangladesh*).

Répondre au mieux aux besoins, proposer un accueil bienveillant

Durant le premier semestre, et afin de garantir un meilleur accueil et une prise en charge de qualité, l'équipe pluridisciplinaire a travaillé autour de la formalisation des actes à réaliser de l'arrivée à la sortie du dispositif. Mais aussi autour de l'accompagnement proposé en tant qu'éducateur référent permettant ainsi une amélioration de l'identification des missions des professionnels par les jeunes.

Aussi, nous avons souhaité retravailler et harmoniser nos liens avec notre service partenaire de la C.E.A., en organisant notamment des rencontres bimensuelles, veillant à faire des liens réguliers autour des situations de jeunes pris en charge dans l'objectif de renforcer le travail d'évaluation mené de part et d'autre.

Evaluer au mieux et au plus près de chaque individu

Depuis plus d'un an, une juriste intervient au sein du SAMI. L'un de ses rôles consiste à recevoir les jeunes en entretien et à rédiger pour chacun d'eux un rapport d'évaluation sociale, qui s'inscrit dans le cadre de l'appui à l'évaluation de la minorité et de l'isolement. Ces rapports viennent compléter d'éventuelles notes d'observation rédigées par les éducateurs référents des jeunes, et permettent de s'assurer que ces derniers sont bien des mineurs en situation d'isolement et qu'ils doivent, de ce fait, être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Grâce au développement de l'expertise de notre équipe pluridisciplinaire, le récit fait par chaque jeune est mis en parallèle avec des informations que nous récoltons concernant son pays d'origine (*localisation géographique, scolarité, mode de vie, etc.*) et son parcours migratoire (*organisation, moyens de transport, durée des trajets et des étapes, franchissement des frontières, etc.*). Ces différents éléments nous permettent de procéder à une analyse plus fine du discours du jeune, et ainsi de nous prononcer de façon argumentée quant à sa cohérence.

De manière ponctuelle, notre juriste a aussi accompagné des jeunes de manière individuelle concernant la suite de leurs démarches juridiques en France, qu'il s'agisse de leur expliquer en quoi consiste une demande d'asile ou de les aider à effectuer leur première demande de titre de séjour s'ils approchent de la majorité.

Enfin, cette dernière, en plus de rencontrer régulièrement l'ensemble des juristes de l'association, s'inscrit dans un partenariat avec de nombreux acteurs spécialisés dans l'accompagnement des MNA. Dans ce cadre, elle est notamment en lien avec le dispositif de Rétablissement des Liens Familiaux de la Croix-Rouge, qui a pour but de permettre aux personnes en situation de migration de renouer le contact avec des proches dont elles ont perdu la trace. En plus d'organiser des rendez-vous avec ce service pour les jeunes qui le souhaitent, la juriste participe activement à l'élaboration d'un jeu de plateau qui permettra de faire connaître ce dispositif aux MNA.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS

Cheffe de Service : Pia LEGRAND

Un nouvel enjeu : l'accès aux soins de santé durant le temps d'évaluation

Les récits des parcours migratoires tendant toujours à être plus difficiles, violents, meurtriers, a amené le SAMI à réfléchir sur ses modalités de prise en compte des souffrances psychiques, des problématiques de santé physiques rencontrées de plus en plus régulièrement.

En effet, sur le second semestre, les accompagnements médicaux ont d'ailleurs augmenté exponentiellement représentant ainsi 23% des actes posés par l'équipe du SAMI entre août et décembre 2021 (*accompagnements rendez-vous médicaux, mise en place de passage infirmiers pour des soins, préparation de piluliers, etc.*).

Le partenariat avec le centre de lutte contre la tuberculose acté au début de l'année permettra de diagnostiquer plusieurs cas de la pathologie pulmonaire entraînant quelques hospitalisations. Parallèlement et face aux constats cités plus haut, nous travaillons désormais en étroite collaboration avec la P.A.S.S. la Boussole et une pédiatre bénévole veillant ainsi la réalisation d'un premier examen médical et la prise en charge d'un suivi si celui-ci est nécessaire. Ceci venant en réponse en partie aux recommandations légales quant au repérage de problématiques physique et psychique dans le cadre de l'évaluation de la minorité et l'isolement.

En parallèle, une ethno psychologue intervient auprès des jeunes en demande de pouvoir s'exprimer librement sur les ressentis et difficultés.

FOCUS

La culture et l'art comme appui à l'apprentissage du français

Notre formatrice de Français Langue Étrangère (FLE) a assuré chaque semaine cinq demi-journées d'apprentissage du français pour les jeunes accueillis dans le service, à raison de 2 à 4 heures de cours pour chaque jeune durant le temps de leur prise en charge ; ils sont ainsi répartis dans des groupes selon leur niveau en français et leur niveau de scolarisation dans leur pays.

A travers les différents apprentissages, les cours de FLE permettent d'aborder les aspects socio-culturels de la vie en France (*concept de laïcité au travers de l'école, rythme du calendrier, jours fériés, géographie du pays, etc.*).

Les cours sont aussi l'occasion de soutenir le travail de l'équipe en développant la connaissance et l'acceptation des différences entre les jeunes de langues et cultures différentes et, ainsi, favoriser la cohésion du collectif.

Durant l'année 2021, les cours ont été principalement dispensés en présentiel dans le respect des gestes barrières. Le développement de l'utilisation des supports innovants (*enregistrements audios et supports écrits*) engagé en 2020 par le contexte permet désormais aux jeunes de progresser plus rapidement et avec entrain.

Suite à réponse positive de la part de la DRAC Grand Est à l'appel à projet « *les Résidences jeunes Estivants* », le projet de vidéo-mapping « *ici-là-bas* » s'est déroulé en fin d'été durant 4 semaines.

En effet, les différences de culture, et la barrière de la langue, sont autant d'éléments pouvant freiner la cohésion de groupe. A ce titre, il nous est apparu nécessaire de trouver des médiums alternatifs (autres que la langue) afin de mobiliser le collectif et créer des moments d'échanges interculturels via l'utilisation de procédés artistiques. Les jeunes accueillis se sont massivement mobilisés autour de cela.

Fin de l'année, soutenu par le Labo des histoires, il aura été mis en place un projet visant à travailler l'apprentissage du français et le développement du vocabulaire de façon ludique en manipulant des lettres tirées au hasard, en les associant à des formes, à des couleurs, les jeunes en ont créé des mots, des phrases, et petit à petit, des poèmes.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS

Cheffe de Service : Pia LEGRAND

PERSPECTIVES 2022

L'accès à la santé de chaque jeune en cours d'évaluation sera un axe majeur avec :

- développement et renforcement du partenariat santé avec le travail autour de la mise en place d'une permanence du Point d'Accueil Santé et Solidarité au sein de nos locaux ;
- développement d'un partenariat avec le Cegidd, centre de dépistage des maladies infectieuses ;
- mise en place de consultations ethno-psychologiques régulières à destination de tous les jeunes pris en charge.

Nous souhaitons aussi pouvoir accompagner et ouvrir le service vers l'extérieur en poursuivant le **développement des activités destinées aux jeunes pris en charge en partenariat avec des bénévoles et services civiques.**

Enfin nous redéveloppons actuellement des présentations du cadre juridique français, et qui permettront d'organiser des ateliers collectifs afin de présenter aux jeunes leur nouvel environnement. Elles porteront notamment sur les grands principes sur lesquels repose la France, sur le rôle du Service de l'Aide Sociale à l'Enfance, et sur l'articulation entre évaluation et demande d'asile. Ces présentations serviront de base à des échanges autour de différentes notions dont les jeunes ne sont pas encore forcément familiers (statut de mineur, démocratie, laïcité, etc.).

I RÉSEAU D'ACCUEIL SOLIDAIRE

Cheffe de Service : Elodie MAILLOT

PRÉSENTATION

Le Réseau d'Accueil Solidaire est un projet d'accueil et d'accompagnement spécifique pour certains Mineurs Non Accompagnés de moins de 16 ans confiés à la Collectivité Européenne d'Alsace. Cet accueil se fait avec des familles bénévoles qui hébergent un jeune à leur domicile et qui s'engagent à l'accompagner dans son quotidien jusqu'à sa majorité.

Ce mode d'accueil permet à de jeunes migrants de grandir et s'épanouir dans une famille qui leur apportera un soutien, leur permettra un ancrage affectif et social. La famille devient le « *port d'attache* » du jeune pour lequel elle sera un modèle citoyen et parental. Les bienfaits de ce mode d'accueil sont nombreux comme l'intégration, l'apaisement, l'apprentissage de la langue et de la culture française, mais surtout :

- il permet aux jeunes de reprendre leur place d'enfant, ils sont plus disponibles à la légèreté ;
- il permet aux jeunes d'appartenir à un réseau et ne pas être isolés à leur majorité ;
- il permet l'ouverture sur des personnes ressources pour toute une vie.

Tout au long de cet accueil, l'équipe de travailleurs sociaux du Réseau d'Accueil Solidaire suit et accompagne les jeunes et les familles bénévoles.

Le Réseau d'Accueil Solidaire accompagne aussi les Mineurs Non Accompagnés qui sont accueillis chez un membre de la famille majeur non-détenteur de l'autorité parentale (*oncle, sœur, cousin..*). Ainsi, le lien est maintenu entre le mineur et ses proches, le Réseau d'Accueil Solidaire étant garant du suivi scolaire, médical, juridique, affectif et psychologique du mineur.

CHIFFRES CLÉS 2021

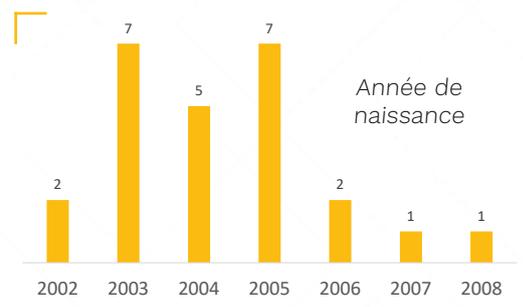
Nombre de suivis : **23**



Nationalités :



Répartition par sexe



ACTIVITÉS 2021

Malgré des contraintes sanitaires persistantes et lourdes à gérer au quotidien, 2021 a été l'année de la reprise. Nous évoquons l'année dernière, dans le rapport d'activité, les perspectives et nous pouvons à ce jour affirmer que ces objectifs sont devenus notre réalité de travail : **réorganisation en interne du service pour un accompagnement plus proche des besoins des jeunes et des familles et création d'un poste de chargé d'animation du réseau des familles.**

L'accompagnement des jeunes et des familles a été revu en intégralité. Les familles et les jeunes sont en contact régulier avec l'équipe, les allers-retours domicile/service sont fréquents, que ce soit pour des rendez-vous, retour sur le collectif pour un temps donné, pour des visites à domicile. Ce maillage permet d'avoir une vue précise de la situation du jeune en famille et de pouvoir intervenir en fonction des besoins. La création, en mi-temps, du poste de Chargé de l'animation du réseau des familles a permis de relancer les cafés des familles et de faire émerger le projet « *Caravane des familles* ».

I RÉSEAU D'ACCUEIL SOLIDAIRE

Cheffe de Service : Elodie MAILLOT

ACTIVITÉS 2021

Jeu des 7 familles : le jeu des 7 familles a été l'occasion de créer et maintenir le lien en temps de confinement. Chaque famille a été invitée à se présenter au travers de cartes individuelles pour chaque membre. L'ensemble des jeux a été envoyé à chaque famille et a servi de support lors des réunions.

FAMILLE EDUC'



LA VOYAGEUSE

PRÉNOM, NOM : Elodie MAILLOT
ÂGE : de la sagesse
♥ l'escalade, la cuisine et le trekking
♥ les araignées

POINTS FORTS : humour au 10e degré
SIGNES PARTICULIERS : a plus de 50 plantes chez elle
BONUS : voyage dès qu'elle le peut

FAMILLE



LE SPORTIF

PRÉNOM, NOM : Ezatullah
ÂGE : presque 15ans
♥ le sport, la boxe et faire la cuisine
♥ quand les autres sont tristes et le chocolat

POINTS FORTS : parle bien français (et bien d'autres langues), apprend vite
SIGNES PARTICULIERS : une belle mèche de cheveux
BONUS : les enfants l'aiment bien

FAMILLE



L'AINÉE

PRÉNOM, NOM : Aude
ÂGE : 28 ans
♥ mes enfants
♥ les gens négatifs

POINTS FORTS : mon caractère
SIGNES PARTICULIERS : l'humour
BONUS : je fais bien les cookies

FAMILLE



GUEST STAR

PRÉNOM, NOM : Ali
ÂGE : 17 ans
♥ le foot, la nature et la bière !
♥ quand il y a trop de monde

POINTS FORTS : TRES courageux et TRES gentil
SIGNES PARTICULIERS : je suis polyglotte, j'apprends actuellement le suédois !
BONUS : on me surnomme Jean Ali François de la Ghazni

Caravane des familles : la caravane a débuté par un mini-camps itinérant d'été dont l'idée était de relier les familles à vélo avec activités, repas et nuitée sur place. Ce projet s'est transformé, dans sa continuité, en sorties familiales qui ont lieu une fois tous les deux mois. Chaque famille et chaque jeune font découvrir à tour de rôle leur univers et leur environnement à travers une sortie (*visite d'un endroit proche de chez eux qu'ils affectionnent*). C'est aussi l'occasion pour le jeune de présenter le lieu où il vit et d'y accueillir son réseau.



Café des familles : le café des familles se réunit un samedi tous les deux mois et permet d'échanger autour de thématiques concernant l'accueil et l'accompagnement des mineurs en familles solidaires. Des interventions de partenaires ou professionnels sont prévues en fonction des besoins des jeunes et des familles (*majorité, pratique religieuse, alimentation, interculturalité*).



I RÉSEAU D'ACCUEIL SOLIDAIRE

Cheffe de Service : Elodie MAILLOT

- Révision du plan de communication pour continuer à faire connaître de Réseau d'Accueil Solidaire et recruter de nouvelles familles.

Ce ne sont pas moins de 5 articles et interventions dans les médias qui ont permis de faire connaître notre service. A la suite de ces actions de communication, des familles nous ont contacté afin de prendre des informations. Nous recensons une quarantaine de contacts avec des familles différentes pour, au final, un recrutement de 5 familles qui ont accueilli un mineur en 2021. Une famille a accueilli un deuxième mineur et une ancienne famille est revenue vers nous pour un nouvel accueil après une pause d'un an.

Parallèlement, un travail a été réalisé avec une infographiste afin de réaliser des affiches pour une prochaine campagne de communication.

- Stabiliser le service : après une période de refonte des pratiques et de recrutement, l'heure est à la consolidation.

Nous avons aujourd'hui une équipe stable constituée de 4 éducateurs, une intervenante sociale chargée de l'animation du réseau des familles, une juriste et une art-thérapeute. Cette volonté de pluridisciplinarité permet de multiplier les regards autour des situations des jeunes en fonction du prisme de chacun. C'est une vraie richesse pour les jeunes et les familles au quotidien.

L'année 2021 a aussi été l'occasion d'accueillir un stagiaire éducateur en deuxième année et qui a pu être recruté en contrat de qualification afin de finir sa formation tout en travaillant au sein du service. Former des futurs professionnels est primordial pour pouvoir assurer un service socio-éducatif de qualité et l'équipe du Réseau d'Accueil Solidaire souhaite prendre sa part dans ce dessein sociétal.

- Permettre une prise en charge thérapeutique notamment via les thérapies alternatives.

Le Réseau d'Accueil Solidaire a souhaité renforcer l'accompagnement des jeunes au niveau de la santé. Un partenariat avec un médecin généraliste a permis une prise en charge rapide avec une forme de continuité.

Dès le mois de février, le Réseau d'Accueil Solidaire a travaillé avec une Art-thérapeute afin de proposer un accompagnement thérapeutique aux jeunes accueillis. Le poste a été pérennisé et le regard de l'Art-thérapeute est aujourd'hui entièrement intégré à la prise en charge des mineurs.

FOCUS

L'art-thérapie

L'art-thérapie est une forme de psychothérapie qui utilise le processus de création artistique (*dessin, peinture, collage, sculpture, etc.*) pour prendre contact avec sa vie intérieure (*sentiments, rêves, inconscient, etc.*), l'exprimer et la transformer. Cette pratique est très répandue dans les secteurs de la santé et est tout à fait reconnue. On l'utilise comme mode d'intervention en psychothérapie, particulièrement chez les sujets ayant de la difficulté à exprimer ce qu'ils ressentent par la parole. Elle est pratiquée par un art-thérapeute, profession encadrée par un master avec une mention spécifique « Art-Thérapie ».

Réajuster son travail pour être au plus près des besoins des jeunes, c'est aussi renforcer le partenariat, existant ou futur. Aussi, l'équipe du Réseau d'Accueil Solidaire a-t-elle travaillé dans ce sens et a renoué ou créé des liens avec plusieurs partenaires :



Stamtish : l'association proposait dans un premier temps des ateliers culinaires réalisés avec des chefs réfugiés. Les formes de ces ateliers ont été diverses avec notamment un escape-game culinaire qui a été un vrai succès.



Tôt ou tard : accès à la culture via des ateliers et des spectacles.

I RÉSEAU D'ACCUEIL SOLIDAIRE

Cheffe de Service : Elodie MAILLOT



Echanges : association culturelle et culturelle musulmane ayant une connaissance fine des textes, des jurisprudences et des pratiques de chaque pays dont la mission est de pouvoir pratiquer sa religion de façon paisible dans un pays républicain. Ce partenariat est à 3 niveaux : pouvoir orienter les jeunes au sein de cette association et qu'ils aient un interlocuteur fiable qui puisse répondre à leurs questions, que les familles puissent bénéficier d'un accompagnement sur les questions religieuses individuellement ou lors d'interventions au Café des Familles, former les équipes sur la religion musulmane afin que les jeunes aient des éducateurs « *consistants* » sur ces questions face à eux. L'objectif de ce partenariat est d'obtenir une meilleure compréhension entre jeunes et familles, et que les jeunes soient face à des adultes (*éducateurs, familles et membres de l'association Echanges*) qui puissent répondre à leurs questions, évitant ainsi qu'ils se tournent vers des personnes ou des institutions que nous ne connaissons pas.



Le Grenier : association emblématique et historique engagée dans l'accompagnement des MNA afin de pouvoir leur faire vivre des expériences d'ouverture sur le monde via des sorties et activités.

Steelcase **SteelCase et les Bénévoles de la Cathédrale** : accompagnement des jeunes au niveau de l'aide aux devoirs.

PERSPECTIVES 2022

Dans la continuité de 2021, 2022 s'annonce riche, tel un cercle vertueux qui s'alimente, les idées au sein de l'équipe ne manquent pas afin de répondre au mieux aux besoins de nos jeunes.

- Renforcer les partenariats : un travail de réflexion a été engagé avec l'association Stamtich afin de réaliser un projet autour de la cuisine mais aussi d'activités de création artistique, d'ateliers d'éducation aux médias et de sensibilisation autour des réseaux sociaux.
- Créer des nouveaux partenariats : penser des ateliers permettant toujours plus aux mineurs de s'exprimer, via le théâtre d'improvisation par exemple, créer des ateliers d'éducation à la santé, à la sexualité et sensibiliser les jeunes à l'addiction provoquée par les écrans sont autant de sujets que nous souhaitons approfondir.
- Café de jeunes : dans la même dynamique que le café des familles, nous pensons que les jeunes accueillis ont eux aussi besoin d'un espace d'échange autour de leur expérience de vie dans une famille française.
- Guide de l'accueil en famille : l'idée serait de créer un guide qui puisse répondre aux premières questions que les familles vont se poser au moment de l'accueil d'un mineur, de faire ressortir tous les questionnements liés à l'accueil communs aux familles et d'y inscrire des propositions de réponses.
- Campagne de communication via l'affichage : déploiement des affiches aux différents formats afin de se faire connaître toujours plus et de continuer de recruter des familles.
- Projet maison : le Réseau d'Accueil Solidaire souhaite déménager dans une maison, ce changement de locaux permettra de répondre au mieux aux besoins des jeunes et au projet du service en proposant un accompagnement quotidien de qualité qui se rapproche d'un climat familial.

I RÉSIDENCES JEUNES

Cheffe de Service : Amélie LAGRAVE

PRÉSENTATION

L'année 2021 aura une nouvelle fois encore été marquée par la crise sanitaire. Les contraintes vécues ont demandé aux équipes de faire preuve d'inventivité et d'adaptation dans leur travail au quotidien afin de garantir aux résidents un accompagnement individuel et collectif de qualité.

Les Résidences Jeunes ont malgré tout profité de cette année pour repenser leurs missions et leur fonctionnement. En effet, les fondamentaux du modèle des Foyers de Jeunes Travailleurs avaient été quelque peu délaissés au profit de l'accueil quasi exclusif de jeunes particulièrement vulnérables. Pourtant, la mixité sociale nécessaire à la cohérence de l'identité des Foyers de Jeunes Travailleurs a permis indirectement d'insuffler une démarche d'Éducation Populaire. Pour ce faire, nos équipes ont bénéficié d'une formation sur ces thématiques et ont été sensibilisées aux notions de participation et d'émancipation du public jeune.

Afin de revenir au projet initial, les Résidences Jeunes ont œuvré à un plan d'action qui se déroulera lors des deux prochaines années et qui prendra fin au centenaire de l'Association Foyer Notre Dame en 2023. Le plan « Résidences Jeunes 2023 » vise les actions suivantes : les Ressources Humaines (*livret d'accueil du nouveau salarié, fiches de poste, définition des missions socio-éducatives, Qualité de Vie au Travail*), l'Accueil des Jeunes (*outils de la Loi 2002-2 livret d'accueil de l'utilisateur, projet personnalisé*).

En cohérence avec ce plan d'action, l'équipe des RJ s'est étoffée pour se constituer désormais d'une Directrice adjointe, Clémentine PEREIRE, d'un gestionnaire locatif, Sébastien HUBER et d'un assistant de gestion, Cyril FETTIG. Ces fonctions support représentent une réelle plus-value dans la constitution de cette équipe et permettent ainsi de donner les moyens aux travailleurs sociaux de se recentrer sur l'accompagnement socio-éducatif des jeunes accueillis. A noter également que les Résidences Aretha FRANKLIN et Saint-EXUPERY ont pu bénéficier de la prise de fonctions d'Amélie LAGRAVE, cheffe de service.

Par ailleurs, le dispositif Vers l'Insertion et l'Autonomie a lui aussi fait l'objet d'une remise à plat. Afin de toujours mieux répondre aux besoins d'un public en constante évolution, les RJ et la Collectivité Européenne d'Alsace se sont accordées pour abaisser le nombre de places, passant de 59 à 38 places, permettant de fait d'assurer un meilleur taux d'encadrement. De plus, la reprise de liens avec le SI-SIAO et l'Unité Jeunes Majeurs de la CeA aura permis de redéfinir un modus operandi entre les prescripteurs et nos services.

De nouveaux outils de pilotage sont également développés et mis en œuvre afin d'avoir une vue globale des activités des Résidences Jeunes telles qu'une anticipation des taux d'occupation et une meilleure gestion du suivi des impayés des résidents.

Cependant, nous constatons qu'environ 2/3 des impayés, au global, peuvent être attribués à des payeurs tiers (*CAF, Collectivité...*), ce qui signifie que seuls 1/3 des impayés sont imputables aux jeunes. Ceci traduit le travail entrepris sur l'accompagnement des jeunes, dans l'optimisation de leur budget. L'une des causes de l'augmentation de la dette tiers peut s'expliquer de la difficulté d'appliquer la réforme des APL depuis janvier 2021.

Enfin, 2021 aura aussi été une année pleine de nouveaux partenariats. Un partenariat avec Unis-Cité a permis l'accueil de douze volontaires du Corps européen Solidaire au sein de la résidence Tomi UNGERER et qui sont venus réaliser des missions de service civique en France. Parallèlement, les Résidences Jeunes ont contribué à la réflexion collective sur le logement étudiant avec le CROUS et l'Université de STRASBOURG afin de mieux anticiper les besoins à venir. Ces échanges nous ont amenés à la conclusion que le service des Résidences Jeunes serait en mesure de se positionner encore davantage sur le territoire tant qu'acteur fort du logement jeune.

I RÉSIDENCES JEUNES

Cheffe de Service : Amélie LAGRAVE

ACTIVITÉS ET PERSPECTIVES

Les perspectives d'activité et de développement pour les Résidences Jeunes sont désormais nombreuses.

En effet, pour donner suite aux échanges avec le CROUS et la Maison Universitaire Internationale de l'Université de STRASBOURG, deux projets de convention de partenariat sont en cours d'étude et de signature. 70 jeunes étudiants, doctorants et programme ERASMUS seront prochainement accueillis au sein des Résidences Tomi UNGERER, Ève LUQUET, Saint-EXUPERY et ILLKIRCH2. Par ailleurs, à l'issue du premier programme d'Unis-Cité STRASBOURG dans le cadre du Corps européen Solidaire, le partenariat sera renouvelé à la rentrée de septembre en vue d'accueillir la prochaine promotion de volontaires à la nouvelle résidence à ILLKIRCH.

Par ailleurs, divers partenariats contribuant à l'insertion des jeunes se poursuivront tout au long de l'année 2022 : Pôle Emploi, aide aux devoirs par des étudiants de Licence de l'Université de STRASBOURG au profit de tous les jeunes résidents, Alemploi, participation au programme « 100 chances, 100 emplois ». Le partenariat s'inscrit pleinement comme un axe fondamental du plan d'action 2021-2023 et continuera de se développer pour apporter des réponses innovantes, favorisant ainsi l'insertion des jeunes accompagnés. D'autres axes restent à déployer :

- la gestion administrative et financière ;
- le développement de l'outil informatique avec le déploiement du logiciel CERI dans sa version web ;
- l'expérimentation d'un coffre-fort numérique à l'usage des résidents de Tomi UNGERER
- l'optimisation de la procédure de candidature pour obtenir un logement en RJ ;
- la gestion et suivi des bâtiments en lien avec nos obligations de sécurité et leur maintenance.

À la suite de la formation sur l'Éducation Populaire, l'équipe des Résidences Jeunes repense actuellement la pertinence et le sens des actions collectives jusqu'ici menées.

En complément, quelques échéances importantes sont au calendrier :

- le renouvellement des conventions triennales pour le dispositif Vers l'Insertion et l'Autonomie qui tiendra compte de l'abaissement des places souhaité en 2021 tout en maintenant le taux d'encadrement actuel ;
- pour le FONJEP qui contribue partiellement au financement des postes articulés autour de la Cohésion Sociale et l'Éducation Populaire ;
- pour les jeunes accueillis en Contrat Jeune Majeur ;
- sans oublier la poursuite de l'agrément Éducation Populaire, porté par les Résidences Jeunes mais qui rayonnera à l'échelle de toute l'Association Foyer Notre Dame.

De plus, l'année 2022 sera riche en enseignements puisque les résidences jeunes poursuivront leurs travaux d'évaluation en vue de la préparation de l'évaluation externe en 2023 dont elles feront l'objet au titre de leur agrément.

Enfin, l'événement à venir sans doute le plus attendu pour le service des Résidences Jeunes est l'ouverture de la nouvelle résidence, dite ILLKIRCH2, dotée de 60 logements, située au sein du Parc de l'Innovation à ILLKIRCH et qui s'inscrit pleinement dans une volonté de création de passerelles entre les jeunes et l'entreprise. La nouvelle résidence disposera de plusieurs espaces collectifs dont des espaces dits de « *coworking* » ou espaces de travail partagés, qui seront mis à la disposition des entreprises et autres partenaires favorisant ainsi les rencontres sous forme d'école de projet ou encore de « *job-dating* » ou rendez-vous de l'emploi.

Pour les Résidences Jeunes, c'est un avenir fait de défis, de travail, de courage mais aussi de partage et de réjouissances qui nous attend. Notre équipe y est prête et nous relèverons le challenge de l'insertion et de l'autonomie dans l'intérêt des jeunes que nous accompagnons !

I RÉSIDENCES JEUNES

Cheffe de Service : Amélie LAGRAVE

CHIFFRES CLÉS 2021

Résidence
Aretha Franklin

Résidence
Saint Exupéry

Résidence
Tomi Ungerer

Résidence
Eve Luquet

Nombre total de candidatures



Taux d'occupation à la fin décembre 2021

92% | 95% | 92% | 94%



Durée moyenne du séjour

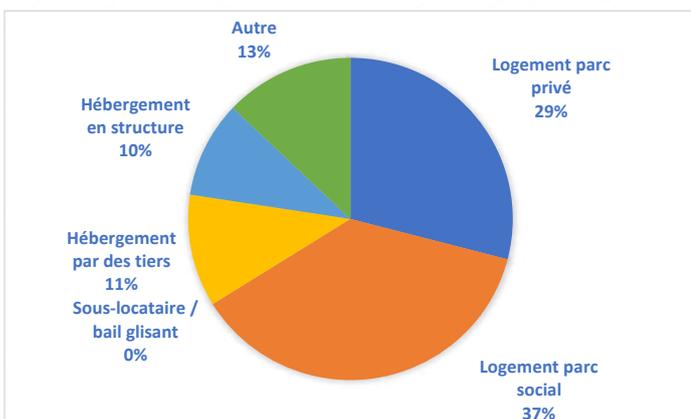
328 | 380 | 586 | 214



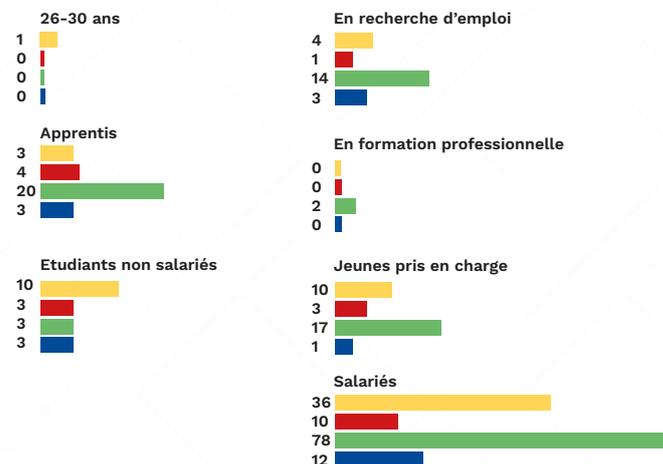
Entrées / Sorties



LIEUX DE SORTIES



PROFILS



I RÉSIDENCES JEUNES

Cheffe de Service : Amélie LAGRAVE

CHIFFRES CLÉS 2021 - DISPOSITIF VIA

Résidence
Aretha Franklin

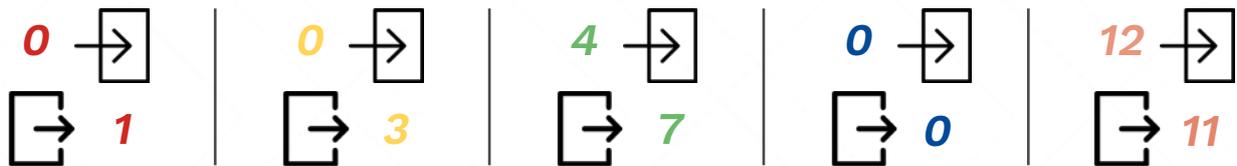
Résidence
Saint Exupéry

Résidence
Tomi Ungerer

Résidence
Eve Luquet

Logements
diffus

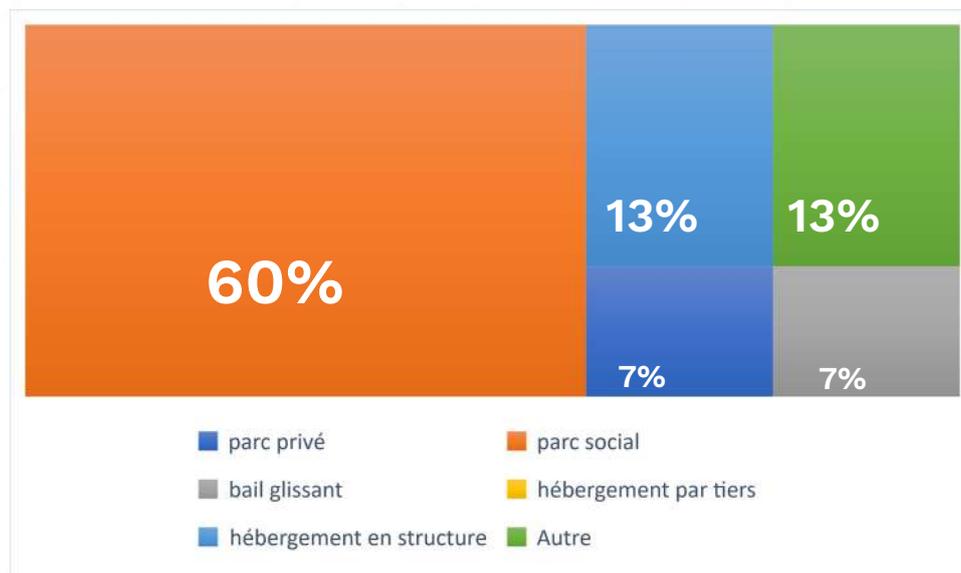
Entrées / Sorties



94% 
ont 18 ans et moins de 20 ans

 138 | 292 | 446 | - | 309
Durée moyenne du séjour (jours)

LIEUX DE SORTIES



I CENTRE ROSA PARKS

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

PRÉSENTATION

Créé en 2006, le Centre Rosa Parks (CRP) inscrit son action dans les missions de protection de l'enfance de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA-67). La mission de notre établissement est d'accueillir des jeunes âgés entre 18 et 21 ans, tous bénéficiaires d'un Accueil Provisoire Jeune Majeur (APJM). Ce dernier, appelé aussi « Contrat Jeune Majeur Insertion », est généralement fixé pour une durée de 6 mois éventuellement renouvelable par la CEA-67.

Au cours de l'année 2021, 38 jeunes ont été accompagnés par le CRP. Avec 18 nouveaux arrivants et 18 jeunes sortis tout au long de l'année. Nous observons une durée de prise en charge de 13 mois un peu plus importante que 2020 (12 mois) et un taux d'occupation de 85 %.

Les jeunes sont accompagnés par une équipe de 4 travailleurs sociaux dans le cadre de leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle. Davantage dans une logique d'insertion que de protection de l'enfance, l'accompagnement proposé vise à favoriser le plus rapidement possible l'émancipation de chaque jeune.

Pour ce faire, des entretiens a minima hebdomadaires sont fixés, des démarches extérieures sont organisées si besoin et des visites à domicile sont assurées régulièrement. L'accompagnement s'articule autour d'un projet personnalisé individualisé co-construit avec chaque jeune avec comme objectif l'acquisition de leur autonomie et de leur indépendance.

Dans ce même objectif, le CRP est locataire de 25 logements d'insertion qu'il met à disposition des jeunes accueillis. Ces appartements, diffus et individuels, sont de petite taille (principalement des studios ou T1) et issus du parc privé ou social.

CHIFFRES CLÉS 2021

Jeunes accompagnés



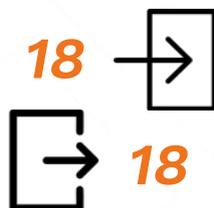
Répartition par sexe



Logements



Entrées / Sorties



Durée moyenne de prise en charge



Taux d'occupation



ACTIVITÉS 2021

Les jeunes orientés en 2021 : idéal-type

Les jeunes orientés au CRP sont tous issus d'établissements ou de dispositifs de la protection de l'enfance (Maison d'Enfants à Caractère Social, Foyer d'Actions Éducatives, dispositifs dédiés à l'accueil de Mineurs Non Accompagnés,...).

I CENTRE ROSA PARKS

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

ACTIVITÉS 2021

A leur accueil, les jeunes sont âgés de 18 ans ½ et représentés aux trois quarts par des hommes. Près des 2 tiers d'entre eux suivent une formation en alternance qui leur assure en moyenne une rémunération d'apprentis de 700,00 € mensuels (*les autres, principalement scolarisés en voie directe et/ou sans ressources, bénéficient de notre soutien financier à hauteur de 250,00 € par mois*).

Nous observons que, comme chaque année, les jeunes qui nous sont orientés aspirent tous à continuer leur parcours d'insertion en verbalisant le souhait d'être accompagné dans toutes les démarches liées à leur majorité (*en particulier administratives*), d'avoir une activité professionnelle rémunérée et d'accéder à un logement.

Nous constatons également que les jeunes vivent dans les premiers mois de leur accueil dans notre établissement comme une rupture déstabilisante, parfois violente. En effet, ils passent pour une grande majorité d'entre eux d'un accompagnement où ils étaient plus objets qu'acteurs de leur devenir au travers d'une prise en charge où nombre de démarches et de décisions étaient prises à leur place. Au CRP, ils découvrent alors que l'équipe éducative s'interdit de faire à leur place mais plutôt avec eux.

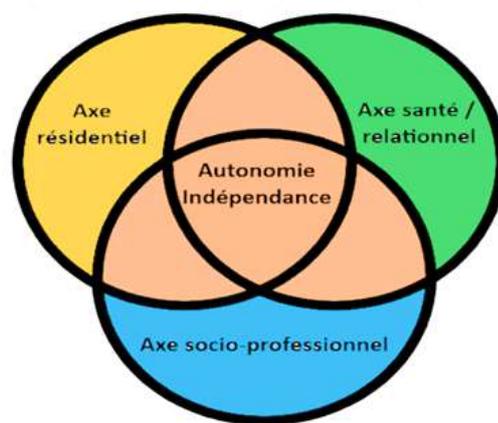
L'accès à l'autonomie et à l'indépendance : pierre angulaire de la prise en charge

→ Notre établissement propose un accompagnement socio-éducatif global qui a pour objectif de favoriser une émancipation rapide des jeunes accueillis. Ainsi, au-delà de l'accès à la majorité, ces derniers doivent acquérir dans un délai contraint (*durée du contrat jeune majeur*) les connaissances et les compétences qui leur permettront d'accéder à leur autonomie et leur indépendance. Nous faisons le distinguo entre ces deux notions étroitement liées mais néanmoins indispensables pour contribuer à mener à bien les projets d'insertion sociale et professionnelle des jeunes accompagnés qui aspirent à une certaine liberté :

- être autonome, « *obéir à sa propre loi, se gouverner soi-même* » : le jeune est en capacité de comprendre la situation dans laquelle il se trouve, de savoir où chercher des informations, des conseils si besoin, de décider par lui-même ce qu'il va faire et comment il va le faire ;
- être indépendant, « *ne dépendre de rien ni personne* » : le jeune est en capacité de s'affranchir des autres quant à sa vie quotidienne en ayant une activité professionnelle rémunérée qui lui permet d'avoir un logement et de ne plus être pris en charge par une quelconque institution par exemple.

Pour ce faire, avec l'aide de son travailleur social référent, le jeune va élaborer et faire évoluer son projet personnalisé. Ce dernier est construit autour de 3 axes principaux :

- axe socio-professionnel : accès aux droits, construction - réorientation - pérennisation du projet professionnel... ;
- axe résidentiel : gestion « *raisonnable* » du logement mis à disposition, élaboration du projet locatif, gestion du budget et de la vie quotidienne... ;
- axe santé / relationnel : santé (*physique et psychique*), relations à l'Autre (*famille - amis - tiers...*), accès à la citoyenneté, à la culture et aux sports sont autant de points abordés afin de favoriser le bien être des jeunes accompagnés.



→ Les démarches administratives : incontournables mais très chronophages

Comme chaque année, l'équipe note la part très importante de l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches administratives (*de plus en plus numériques*) quelque que soit la thématique abordée. En effet, devenus majeurs, les jeunes se retrouvent face à une nouvelle situation inédite : devoir renseigner des dossiers et formulaires dans tous les domaines liés à leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

→ L'accompagnement juridique : une plus-value indéniable pour l'équipe éducative

- accompagnement et information individuels dans les démarches complexes liées au séjour : accès au séjour (*démarches consulaires, demandes de titres de séjour et compléments aux demandes déjà en*

I CENTRE ROSA PARKS

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

ACTIVITÉS 2021

cours sur la base de la situation du jeune et du cadre légal), autorisations de travail, renouvellement des titres de séjour, changement de statut...

- démarches juridiques courantes : droit du travail, de la consommation, pénal...

A l'instar de l'accompagnement socio-éducatif dispensé au CRP, la grande majorité des démarches est réalisée par le jeune lui-même, avec l'accompagnement, le conseil, et la relecture de notre juriste.

→ Les actions collectives

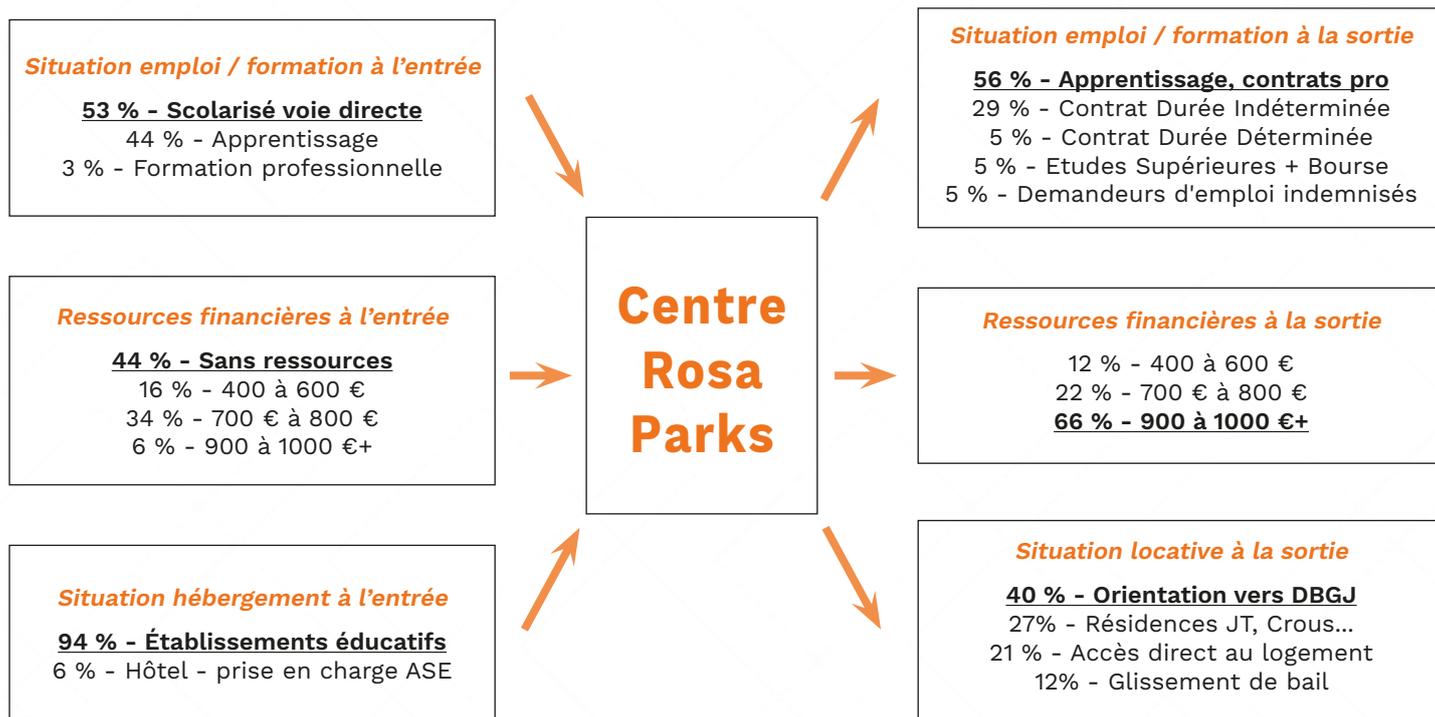
Une année encore, la crise sanitaire liée au COVID n'a pas favorisé l'organisation ou la tenue d'actions collectives. Néanmoins, l'équipe éducative a été en mesure de proposer des ateliers à l'occasion des déclarations d'impôts, de la journée internationale des droits des femmes ainsi qu'une action de solidarité organisée avec l'Établissement Français du Sang. Des ateliers en lien avec l'alimentation (*cuisine & escape game culinaire*) et le bien-être (*écriture, initialisation à la sophrologie*) par le biais des Associations Stamtish et Les Petites Cantines ont également pu être proposés.

Nous avons enfin initié en fin d'année un projet avec l'association Stimultania, une artiste photographe et des jeunes femmes du CRP devant déboucher sur une exposition début 2022. Ensemble, elles se questionnent autour de la thématique "*Figures de pouvoir*".

Evolution très positive des parcours des jeunes accompagnés : pas de sortie sèche

→ Forte mobilisation des parties prenantes :

L'énergie déployée par les jeunes et l'équipe éducative a indéniablement contribué à ne constater que des sorties positives de notre établissement en 2021. Cette situation a également été favorisée par un travail de partenariat de qualité avec l'Equipe Accompagnement Spécialisée de la CEA-67 avec qui nous avons été en mesure d'adapter notre accompagnement à la singularité de chaque jeune en ayant davantage de souplesse quant à la durée de certains contrats jeunes majeurs. Autant d'atouts, qui, dans une logique de sécurisation de parcours, ont permis aux jeunes de continuer leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle de manière plus sereine et de pouvoir valider tout ou partie des projets travaillés.



I CENTRE ROSA PARKS

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

ACTIVITÉS 2021

→ Depuis de nombreuses années, c'est la première fois qu'aucun jeune ne sort de notre établissement sans solution de logement ou d'hébergement, évitant ainsi de solliciter leur réseau amical ou familial fragile et/ou l'hébergement d'urgence.

Un bilan très positif au regard de nos missions

La situation des jeunes à la fin de leur prise en charge au CRP montre à quel point ces derniers, ainsi que l'équipe éducative, se sont mobilisés pour mener à bien leur projet d'insertion. Ainsi :

- plus d'un tiers des jeunes est devenu locataire d'un logement soit en accès direct soit par le biais d'un glissement de bail dans le parc privé ou social et 40% ont été orientés vers le dispositif Baux Glissants Jeunes qui leur permettra à terme (*6 mois minimum*) de passer d'un statut de sous-locataire à celui de locataire à part entière ;
- l'accès au logement est en grande partie conditionné par l'obtention d'un salaire suffisamment important et pérenne. Nous observons que les jeunes sortants de notre établissement sont plus des deux tiers à percevoir des ressources supérieures ou égales 900 € alors qu'ils n'étaient que 6% dans cette situation au début de leur accompagnement.

Mouvements RH et taux d'occupation

→ L'équipe du CRP a toujours été stable d'un point de vue des ressources humaines. Chaque année, l'un ou l'autre salarié quittait l'établissement pour d'autres projets professionnels et/ou personnel. Cette année a en revanche été marquée par davantage de départ pour des raisons identiques. Ainsi, ce sont 2 travailleurs sociaux (*ayant le plus d'ancienneté au CRP*) ainsi que notre agent de maintenance qui ont souhaité donner un nouveau souffle à leur carrière. A l'instar de la grande majorité des structures du secteur social, nous avons également rencontré des difficultés de recrutement avec peu de réponses adaptées à nos offres d'emploi. Ces difficultés ont impacté notre organisation et notre fonctionnement mais, grâce à une forte solidarité de l'ensemble de l'équipe nous avons pu maintenir un accompagnement de qualité. Néanmoins ces difficultés auront eu un impact sur le taux d'occupation en freinant parfois notre réactivité.

→ A compter de 2017, le taux d'occupation du CRP n'a eu de cesse d'augmenter avant de diminuer à 85 % pour l'année 2021. Les difficultés de recrutement ont sans doute eu un impact sur ce dernier mais si nous l'observons sur la dernière décennie nous constatons qu'il se situe toujours dans la même frange des 85-90 % d'occupation annuelle. Aussi, d'autres éléments peuvent expliquer ce taux :

- Nous n'avons pas toujours de logement immédiatement disponible qui soit adapté à une orientation (*exemple : pas d'appartement mobilisable à Haguenau alors que le jeune y inscrit son insertion depuis plusieurs années -réseau amical, emploi et/ou formation, ...*).
- Les jeunes restent plus longtemps sur la liste d'attente de la CEA67. Ainsi, lorsqu'un accueil est envisageable, l'orientation faite n'est plus forcément d'actualité. Il s'agit alors de procéder à de nouveaux entretiens de préadmission.
- Les jeunes peuvent également rencontrer des difficultés pour prendre attache avec nous et accepter leur orientation vers notre établissement. Nous observons par exemple, des jeunes qui mettent plusieurs semaines (*parfois mois*) pour prendre contact avec nous afin de fixer un entretien de préadmission ou de nous renvoyer un dossier de candidature. Nous mettons en lien ce phénomène avec le fait que ces deux démarches font bien souvent parties des premières qu'ils ont à effectuer seuls.
- Des appartements peuvent être bloqués plusieurs semaines pour des problèmes techniques (*traitements punaises de lit de plus en plus fréquents et longs, remise en état du logement, réhabilitation suite à dégât des eaux, ...*) différant ainsi l'entrée d'un jeune.

I DISPOSITIF BAUX GLISSANTS JEUNES

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

PRÉSENTATION

Projet retenu fin 2019 dans le cadre d'un co-financement État (DRDJSCS Grand Est) / Caisse d'Allocation Familiale (CAF) / Collectivité Européenne d'Alsace – Département du Bas-Rhin (CEA67), le Dispositifs Baux Glissants Jeunes (DBGJ) a été créé pour favoriser l'accès au logement à des jeunes en voie d'insertion.

Dans le cadre de l'Intermédiation Locative (IML), le DBGJ vise à permettre l'accès au logement par une phase transitoire destinée à développer et à confirmer un « savoir habiter » et à acquérir les compétences nécessaires au « savoir vivre en autonomie ».

Les jeunes nous sont orientés par le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO67). Le DBGJ accueille simultanément jusqu'à 20 jeunes, femmes et hommes, âgés entre 18 et 21 ans qui :

- disposent de ressources suffisantes pour faire face aux différentes charges de la vie quotidienne,
- sont dans une situation administrative qui ne présente pas de freins à l'ouverture des droits (notamment à l'allocation logement),
- présentent des capacités d'autonomie pour gérer et occuper un logement individuel.

Avec 17 entrées et 23 sorties, le DBGJ a accompagné 37 jeunes dans des appartements individuels et diffus allant du studio au 2 pièces. Ces logements sont situés dans l'Eurométropole de Strasbourg et proviennent du parc locatif privé ou social avec respectivement pour proportion de captation 1/3 – 2/3.

Après un démarrage difficile du dispositif en pleine crise sanitaire (montée en charge importante qu'à partir du 2^{ème} semestre 2020), le taux d'occupation pour 2021 est de 88 % (26 % en 2020).

CHIFFRES CLÉS 2021

Jeunes accompagnés



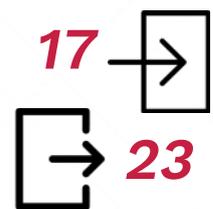
Répartition par sexe



Logements



Entrées / Sorties



Durée moyenne de prise en charge



Taux d'occupation



ACTIVITÉS 2021

Profil des jeunes accueillis au DBGJ

Les jeunes accompagnés par notre dispositif sont tous originaires d'établissements éducatifs et dans une moindre mesure de services Jeunes Majeurs ou de familles d'accueil. Ce sont principalement des jeunes hommes (seules 2 femmes ont été orientées puis accueillies en 2021) en apprentissage avec un salaire moyen mensuel s'élevant à 820 €.

I DISPOSITIF BAUX GLISSANTS JEUNES

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

ACTIVITÉS 2021

Profil des jeunes accueillis au DBGJ

Les jeunes accompagnés par notre dispositif sont tous originaires d'établissements éducatifs et dans une moindre mesure de services Jeunes Majeurs ou de familles d'accueil. Ce sont principalement des jeunes hommes (*seules 2 femmes ont été orientées puis accueillies en 2021*) en apprentissage avec un salaire moyen mensuel s'élevant à 820 €.

Des jeunes isolés nécessitant un accompagnement socio-éducatif plus important

Les jeunes orientés vers le DBGJ sont donc tous en fin de "parcours ASE" et vivent un changement brutal de prise en charge en accédant à un dispositif d'intermédiation locative.

En effet, mineurs ou très jeunes majeurs, ils bénéficiaient jusqu'alors d'un cadre de vie très contenant et sécurisant. Force est de constater que, bien souvent, ce type de prise en charge ne favorise pas l'accès à l'autonomie ni une perception des réalités et des responsabilités liées à l'accès à la majorité.

Ainsi, au-delà du fait de n'avoir pu expérimenter seul la vie en appartement, nous observons qu'une partie très importante de ces jeunes accueillis dans notre dispositif connaissent pour la première fois l'injonction de gagner très rapidement en autonomie et en indépendance.

Ils passent alors d'une forme prise en charge "all inclusive" où nombre de choix et démarches sont faits à leur place, où nombre de choses leur sont dues et où les réalités en lien avec une vie d'adulte et ses contraintes sont encore méconnues, à une situation dans laquelle il doivent être désormais pleinement acteurs de tout ce qui les concernent.

Dès lors, l'accompagnement social lié au logement dans le cadre de l'IML qui visait à permettre l'accès locatif par une phase transitoire destinée à développer et à confirmer un « *savoir habiter* » ainsi qu'à acquérir les compétences nécessaires au « *savoir vivre en autonomie* » prend une toute autre mesure car il doit prendre en compte de manière plus importante l'ensemble des dimensions composant le parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Aussi, les travailleurs sociaux doivent assurer un accompagnement socio-éducatif global des jeunes pour garantir leur accès au logement. A l'instar d'un Accueil Provisoire Jeune Majeur proposé par la CEA67, cet accompagnement repose très souvent sur 3 axes principaux.

- **Axe résidentiel**

Les questions liées à l'accès au logement sont un élément fondamental de l'accompagnement proposé. Plusieurs thématiques sont travaillées avec les jeunes sous-locataires qui ont bien souvent tout à apprendre concernant les démarches d'accès au logement : la gestion « *raisonnable* » du logement mis à leur disposition, la gestion millimétrée d'un budget modeste (*assurer le paiement courant du loyer ainsi, des différentes charges y afférents ainsi que les dépenses liées à la vie quotidienne*) ainsi que la découverte des différents lieux ressources en lien avec la localisation de leur appartement. Nous devons également travailler sur les représentations liées au logement où les jeunes, ignorant les réalités du marché locatif strasbourgeois, aspirent dans un premier temps à des logements inadaptés à leur budget (*souhait d'appartement au loyer trop élevé en raison de leur superficie et de leur localisation*).

- **Axe socio-professionnel**

Le parcours d'insertion professionnelle est la pierre angulaire du projet de vie des jeunes accueillis. Il s'agit pour les travailleurs sociaux d'accompagner les jeunes déjà en emploi (*apprentissage, travail temporaire, CDI/CDD*) vers la pérennisation de leur activité salariée (*médiation avec l'employeur, remobilisation, levés des freins périphérique à l'emploi*) ou dans l'élaboration d'une réorientation professionnelle le cas échéant.

- **Axe santé / relationnel**

Si l'insertion professionnelle et locative occupent une place importante dans les préoccupations des jeunes et dans l'accompagnement effectué par l'équipe éducative, cette dernière ne néglige pas pour autant les autres aspects de leur cadre de vie. Ainsi, la santé (*physique et psychique*), l'accès à la citoyenneté, à culture et aux sports sont autant de points abordés afin de favoriser le bien être des jeunes accompagnés et leur inclusion sociale.

I DISPOSITIF BAUX GLISSANTS JEUNES

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

ACTIVITÉS 2021

Enfin, l'équipe note la part très importante et chronophage de l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches administratives. En effet, pour devenir locataires, les jeunes vont devoir acquérir rapidement des connaissances et compétences afin de mener à bien ces démarches et d'accéder aux droits et aides financières auxquels ils peuvent prétendre en renseignant des dossiers et des formulaires dans tous les domaines liés à leur parcours d'insertion sociale et professionnelle (*CPAM, CAF, Impôts, Mobilijeune, Visale, renouvellement de titre de séjour pour les jeunes étrangers,...*).

CAF et la réforme de l'APL : impacts sur l'accompagnement social

L'ouverture des droits à l'allocation logement est une des conditions incontournables pour les jeunes aux revenus modestes que nous accompagnons. Aussi, un exemple de démarche administrative complexe lié à l'accompagnement des jeunes concerne la réforme de janvier 2021 sur le calcul de l'APL. Cette dernière a instauré un nouveau mode de calcul sur les aides au logement : celles-ci seront en effet calculées tous les 3 mois sur la base des revenus perçus au cours des 12 derniers mois et non plus tous les ans sur la base des revenus perçus 2 ans auparavant.

Les jeunes, qui en général n'ont pas de longue expérience professionnelle et qui pouvaient donc percevoir le maximum d'aides avec l'ancien mode de calcul étaient particulièrement défavorisés par la nouvelle réforme. Mais heureusement un abattement forfaitaire a été prévu pour maintenir leurs APL en l'état.

Ainsi, dès l'application de la réforme en janvier 2021, nous avons pu l'expérimenter avec les jeunes en situation de sous-locataires dans le cadre d'un bail glissant. Lors des premières demandes d'aides au logement, nous avons pu faire un certain nombre d'observations : une durée rallongée de l'étude des droits et donc du calcul de l'APL et une simulation APL très approximative sur le site de la CAF.

Ces 2 phénomènes, conjugués à la nouvelle réforme, ne nous ont pas permis, au début de la prise en charge, de déterminer le loyer résiduel exact des jeunes sous-locataires et donc à les mettre en situation d'incertitude et de fragilité. Lorsque, 2 à 3 mois plus tard, voire au-delà, les premiers résultats des montants APL ont été communiqués à leurs allocataires, nous avons constaté des montants inférieurs de 100€ à 150€ à ceux annoncés dans la réforme.

Nous avons donc contacté par téléphone la (*nouvelle*) plateforme de la CAF où la réponse la plus courante était : « les salaires des apprentis sont pris en compte dans le calcul de l'APL au même titre que les salaires ». Ces informations ont contribué à semer le doute dans nos pratiques jusqu'à remettre en cause la pertinence de l'accès au logement pour nos publics.

Pour régulariser les dossiers et obtenir gain de cause, nous avons souvent dû multiplier les démarches (*RDV à la CAF, RDV téléphoniques, renvois de dossiers, de déclarations de ressources, modification des informations dans « mes droits sociaux », etc...*) et solliciter l'aide des experts de la CAF de Strasbourg grâce auxquels les situations ont enfin progressivement été régularisées. Malgré ces interventions, certaines demandes de glissement de bail ont dû être différées de quelques mois en raison du retard pris dans ces situations.

Aujourd'hui, la CAF traite les dossiers des apprentis en tenant compte des abattements figurant dans la nouvelle réforme ce qui nous permet d'entrevoir un accompagnement plus serein et plus apaisant pour nos jeunes. Néanmoins, la vigilance reste de mise, certains dossiers n'étant toujours pas régularisés et les nouvelles demandes d'aide au logement nécessitant encore 2 à 3 mois d'étude à la CAF.

La recherche et la captation de logement : un véritable défi

Nous avons géré 35 logements en bail glissant tout au long de l'année 2021. Ces derniers proviennent pour 1/3 du parc privé et 2/3 du parc social. La captation de logement dans le parc privé nous apparaît très complexe et nécessite la mobilisation quotidienne de notre référent logement qui identifie plusieurs freins dont les principaux sont :

→ Le marché locatif sur Strasbourg est très tendu (*offres de logements bien inférieures à la demande*) qui concourent à des loyers élevés (*jusqu'à 7 % d'augmentation dans certains quartiers de l'Eurométropole*). Nous observons que les jeunes qui nous sont orientés sont en concurrence directe avec la population universitaire qui représente 60 % des recherches de location sur les mêmes biens. Cette forte concurrence

I DISPOSITIF BAUX GLISSANTS JEUNES

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

PERSPECTIVES

nous amène à être témoins de situations ubuesques comme, par exemple, le versement d'une caution jusqu'à 6 loyers d'avance fait par les parents d'un jeune étudiant.

La faiblesse des ressources des jeunes (820 € de salaire moyen) et la nature peu pérenne de leurs contrats de travail (principalement des contrats d'apprentissage ou des contrats à durée déterminée). Les propriétaires demandent souvent à ce que les ressources de leur locataire soient trois fois supérieures au loyer (notre cible est un studio avec loyer de 450 - 470 € charges comprises). L'augmentation importante des charges énergiques (électricité, gaz) nous freinent également dans la captation de logements strasbourgeois qui sont majoritairement anciens avec une isolation moyenne.

L'absence d'un garant physique même si la garantie VISALE peut compenser cette demande. La précarité sociale renforce la vigilance des bailleurs qui se trouvent face à des impayés de loyers en forte augmentation. Aussi, de nombreux propriétaires souscrivent à la Garantie Loyers Impayés (environ 80 % du parc privé) ce qui nous écarte de fait de ce réseau en raison du statut juridique des associations.

Nous observons également une certaine méfiance, parfois même, un certain ostracisme vis-à-vis des jeunes en concurrence avec des demandeurs plus matures. Il arrive aussi que les propriétaires ne souhaitent pas louer leur(s) bien(s) à des jeunes étrangers.

Si la captation de logements du parc privé nous est demandée dans le cadre de l'IML, nous notons que l'accès à un logement du parc social apparaît plus adapté en raison de son coût (loyer significativement plus modéré pour une surface plus importante), de critères d'attribution moins stricts et de logements souvent de meilleure qualité (nous avons par exemple dû dénoncer 3 baux du parc privé en raison de vices cachés importants rendant les logements à la limite de la salubrité).

Un dispositif qui fait indéniablement ses preuves

Sur les 23 jeunes sortis en 2021 de notre DBGJ, plus de 80 % ont vu le bail "glisser à leur nom" c'est-à-dire qu'ils sont devenus locataires à part entière du logement dans lequel nous les avons accompagnés. Les 20 % restant représentent des jeunes qui ont soit accédé à un logement plus proche de leur aspirations (situation géographique, surface, prix,...) ou changer de projet (choix d'une colocation avec un ami ou un proche).

La durée de prise en charge initialement prévue à 6 mois minimum s'est élevée à 8 mois en 2021. Cette durée s'explique principalement par des jeunes nécessitant encore quelques mois supplémentaires pour asseoir et conforter leur situation de futurs locataires auprès des propriétaires (accompagnement social lié au logement non terminé, attente d'ouverture de droits ou signature de bail différée administrativement).

Enfin, forts de ces résultats, convaincus de l'utilité de notre dispositif qui contribue à sécuriser le parcours d'insertion de jeunes, nous devons faire face à de nouveaux défis dès 2022 afin de permettre de continuer cette activité en cherchant à pérenniser davantage les financements alloués jusqu'à maintenant.

LE PÔLE ASILE RÉFUGIÉS

I LE PÔLE ASILE RÉFUGIÉS

L'édito de la Directrice du Pôle Asile Réfugiés, Cathie GESTHAZ

Comme je l'ai annoncé dans le préambule du rapport d'activité de l'année dernière, le Pôle Asile Réfugiés est resté mobilisé en cette année 2021 et les rapports détaillés qui suivent mettent en exergue tout le travail de terrain accompli par les cadres et les équipes pluridisciplinaires. Notre activité s'inscrit totalement dans l'évolution mondiale de la question migratoire et nous nous adaptons à toutes les nationalités et profils des personnes que nous accompagnons en respectant une législation stricte et parfois contraignante.

La question migratoire fait encore et toujours débat car située au cœur de la géopolitique et de la situation sanitaire, climatique, sécuritaire mondiale qui s'aggrave dans le monde et le migrant est souvent victime de représentations erronées. L'immigration interroge, questionne et se trouve au cœur de discours inexacts, surfant sur la peur de l'autre, qui divisent et servent certains enjeux politiques. Notre association a un rôle à jouer à la fois en inscrivant avec conviction et engagement ses missions dans ces politiques publiques au service des demandeurs d'asile, des personnes autorisées au séjour et des réfugiés bénéficiaires de la protection, mais aussi dans la démystification des discours, parfois nauséabonds, qui sont servis par certains extrêmes.

La plateforme info-réfugiés mise en place en 2021 et les sessions d'information sur le droit des étrangers participent de la clarification de la place et des droits des publics en demande de protection ou déjà protégés. La création d'un poste cadre de juriste en charge du plaidoyer apporte lui aussi une plus-value indéniable en proposant une veille juridique de qualité et un soutien infailible aux équipes sur les questions du droit des étrangers.

Si la question du migrant est si présente, c'est aussi au regard des chiffres qui sont en augmentation constante. Ainsi, en 2021, il y a 300 millions de migrants dans le monde, selon le chiffre annoncé par la directrice générale de l'Unesco et le secrétaire général de l'ONU à l'occasion de la journée internationale des migrants. Ils ont, tous deux, rappelé la situation de vulnérabilité de ces populations face aux bouleversements du monde et ils ont fait appel à la nécessité de mobilisation et de solidarité pour faire respecter les droits de ces migrants*. Même si la crise du COVID a entraîné une baisse temporaire des flux vers les pays de l'OCDE, on constate que les déplacements de population à l'intérieur de leur propre pays sont restés très importants ; autant de personnes qui se tourneront peut-être vers l'Europe un jour. La dégradation de la situation sécuritaire dans des pays comme l'Afghanistan a elle aussi augmenté le nombre de personnes en recherche de protection. Si beaucoup se réfugient dans des pays limitrophes faute de moyens, d'autres ne rêvent que de cet « eldorado » que représente l'Europe, à n'importe quel prix, parfois au péril de leur vie.

Plus de 1924 migrants seraient morts ou disparus dans les eaux de la Méditerranée centrale et occidentale en 2021 selon la porte-parole du Haut-Commissariat aux Réfugiés. Parcours migratoires semés d'embûches et, sur cette route périlleuse, les migrants sont souvent victimes de violation des Droits de l'Homme de toute nature, torture, victime de traite. Proies faciles, les femmes et les enfants sont particulièrement en danger.

En 2021, consciente des traumatismes de l'exil parfois aggravés par un parcours difficile, l'AFND a saisi l'opportunité de créer un poste de psychologue spécialisé qui apporte par son savoir-faire une plus-value aux usagers. Le lien avec les services de psychiatrie et les centres médico-psychologiques se construit peu à peu et les personnes peuvent bénéficier d'un temps de rencontre et d'une évaluation psychologique dans des délais courts, s'ils le souhaitent. Des réunions thématiques à destination des référents sociaux sont organisées et seront développées en 2022.

L'activité du Pôle Asile Réfugiés se trouve aussi au cœur d'un système de l'asile en Europe qui reste complexe même si les déclarations de la ministre déléguée chargée de la citoyenneté, Marlène Schiappa, appelle de ses vœux une politique migratoire commune au niveau européen, tardant à se mettre en place. La révision du règlement de Dublin III est toujours à l'ordre du jour et a des conséquences humaines importantes. Par exemple, l'impossibilité de choisir leur pays d'asile en Europe a un fort impact sur l'accompagnement des personnes admises en HUDA car elles sont, du jour au lendemain, transférées vers le premier pays d'accueil.

Quant aux pouvoirs publics français, ils annoncent une volonté politique de donner de la cohérence et de la lisibilité à notre système d'asile en souhaitant une politique migratoire maîtrisée et équilibrée, reposant sur l'humanité et la clarté. Avec un schéma national des demandeurs d'asile et des réfugiés qui prévoit

I LE PÔLE ASILE RÉFUGIÉS

L'édito de la Directrice du Pôle Asile Réfugiés, Cathie GESTHAZ

de mieux répartir à l'aide de clés de répartition la demande d'asile sur les territoires en fonction de leur capacité d'accueil, de mieux prendre en compte la santé des personnes en leur proposant un rendez-vous santé dès l'arrivée, la mise en place de Centre d'Accueil et d'Etude des Situations. Une recodification du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile en vigueur depuis le 1^{er} mai 2021 qui a, elle aussi, vocation de le rendre plus lisible et de le mettre à jour au regard de la loi asile de 2018, dite "loi Colomb".

Mais les choses ne sont pas si simples sur le terrain, ne serait-ce que lorsque l'on évoque les personnes qui se maintiennent sur le territoire sans y être autorisées. Nous constatons régulièrement dans nos service la présence de personnes qui ont vu leur demande d'asile rejetée et pour lesquelles il n'est pas envisageable, pour différentes raisons, de quitter un pays dans lequel ils ont projeté leur avenir. Ceux qu'on qualifie de « *présences indues* » sont des personnes déboutées sans solution de sortie ou des réfugiés sans proposition de logement dans les délais impartis par la législation. Cela reste un sujet majeur de nos préoccupations qui trouve peu de solutions en 2021. De même, l'accès aux droits et les complexités administratives sont des difficultés encore rencontrées au quotidien par les équipes.

Si on met en perspective le nombre de demandeurs d'asile avec l'Europe qui a enregistré 535 000 premières demandes*, la France est concernée par 103 000 premières demandes déposées (148 200 en Allemagne), soit une hausse de 7% par rapport à 2020*. Dans l'ensemble des pays européens, 257 000 personnes ont été protégées. En France, 54 094 décisions accordant la protection ont été prises par l'OFPRA et la CNDA avec des délais moyens de traitement des dossiers en diminution (8.6 mois). Le taux d'accord est de 38.8% contre 34.4% en 2020*.

Au niveau national, les nationalités les plus représentées sont l'Afghanistan, la Côte d'Ivoire, le Bangladesh, la Guinée et la Turquie. Dans le Bas-Rhin, c'est la Géorgie, l'Afghanistan, l'Albanie, la Russie et la Somalie qui sont les principaux pays d'origine. La Géorgie est très largement représentée, ce qui peut s'expliquer, en partie, par la possibilité d'entrer dans l'espace Schengen sans visa. Selon Didier Leschi, directeur de l'immigration et de l'intégration (OFII), les causes du départ peuvent être liées à des raisons économiques ou de santé*. Les taux de protection obtenus avoisinant seulement les 4%, l'on peut imaginer les conséquences du rejet de la demande d'asile et l'incidence sur le nombre de demandes de régularisation au titre de la santé, avec des délais de réponse par la préfecture qui restent longs et laissent les personnes dans l'espoir.

Avec une activité soutenue et riche, l'année 2021 a été fructueuse en propositions et réponses aux besoins des publics. Pour les demandeurs d'asile, un positionnement sur le nouveau marché public de 2022 à l'échelle du Grand Est, la création de places LGBT+ en CADA. Pour les bénéficiaires de la protection internationale, une offre en intermédiation locative, notamment pour les réfugiés en réunification familiale parfois en suroccupation dans leur logement, la perspective d'une annexe du CPH sur la ville de Sélestat avec une augmentation des places agréées, un projet en lien avec la ville de Strasbourg, adossé au dispositif d'accompagnement « *Hors les murs* », permettant de travailler l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés. Pour les personnes autorisées au séjour par voie préfectorale, accompagnées par l'Action pour Personnes Régularisées, une extension de 50 places.

En 2022, les objectifs poursuivis par le Pôle Asile Réfugiés sont de rester mobilisés comme pour l'opération APAGAN en septembre, de poursuivre la réflexion sur des réponses innovantes et adaptées, de promouvoir encore plus de partenariats dans un souci d'ouverture, d'évaluer la qualité de nos services et de mettre en place des actions correctives, de favoriser l'accès au numérique et à la dématérialisation dès l'arrivée sur le territoire des demandeurs d'asile.

Cathie **GESTHAZ**
Directrice du Pôle Asile Réfugiés

* <https://www.un.org/fr/observances/migrants-day/messages>

* <https://www.ofpra.gouv/fr/>

* <https://ec.europa.eu>

* <https://www.lavie.fr/actualite/geopolitique/pourquoi-les-georgiens-sont-ils-si-nombreux-a-venir-en-france->

* source site de Forum Réfugiés

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Jean-Baptiste REBATTU

PRÉSENTATION

A l'instar de l'année 2020, l'année 2021 peut être analysée comme une année bien singulière pour la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA) du Bas-Rhin dans ses missions d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Elle peut en effet être scindée en deux périodes. Les six premiers mois de l'année encore marqués par la pandémie avec un nombre de primo-demandeurs relativement faible et les 6 derniers mois de l'année dont le flux de primo-demandeurs est largement comparable avec celui de l'année 2019, année la plus importante pour le premier accueil de la SPADA du Bas-Rhin.

L'augmentation des flux sur la deuxième partie de l'année a recentré la SPADA du Bas-Rhin sur sa mission première qui consiste à accompagner le primo-demandeur dans sa demande d'asile. Pour autant, l'ensemble du travail de restructuration et d'amélioration des procédures internes ayant pour objectif de mieux prendre en compte les spécificités et la vulnérabilité de l'usager n'a pas été vain et s'est poursuivi en 2021. En effet, malgré une file active importante, l'usager est au cœur de notre accompagnement dans l'ensemble des prestations prévues dans le cahier des clauses particulières du marché public des SPADA.

Aussi, afin de continuer d'accompagner sans distinction l'ensemble des personnes souhaitant déposer une demande d'asile, l'Association Foyer Notre Dame a souhaité se positionner de nouveau sur le marché public SPADA émis au cours de l'année 2021 pour la période 2022-2024 avec l'ensemble des co-traitants du marché actuel (Croix Rouge Française, AIEM, ACCES, ARS).

Ce nouveau marché, nous le verrons plus précisément dans le sujet d'ouverture, encadre encore plus précisément les missions des SPADA et notamment le cadre d'application de la prestation C. Par ailleurs, ce marché consacre définitivement la dématérialisation des documents de l'OFPPRA prévue initialement dans la loi Asile et Immigration du 10 septembre 2018 et en expérimentation depuis 2021 en Nouvelle-Aquitaine et en Bretagne.

Les missions de la SPADA67 se concentrent autour de 3 prestations :

- **La prestation A** correspond tout d'abord à accompagner les personnes étrangères vers le dépôt d'une demande d'asile.
- **La prestation B** désigne l'accompagnement social et administratif ainsi que la domiciliation postale des personnes en demande d'asile non hébergées dans le dispositif national d'accueil (DNA).
- Enfin, **la prestation C** a pour objectif d'accompagner les bénéficiaires de la protection internationale vers le droit commun pour une durée maximale de 6 mois.

CHIFFRES CLÉS 2021

33 120  courriers distribués

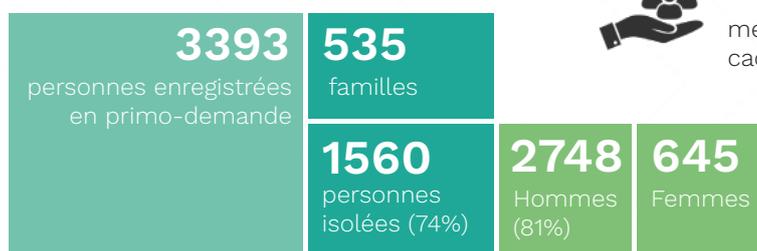

3393 personnes
en primo-demande,
dont 1560 isolés et 535 familles.

 1496 dossiers

 940 dossiers

1542  Orientations vers le Dispositif National d'Accueil (DNA)

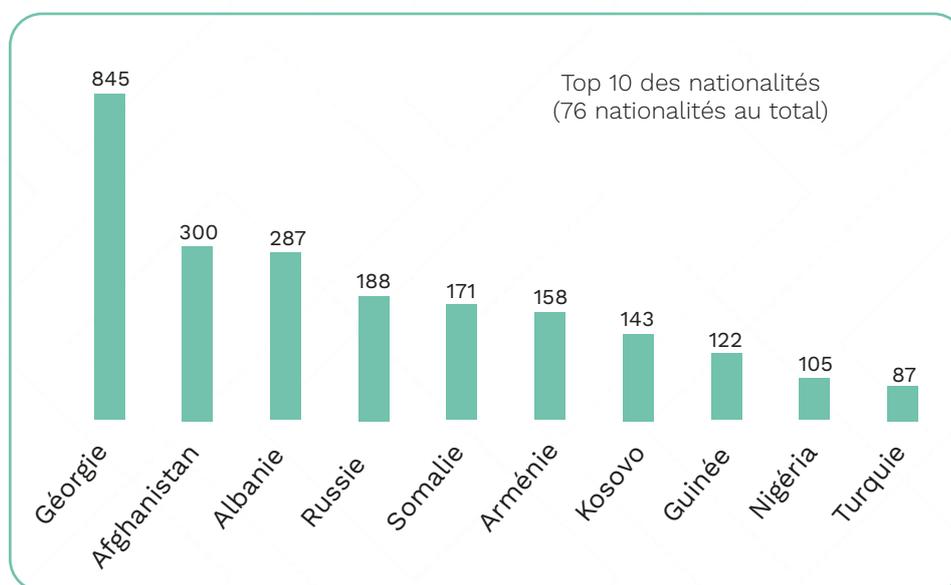
 232 ménages suivis dans le cadre de la prestation C



STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Jean-Baptiste REBATTU

CHIFFRES CLÉS 2021



ACTIVITÉS 2021

Prestation A

La prestation A prévoit que les SPADA accompagnent les demandeurs d'asile dans l'enregistrement de leur demande d'asile au guichet unique pour demandeur d'asile (GUDA) et les aident dans les premières démarches administratives et sociales suivant leur entrée sur le territoire. Cette prestation est réalisée, dans la mesure du possible, le jour de la présentation des demandeurs à la SPADA afin que les droits associés au dépôt de la demande d'asile puissent être ouverts dès que possible.

L'entretien à la SPADA du Bas-Rhin se déroule en trois phases. Tout d'abord, le primo-demandeur reçoit une explication sur la procédure de demande d'asile, sur les différents acteurs institutionnels et associatifs de l'asile et sur le cadre de l'accompagnement que peut lui proposer la SPADA. L'utilisateur communique ensuite les informations relatives à son identité pour l'enregistrement de sa demande et l'édition d'une convocation pour le GUDA. Le délai de rendez-vous pour le GUDA, encadré par la loi, est de 3 jours et maximum 10 jours en cas de nombreuses demandes. Enfin, la SPADA procède à un diagnostic social afin d'identifier les besoins urgents de l'utilisateur.

La SPADA peut ainsi délivrer des orientations alimentaires aux Restos du cœur pour des colis alimentaires ou vers le restaurant solidaire les 7 pains lorsque les primo-demandeurs ne sont pas en mesure de cuisiner. La SPADA oriente aussi vers des vestiaires solidaires, des douches municipales ou d'autres structures selon les besoins de l'utilisateur. Enfin, nous interrogeons systématiquement les usagers sur leur situation au regard de l'hébergement. Chaque primo-demandeur se déclarant sans solution d'hébergement est signalé au SIAO 67 par l'intermédiaire d'une fiche de liaison. La SPADA a en ce sens travaillé avec le SIAO afin que la compréhension de ces fiches de liaison soit plus aisée et permettre ainsi de mieux prioriser les personnes les plus vulnérables dans nos signalements. La SPADA procède à des signalements plus appuyés pour les demandeurs les plus vulnérables (*familles, personnes malades...*). Dans ces situations, l'OFII est également prévenu afin qu'une place d'hébergement puisse être proposée le plus rapidement possible, dès le GUDA dans le meilleur des cas. Ce travail de restructuration était essentiel eu égard au volume des signalements. La SPADA a signalé 2706 personnes en 2021 au SIAO.

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Jean-Baptiste REBATTU

ACTIVITÉS 2021

Les usagers reçus dans le cadre du premier accueil peuvent également rencontrer une infirmière de la Boussole, la Permanence d'Accès au Soins de Santé (PASS) du CHU de Strasbourg, afin de pouvoir recevoir un premier bilan sur leurs besoins en soins. Ces rencontres, possibles le lundi et le jeudi matin, permettent également à la Boussole d'identifier les personnes à orienter immédiatement vers un professionnel de santé.

Pour cette année 2021, 3393 individus (2095 ménages) se sont présentés à la SPADA pour enregistrer une demande d'asile soit une hausse de 48% par rapport à l'année 2020. L'activité n'a pas retrouvé le niveau de l'année 2019 (-19%) mais elle s'en rapproche fortement sur les 6 derniers mois de l'année (en hausse de 2% par rapport aux 6 derniers mois de l'année 2019).

Les isolés ont représenté 74% de la demande contre 83% en 2020. Les familles sont donc de nouveau présentes sur la demande d'asile par rapport à l'année 2020 avec une proportion identique à 2019 (26% de la demande contre seulement 17% en 2020).

La part des femmes seules est en légère hausse par rapport à 2020 et s'élève à 19% parmi les isolés et à 14% sur l'ensemble de la primo-demande.

Parmi les 93 nationalités représentées (73 nationalités en 2020), la Géorgie est largement en tête avec 845 personnes enregistrées sur 3393 soit 25% de la demande. L'Afghanistan remonte à la deuxième place avec 9% de la demande, suivie de l'Albanie avec 8%. Le top 5 des nationalités (Géorgie, Afghanistan, Albanie, Russie, et Somalie) représente 53% de la primo-demande.

La demande d'asile géorgienne est en forte hausse par rapport à l'année 2019 où elle représentait seulement 11% de la demande globale. Le nombre de géorgiens demandeurs d'asile est en augmentation de 256%. Les demandes d'asile afghane et albanaise sont également en forte hausse (respectivement +106% et +88%). La demande d'asile russe est quant à elle en forte baisse (-26%).

Prestation B

Il s'agit d'accompagner et de domicilier les demandeurs d'asile non orientés vers un dispositif d'hébergement dédié du passage au GUDA jusqu'à la décision définitive de la CNDA. Aussi, les usagers sans hébergement, hébergés à l'hôtel ou chez des tiers sont domiciliés et suivis par la SPADA.

Après le passage au GUDA, le travailleur social référent de l'utilisateur procède à la création de la domiciliation postale. Celle-ci est essentielle car c'est par les courriers reçus que le demandeur pourra suivre l'évolution de ses droits sociaux et l'avancement de sa demande d'asile. Le demandeur d'asile s'engage ainsi à vérifier au moins une fois par semaine sa boîte postale afin de ne pas mettre en péril sa demande. La SPADA remet à l'utilisateur une carte avec un code barre qui lui permet de consulter sa boîte postale via un boîtier à l'extérieur de la SPADA ou en se connectant directement à son espace personnel sur internet. La SPADA a reçu en 2021 33 120 courriers dont 12 003 courriers urgents (OFPRA, CNDA ...) contre 42 871 courriers en 2020 (-23%) pour une file active de 3429 personnes.

Le travailleur social prend également connaissance du choix de la procédure d'asile caractérisé par la préfecture (procédure normale, accélérée ou dublin) et vérifie si l'utilisateur bénéficie des conditions matérielles d'accueil (CMA) délivrées par l'OFII. En effet, une personne sans CMA est particulièrement vulnérable car elle ne dispose pas de ressources financières et ne se verra pas proposer d'hébergement dans le dispositif national d'accueil. Par conséquent, la SPADA signale régulièrement les besoins d'hébergement des usagers à l'OFII ou au SIAO pour ceux ne disposant pas des CMA. Le premier rendez-vous après le passage au GUDA permet également d'accompagner le demandeur d'asile vers ses droits sociaux et notamment la PUMA. Cependant, à l'exception des mineurs, la procédure d'ouverture des droits PUMA est subordonnée à un délai de carence de 3 mois si l'utilisateur n'apporte pas la preuve d'une résidence stable en France. La SPADA a donc réalisé 940 dossiers PUMA contre 1005 en 2020. L'OFII a quant à lui orienté vers les centres d'hébergement dédiés aux demandeurs d'asile 1542 personnes contre 1490 en 2020.

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Jean-Baptiste REBATTU

Pour les procédures normales, accélérées et les réexamens, la SPADA prévoit un rendez-vous supplémentaire avec interprète si nécessaire afin de réaliser l'instruction du dossier OFPRA dans les délais légaux (21 jours pour une première demande d'asile et 8 jours pour un réexamen).

La hausse du nombre de dossiers OFPRA suit la tendance de la hausse de la primo-demande (+33%). La SPADA a instruit 1496 dossiers OFPRA (1197 en 2020) dont 344 réexamens soit 23% des dossiers OFPRA réalisés. La part des réexamens dans l'ensemble des dossiers OFPRA instruits est en hausse (16.5% en 2020).

L'ensemble du travail réalisé pour les intervenants de la SPADA dans le cadre de la prestation B est très vaste et ne se résume pas seulement aux éléments précités. En effet, outre le dossier OFPRA, l'ouverture et le suivi des droits sociaux et la gestion de la domiciliation, la prestation B est un accompagnement global qui permet d'adapter le suivi en fonction des spécificités de chacun. Il conditionne d'ores et déjà la suite de l'accompagnement dans le dispositif national d'accueil ou dans le droit commun.

Prestation C

La prestation C a pour objectif d'accompagner les personnes bénéficiaires de la protection internationale (BPI), c'est-à-dire les personnes ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire vers le droit commun. Cet accompagnement est proposé uniquement aux usagers encore suivis à la SPADA dans le cadre de la prestation B. Il s'agit d'un accompagnement de 6 mois à compter de la notification de la décision positive de l'OFPRA ou de la CNDA mais peut s'interrompre au 3^{ème} mois si l'utilisateur ne participe pas à ses démarches sociales et administratives.

La SPADA maintient la domiciliation postale pendant toute la durée du suivi. La prestation C peut être très vaste en fonction de la spécificité de l'utilisateur (niveau de langue, autonomie dans les démarches administratives...) mais doit être comprise comme une transition du statut de demandeur d'asile qui propose des droits incomplets (absence de droit au travail, validité des attestations de demande d'asile courte...) vers le droit commun qui implique un maintien durable sur le territoire et le droit au travail.

Ce changement de paradigme est très important car le bénéficiaire de la protection internationale doit prendre conscience qu'il est désormais acteur dans ses démarches. La demande d'asile est une situation instable, précaire et d'attente, alors que l'obtention d'une protection permet d'envisager des projets pour l'avenir.

Fort de ce constat, la SPADA a travaillé au cours de l'année 2021 pour restructurer l'accompagnement proposé dans le cadre de la prestation C. Les démarches indispensables à accomplir en 6 mois ont été identifiées afin de réaliser un accompagnement égal pour l'ensemble des BPI et permettre à nos partenaires qui prennent le relais à l'issue des 6 mois de connaître précisément la situation sociale et administrative de l'utilisateur par l'intermédiaire d'un rapport social. La difficulté principale pour cette prestation est comme les années précédentes : le logement. Néanmoins, nous constatons que certains dispositifs sont particulièrement adaptés comme l'accompagnement « Vers et Dans le Logement » proposé par le dispositif Hors les Murs de l'AFND.

Cette prestation s'est par ailleurs encore développée au cours de l'année 2021. En effet, 153 isolés et 79 personnes en famille représentant 232 personnes accompagnées, soit une hausse de 18%.

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Jean-Baptiste REBATTU

PERSPECTIVES

Quelles principales nouveautés pour le marché public SPADA 2022-2024 ?

Le prochain marché public dont nous avons pris connaissance au cours de l'année 2021 apporte un certain nombre de nouveautés et encadre encore plus précisément les prestations A, B et C.

La prestation A évolue peu mais consacre plus précisément la prise en compte de la vulnérabilité des primo-demandeurs et la nécessité d'orienter vers des partenaires identifiés. Cette prestation ne pouvait en effet pas être perçue uniquement comme une démarche purement administrative d'enregistrement des demandeurs d'asile.

La prestation B met l'accent sur la dématérialisation des décisions OPFRA, désormais inscrite dans les clauses du marché après une longue expérimentation en Bretagne et en Nouvelle-Aquitaine, en est la principale nouveauté. Les SPADA, comme les dispositifs d'hébergement du DNA, devront donc accompagner à la consultation numérique des courriers de l'OFPPA les demandeurs d'asile. La SPADA du Bas-Rhin va donc déployer, pour les usagers ne pouvant pas se connecter à internet, 5 bornes tactiles avec imprimantes intégrées et des tablettes pour un accès facilité aux documents délivrés par l'OFPPA (*lettre d'introduction de la demande, convocation et décision*). Ces moyens d'accès aux documents de l'OFPPA nécessitent également un accompagnement au numérique spécifique et une réorganisation de notre espace d'accueil.

Cette nouvelle mesure, qui devrait être déployée au printemps 2022, interroge tout de même sur l'égalité d'accès au droit notamment pour les plus vulnérables.

Enfin, les clauses de la prestation C du nouveau marché apportent un certain nombre de précisions bienvenues. Le précédent marché, qui inaugurait la prestation C, n'encadrait pas suffisamment le contour de l'accompagnement que pouvaient proposer les SPADA pour les BPI. Aussi, il était complexe de comprendre quelles étaient les attentes des services de l'Etat. Bien que cette nouvelle mouture reste vague et complexe à mettre en œuvre, la restructuration de cette prestation au cours de l'année 2021 a permis de proposer un accompagnement cohérent avec les éléments du marché et avec la durée d'accompagnement de 6 mois.

Le nouveau marché public SPADA semble donc plus mature car il précise de nombreux aspects pour les 3 prestations et intègre la vulnérabilité du demandeur d'asile dans de nombreux points. Néanmoins, le travail des SPADA ne peut être résumé à l'ensemble des clauses du marché tant les spécificités des usagers est grande, ce qui interroge sur le financement global du marché.

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Dominique VONIE

PRÉSENTATION

L'HUDA accueille et accompagne des personnes seules ou des familles le temps de leur demande d'asile (*procédure normale, accélérée ou procédure Dublin*). Les personnes en situation dite de vulnérabilité sont orientées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) après leur enregistrement au Guichet unique en Préfecture.

Les missions : prise en charge le temps de la demande d'asile jusqu'à la réponse de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) en cas de recours.

Pour l'accueil de 206 personnes, le service dispose de 40 logements pour l'hébergement sur la ville de Strasbourg et de son agglomération, ainsi que de 10 logements dans la ville de Molsheim.

L'équipe pluriprofessionnelle est composée de 6 travailleurs sociaux, d'un juriste, d'un agent de maintenance, d'une secrétaire, d'une coordonnatrice et d'un chef de service. L'équipe bénéficie de la présence d'un interprète en langue russe 2 jours par semaine.

Le personnel de l'HUDA est chargé d'assurer un accompagnement global (*soutien dans les démarches administratives, accompagnement au sein de l'hébergement, accompagnement social*) aux ménages accueillis et prépare avec eux leur sortie du dispositif.

CHIFFRES CLÉS 2021

Taux d'occupation

86,7% 

Durée moyenne du séjour des personnes sorties (mois)



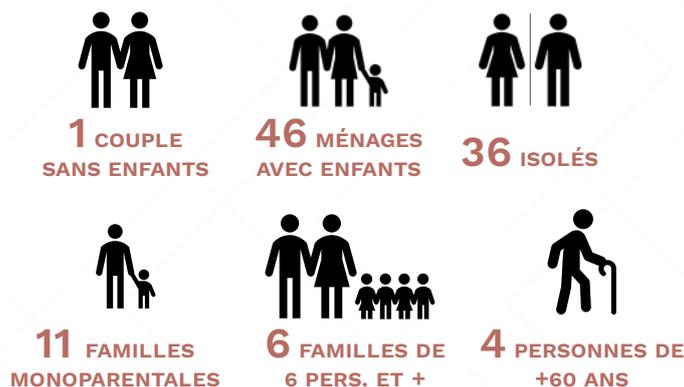
Typologie des âges



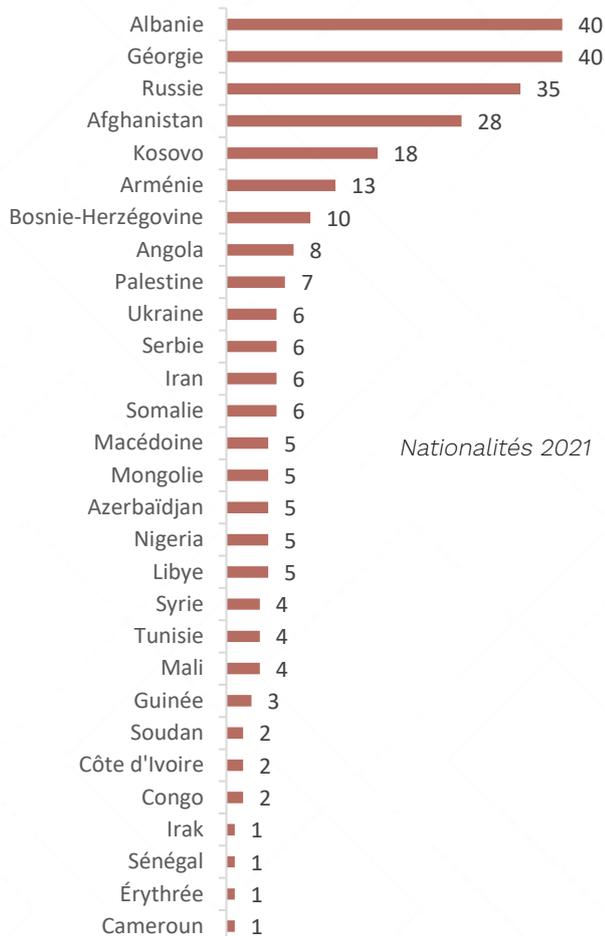
Total Entrées...

75  ... dont **20** procédures Dublin, **33** procédures accélérées, et **22** entrées demandeurs d'asile.

Accueillis sur l'année



Nationalités 2021



HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Dominique VONIE

ACTIVITÉS 2021

L'activité du service en 2021 aura été marquée par le déploiement successif de plans de continuité d'activité, liés à la crise sanitaire. Plans qui ont permis au service de maintenir un accompagnement effectif pour les familles et les personnes hébergées par l'HUDA. Et, par la même, de fonctionner à taux plein.

La première partie de l'année 2021 a été marquée par l'obligation de la mise en œuvre du télétravail, ainsi que la suspension des activités collectives, visites à domicile et réunions.

Toutefois, les suivis et recours des demandes d'asile ont pu être assurés en lien avec l'OFII, l'OFPRA et la CNDA.

C'est à partir du mois de mai 2021 que les mesures de restriction se sont allégées et que les activités comme les animations collectives, cours de FLE et réunions, ont pu reprendre.

Notre travail a aussi consisté à informer les familles des différentes directives mises en place par le gouvernement et d'accompagner les personnes vers les soins et la prévention de la COVID-19. Les instances se sont rapidement mobilisées et les mesures ont été prises, de sorte que tous ont pu avoir accès à la vaccination.

Le délai de 3 mois de carence avant l'accès à la complémentaire santé solidaire pour les primo arrivants sur le territoire est venu poser question sur l'organisation des déplacements à Paris (*OFPRA, CNDA*) lors de l'introduction du pass sanitaire.

Une autre conséquence liée à la situation sanitaire a été l'allongement du traitement des données administratives (*CAF/CPAM*). Ceci ne permettant pas le respect des délais de sortie vers les logements ou hébergements pour les personnes statutaires.

En dépit de ce contexte inédit, l'équipe a su remarquablement s'adapter et mener à bien les missions, tout en veillant à la sécurité sanitaire et psychologique des usagers.

Aujourd'hui, l'équipe s'engage dans la reprise des propositions d'activité collectives et la mise en œuvre de projets éducatifs. C'est par exemple le cas de l'organisation de petits-déjeuners partagés, de groupes de paroles qui pouvaient avoir lieu avant la pandémie et dont nous avons pu mesurer la plus value pour des personnes accompagnées.

Le travail d'équipe

Le bilan de l'année 2021 se traduit par un taux d'occupation constant. Et cela malgré l'impact des mesures sanitaires. L'analyse de l'activité met aussi en évidence l'allongement des durées de séjour. Seuls deux transferts Dublin vers l'Etat responsable ont été réalisés en 2021.

L'absence du chef de service les deux derniers mois de l'année a eu des incidences sur le fonctionnement du travail de l'équipe. La coordinatrice, prenant les fonctions en remplacement, a dû trouver ses marques dans une nouvelle posture par rapport au membres de l'équipe pluridisciplinaire.

En fin d'année, cette dernière est stable et investie, avec un public qui évolue tant en termes d'origine que de statut en fin de parcours. En effet, à la suite de l'exfiltration par la France des afghans (*opération APAGAN*), plusieurs familles afghanes ont été orientées vers l'HUDA. Elles ont obtenu un statut rapidement mais la rupture avec leur pays d'origine a été très brutale, générant des traumatismes importants chez certaines personnes.

On peut également, pour cette année 2021, mettre en évidence une augmentation du nombre de bénéficiaires de la protection internationale au sein du service de l'HUDA.

La mission du travail d'insertion avec ce public réfugié a dû être renforcée et l'équipe adapter son accompagnement à ces personnes, ayant un réel projet d'insertion durable en France. Un regret cependant sur la dématérialisation des démarches administratives qui retarde l'ouverture des droits des personnes sous protection.

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Dominique VONIE

ACTIVITÉS 2021

Nous pouvons souligner que, grâce à la mutualisation des moyens, les personnes accompagnées ont pu obtenir un soutien de la part des conseillers en insertion professionnelle de l'association, afin d'engager un travail sur le projet professionnel et la recherche d'emploi.

Pour ce public, pourtant éligible au logement, l'équipe a pu constater le manque de fluidité et de propositions d'hébergement ou de logement vers la sortie. Beaucoup de BPI ont plus de 6 mois de présence au sein de l'HUDA après obtention du statut, sans avoir reçu aucune proposition de logement.

FOCUS

La particularité du travail sur Molsheim

Dix logements permettent l'hébergement de familles sur la commune de Molsheim. Depuis cette année, nous avons décidé d'y installer une annexe bureau avec une permanence chaque matin assurée, à tour de rôle, par un travailleur social de l'équipe pour accompagner les usagers hébergés sur la commune.

Après un temps d'adaptation, ces permanences sont maintenant complètement investies par les usagers.

Le bureau à Molsheim nous permet aussi de proposer un lieu de rencontre à nos partenaires sur la commune de Molsheim. Comme, par exemple, l'association Trempline qui offre la possibilité aux usagers de suivre des cours de FLE. Ou encore l'association Caritas qui accompagne certaines familles pour l'habillement et/ou l'aide alimentaire.

Un précieux partenariat a pu se mettre en place entre la Croix Rouge Française de Molsheim et l'HUDA. Ainsi, certains de nos usagers ont pu se voir offrir des missions de bénévolat et, par ce biais, devenir membre à part entière de la Croix-Rouge Française.

Au moment de leur orientation sur Molsheim les familles peuvent faire part de leurs craintes liées à l'éloignement de l'agglomération de Strasbourg. Cependant, suite à l'obtention du statut, pour leur demande de logement, certaines familles hébergées sur la commune privilégient la localisation de Molsheim et ses alentours. Ce qui est une avancée importante sur la question du désengorgement du secteur de Strasbourg Eurométropole.

L'intervention d'un psychologue en interne et sa plus-value

En 2021, l'accompagnement proposé aux familles s'est enrichi avec l'arrivée d'un psychologue au sein du Pôle Asile du Foyer Notre Dame.

Les travailleurs sociaux ont maintenant la possibilité de proposer un entretien avec le psychologue aux usagers présentant des troubles liés aux problématiques de parcours d'exil.

L'opportunité de pouvoir s'adresser à un professionnel du domaine de la psychologie et de la santé mentale vient renforcer l'efficacité de notre travail.

Trop souvent, par manque de places, les délais d'attente pour obtenir un suivi psychologique ou de pouvoir rencontrer un professionnel pour les familles et personnes nouvellement arrivées sur le territoire s'éternisent.

C'est souvent au point critique de rupture pour les personnes en souffrance que nous devons nous adresser aux urgences.

La disponibilité d'un psychologue, en lien avec le tissu institutionnel et des dispositifs dédiés à la santé mentale, permet de prévenir les situations les plus complexes et permet à nos usagers d'obtenir un entretien et diagnostic psychologique rapidement.

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Dominique VONIE

PERPSECTIVES

Le projet pour l'année 2022, concernant l'antenne de l'HUDA à Molsheim, est de pouvoir assoir le travail mis en place avec les différents partenaires et les familles. Et, avec l'allègement des contraintes sanitaires, de pouvoir organiser des ateliers, groupes de parole, des temps d'aide aux devoirs et des cours de FLE en lien avec l'association Trempline, grâce l'espace à disponible dans les locaux de l'association.

L'implantation à Strasbourg étant bien plus ancienne, il nous appartiendra en 2022 de maintenir et de poursuivre les partenariats déjà en place. Concernant le travail de l'équipe, nous renforcerons nos compétences en termes d'insertion pour les publics réfugiés qui restent sur des durées assez longues dans notre dispositif.

L'un des objectifs de travail prioritaire sera de réaliser une évaluation interne de notre activité dans un souci d'amélioration de la qualité du travail et pour que nos actions soient au plus près des besoins des usagers. Les outils de la loi 2002-2 seront actualisés et revus en s'appuyant sur les évolutions à la fois des publics et des contraintes législatives.

ACTION D'INSERTION DES PERSONNES RÉGULARISÉES

Chef de Service : Dominique VONIE

PRÉSENTATION

L'Action d'Insertion pour Personnes Régularisées est un service spécialisé dans l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement vers l'insertion sociale, professionnelle et locative des personnes admises au séjour sur le territoire français par la Préfecture du Bas-Rhin. A la fin de l'année 2021, une extension de 50 places a été autorisée par le financeur la Direction de l'Emploi, du Travail et des Solidarités. Le dispositif prépare les bénéficiaires à une insertion durable dans la société française par l'accès au logement locatif.

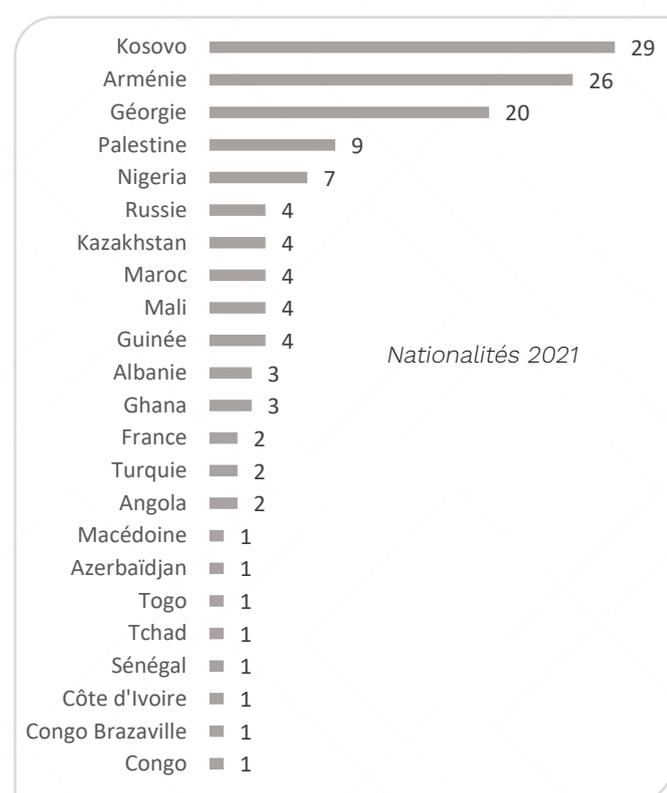
Chaque famille ou personne isolée qui entre dans le dispositif se voit proposer un hébergement : logement individuel, partagé ou chambre. Un référent social chargé de l'accompagnement de celle-ci est désigné. Il construit, met en œuvre et évalue avec les personnes leur projet d'insertion personnalisé.

L'action propose un accompagnement global inscrit dans un partenariat large (*Centre Médico-sociaux, Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, Centres de formation, structures d'insertion par l'activité économique...*).

La prise en charge est contractualisée pour une durée de 6 mois, renouvelable et conditionnée à la réalisation d'objectifs. Elle comprend une participation financière des usagers à leur hébergement, sur la base d'un pourcentage de leurs ressources financières ou par le paiement du loyer résiduel pour ceux disposant d'un logement en bail glissant.

Les orientations se font par l'intermédiaire du SIAO67 et les liens avec ce service sont réguliers. Nous avons été contraints de resserrer les conditions d'admission et il est maintenant nécessaire que tous les membres adultes de la famille soient titulaires d'une carte de séjour temporaire d'un an. En effet, aucune signature de bail n'est possible sans carte de séjour. Par ailleurs, la motivation de la famille à adhérer au projet est indispensable car, non éligibles aux minima sociaux, il faut qu'ils acceptent de participer activement à leur recherche d'emploi pour avoir des ressources.

CHIFFRES CLÉS 2020



Durée moyenne du séjour
des personnes sorties
(mois)



Taux d'occupation

92%



Entrées / Sorties

39 →

← 51

Accueillis sur l'année



4 COUPLES
SANS ENFANTS



14 MÉNAGES
AVEC ENFANTS



17 ISOLÉS



9 FAMILLES
MONOPARENTALES



3 FAMILLES DE
6 PERS. ET +



5 PERSONNES
DE +60 ANS

ACTION D'INSERTION DES PERSONNES RÉGULARISÉES

Chef de Service : Dominique VONIE

L'ÉQUIPE SOCIO ÉDUCATIVE

Encadrée par un chef de service soutenu par un coordonnateur depuis la fin de l'année 2021, l'équipe pluridisciplinaire bénéficie de la mutualisation de certains moyens en interne et notamment en ce qui concerne la protection locative. En effet, les deux chargés de prospection logement privé et social sont en recherche active de solutions.

Les champs de son intervention sont multiples :

- accompagner les personnes à la construction et à la mise en œuvre d'un projet d'insertion individualisé ;
- proposer un hébergement temporaire et, dès que possible, inscrire les personnes dans un accès au logement locatif ;
- apporter un appui à l'accès au marché de l'emploi ;
- lever les obstacles périphériques (*financiers, psychologiques, culturels, médicaux*) ;
- soutenir les personnes dans l'accès à leurs droits.

ACTIVITÉS 2021

L'activité a quelque peu été ralentie en 2021 en raison de la pandémie. Néanmoins, le taux d'occupation atteint est de 92% avec 39 personnes (*9 familles*) entrées dans le dispositif et 51 personnes (*12 familles*) qui ont quitté l'action. Au 31 décembre, le nombre de personnes isolées reste stable avec 5 personnes, comme l'an passé. La durée de séjour moyenne est de 22 mois : elle s'explique par la situation sanitaire mais également par certains blocages administratifs.

La structure des groupes familiaux au 31 décembre 2021 :

- 7 personnes isolées
- 4 familles monoparentales
- 3 couples sans enfant
- 11 familles avec enfants

Des évolutions du public

L'on constate une augmentation de la demande des familles monoparentales et particulièrement des femmes avec un ou plusieurs enfants. L'accompagnement social concerne aussi bien des domaines liés à la parentalité, l'éducation, la scolarité, qu'à de l'insertion professionnelle, de l'accompagnement administratif ou même du handicap. On remarque également des demandes de regroupement familial pour des enfants restés au pays ou arrivés après leurs parents. Les conditions de cette demande sont contraignantes sur un plan administratif, sur les critères de ressources financières et de logement adapté à la future composition familiale.

La présence de familles avec des personnes à mobilité réduite ou des problématiques de santé importantes est en augmentation. La complexité est l'obtention d'un logement adapté. Certaines familles sont maintenues dans le dispositif faute de proposition locative malgré la validation de l'Accord Collectif Départemental.

La nature du titre de séjour

Les personnes admises dans le service sont majoritairement des personnes qui ont été déboutées de leur demande d'asile, soit en première instance ou en réexamen.

La majorité des personnes sont autorisées au séjour au titre de la santé, parfois parents d'enfants français. Certains, plus rarement, sont régularisés au titre de ce qu'on appelle la 'Circulaire Valls' s'ils peuvent justifier de leur présence en France depuis 5 ans et sous certaines conditions.

L'insertion professionnelle

Situation professionnelle à la sortie en 2021 :

- 4 CDI
- 1 INTERIMAIRE
- 1 AUTOENTREPRENEUR
- 2 CDD
- 9 SANS EMPLOI
- 4 CDDI
- 1 RETRAITE

ACTION D'INSERTION DES PERSONNES RÉGULARISÉES

Chef de Service : Dominique VONIE

ACTIVITÉS 2021

L'insertion professionnelle constitue un axe essentiel de la prise en charge au sein de notre Action. En effet, du fait de leur situation administrative, la plupart des personnes accompagnées ne peuvent prétendre au bénéfice des minimas sociaux comme le RSA. Certains ménages, privés d'emploi, se retrouvent sans aucune ressource ou bénéficient uniquement des prestations familiales. Ainsi, l'accès à l'emploi représente une urgence afin de subvenir aux besoins alimentaires des personnes, et une obligation pour l'accès locatif.

L'accompagnement professionnel mené au sein de l'Action s'élabore à partir d'entretiens hebdomadaires et s'articule autour de différentes étapes avant l'accès à un emploi. Il a également pour objectif de sensibiliser l'usager sur la législation qui régit le code du travail en France, notamment sur les droits et les obligations de chaque salarié selon la branche d'activité de l'emploi occupé.

L'insertion locative

Sortie **accès direct** : 8 personnes

Sortie **bail glissant** : 42 personnes

Deux types d'hébergement sont proposés aux personnes prises en charge dans le dispositif. L'un consiste à faire occuper un logement d'insertion aux personnes en attendant une proposition de logement définitif. L'autre formule, appelée « *bail glissant* » consiste à placer les personnes dans une situation locative plus conforme à notre objectif d'insertion par le logement. Le projet locatif est par définition de faire glisser ce contrat de location au nom de la famille après une sorte de période probatoire plus ou moins longue (*6 mois en principe*). En effet, le logement en bail glissant devient définitif pour la famille dès lors qu'elle a prouvé son aptitude à devenir locataire.

En 2021, nous regrettons un nombre insuffisant de propositions locatives même après validation des ACD. Le constat est encore plus important si la famille a besoin d'un logement accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous recherchons également dans le secteur privé ou par l'intermédiation des propositions AIVS mais ces propositions restent peu accessibles à nos publics en raison d'un coût supérieur au logement social.

Les blocages administratifs

Certaines difficultés administratives peuvent être un frein à l'insertion des personnes et les difficultés rencontrées pour les prises de rendez vous en préfecture pour le renouvellement de titre de façon dématérialisée en sont un exemple.

Il est compliqué pour les personnes qui travaillent de se rendre aux cours prescrits dans le cadre du contrat d'intégration républicaine par l'OFII. Or, la participation à ces cours est exigée pour la délivrance du renouvellement de certaines cartes pluriannuelles.

Plusieurs familles accompagnées ont des enfants nés à l'étranger mais vivant effectivement en France. Ces enfants ne sont pas reconnus par la CAF pour le bénéfice des prestations familiales et dans le calcul de l'aide au logement Afin de faire reconnaître leurs enfants par la Caisse d'Allocations Familiales, ces familles doivent obtenir une attestation préfectorale dont le délai de délivrance par les services de la préfecture peut atteindre un an.

PERSPECTIVES

Une extension de 50 places permet à l'équipe d'être renforcée et de retravailler entièrement le projet de service en tenant compte à la fois des évolutions du public et des évolutions législatives.

L'évaluation interne menée par l'équipe permet de dégager des axes de travail et d'amélioration de la qualité de la prestation de service.

En 2022, nous poursuivrons les rencontres avec les autres acteurs associatifs qui permettent à notre petit service de mieux se faire connaître et de créer du lien avec des partenaires.

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE "LES CÈDRES"

Chefs de Service : Valérie VOLTZ & Rajendra NAECK

PRÉSENTATION

Le CADA AFND « Les Cèdres » est agréé pour 500 places familles et personnes isolées. Il a pour mission : l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile, l'accompagnement dans les démarches administratives et juridique, l'accompagnement sanitaire et social, le développement de partenariat avec les collectivités et les associations locales, la gestion de la sortie du centre et l'accès au logement.

Les personnes isolées ou les familles sont orientées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, via le Dispositif National d'Accueil en tenant compte de critères de vulnérabilité : femme isolée, grossesse, avis médical lié au handicap ou à des pathologies lourdes. L'établissement assure une prise en charge temporaire des personnes pendant l'instruction de leur demande d'asile, formalisée par un contrat de séjour et un règlement de fonctionnement.

Chaque résident bénéficie d'un accompagnement personnalisé, d'un logement individuel par familles ou en cohébergement pour les personnes isolées. Les logements sont situés dans l'Eurométropole. Un travailleur social référent accompagne le ménage dans les démarches liées au logement, l'administratif, la scolarité et la santé dans l'objectif d'apporter une aide à la compréhension du système français, accéder aux droits, apporter un soutien dans les différents aspects de la vie quotidienne. Un accompagnement à la procédure est mis en place par un juriste pour permettre à la personne d'effectuer les démarches inhérentes à la demande d'asile. Des animations collectives sociales et culturelles, des ateliers sont proposés pour traiter les questions de la santé, du budget, du logement, autour de la parentalité ainsi qu'une initiation en Français Langue Étrangère.

L'équipe du CADA est composée de deux chefs de service. Deux secrétaires assurent l'ensemble des tâches administratives liées à l'activité du service. Une coordinatrice et seize travailleurs sociaux ont en charge le suivi global des usagers, quatre juristes ont pour fonction l'accompagnement à la procédure des demandeurs d'asile. Un interprète à mi-temps participe à la mise en œuvre de l'accompagnement social et juridique. Un coordinateur, deux animateurs, deux formatrices, organisent et animent des actions collectives et les cours de langues. Les effectifs comptent un coordonnateur et quatre agents de maintenance pour le suivi technique et l'entretien courant des logements. Un psychologue assure la prise en charge psychologique des personnes prises en charge au pôle asile de l'association.

ACTIVITÉS 2021

Le logement

20 logements rénovés et 30 logements ont bénéficié d'un embellissement, pour un parc de 132 logements gérés par le CADA. Avant chaque entrée, les logements et les chambres ont été réaménagés, vérifiés, préparés et équipés en literie et produits d'hygiène pour accueillir 78 isolés et 64 familles au cours de l'année.

Pour assurer un accueil et un hébergement de qualité, l'équipe de maintenance et les entreprises spécialisées ont été mandatées pour l'embellissement et la rénovation du parc. Des travaux importants ont été effectués ainsi que des aménagements pour permettre l'accueil d'un public vulnérable (*mobilier adapté, installation de matériel médical spécialisé*).

Reprise de l'activité

Dès octobre, l'activité a fortement repris. Les admissions ont doublé et les sorties augmenté du tiers par rapport à 2020. 773 personnes ont été accompagnées sur l'année. La durée de séjour moyenne est de 19,5 mois, identique à 2020. Le dernier trimestre a été marqué par une augmentation des attributions de logement, la création de nouveaux dispositifs IML pour palier la saturation des dispositifs asile. Nous avons assisté à une mise en œuvre plus ferme des mises en demeure et l'application des référés mesure utile pour réduire le nombre de présences indues dans les dispositifs asile.

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE "LES CÈDRES"

Chefs de Service : Valérie VOLTZ & Rajendra NAECK

ACTIVITÉS 2021

Profil des personnes accueillies

Le CADA accueille majoritairement des familles et personnes isolées. Une augmentation du nombre de places isolées a été conduite pour répondre aux besoins locaux : il s'agit principalement d'hommes (3/4). On note une hausse des -25 ans présents au sein du dispositif.

L'année 2020 a été marquée par une croissance de la vulnérabilité du public accueilli : 59 dépôts de demandes d'autorisation au séjour liées à la santé (19 régularisation, 28 rejets, 24 en instruction), 2 demandes 'Vie privée vie familiale' soit 13% des personnes accueillies.

98 personnes ont exprimé ou ont été orientées vers un accompagnement psychologique (21.5%), principalement des hommes. 43 personnes ont signalé une pathologie lourde et 17 un handicap, majoritairement des femmes, soit 12.3% des personnes prises en charge. 7.2% des personnes accueillies sont victimes de violence (23 conjugale-familiales et sexuelles, 4 TEH, 6 liées au genre). 41% du public accueilli au CADA présente des problèmes de santé.

Procédure et enjeux

2021 a été illustrée par une mutation des accompagnements sociaux, juridiques et enjeux. La reprise de l'activité et des flux migratoires a eu pour impact une augmentation des admissions d'un public provenant de pays d'origine sûrs (31% personnes accueillies sont placées en procédure accélérée), et de demande d'autorisation au séjour liée aux soins. Cela s'est traduit par un ajustement des accompagnements, lié à l'accès aux soins, aux droits sociaux et de l'intervention juridique pour l'information liée aux droits au séjour (OQTF et régularisation). 27 dossiers OFPRA réalisés, 52 compléments, 97 préparations. 37 recours CNDA, 73 compléments, 34 préparations ont été réalisés en collaboration avec les avocats au bénéfice des personnes prises en charge. L'équipe juridique a mené 103 entretiens de 1^{er} accueil, 195 entretiens lecture de décision OFPRA et 89 CNDA.

Nouveaux outils

Malgré le contexte de crise sanitaire, les équipes ont fait évoluer leurs pratiques professionnelles. Notamment avec le développement de « Job connexion » : plateforme d'accueil et d'orientation des nouveaux entrants BRSA, gérée par le service public de l'insertion et de l'emploi mis en œuvre en mai 2021. Les nouvelles modalités d'accès au droit CAF, en particulier la demande de RSA dès l'entrée en France pour un calcul et versement des droits rétroactifs, a bouleversé l'accompagnement administratif et social global mis en place. La dématérialisation des démarches amène les équipes à faire évoluer constamment les modalités d'accompagnement.

Le développement du bénévolat

En complément de l'intervention sociale, une dynamique de bénévolat a été développée pour apporter une aide aux besoins non couverts dans la sphère familiale et scolaire. Une équipe de bénévoles de 8 personnes s'est mobilisée pour proposer un accompagnement à la scolarité hebdomadaire dans les locaux du CADA et à domicile si la situation de santé l'impose.

Cette intervention sur mesure a pour objet de faciliter l'intégration scolaire des primo-arrivants et de les familiariser avec les apprentissages et le fonctionnement du système scolaire français. Une dynamique collective d'apprentissage favorise le lien social entre enfants hors de la sphère familiale, la confiance en soi et un accès à une activité extrascolaire et ludique (jeux de coopération). Une aide à l'accès au numérique et un appui aux exercices en distanciel avec matériel numérique a participé à la réduction de la fracture numérique. 10 jeunes collégiens ou lycéens de 12 à 17 ans (Afghanistan - Géorgie - Serbie - Albanie - Turquie - Russie) ont été accompagnés avec une moyenne de 60h par jeune / session de 7 mois. 14 enfants de 6 à 11 ans en cycle primaire (Bosnie - Géorgie - Cameroun - Angola - Turquie - Russie) ont participé à ces temps d'aide à la scolarité. 11 familles ont bénéficié d'un soutien à la parentalité renforcé en lien avec la scolarisation de leurs enfants (Angola - Cameroun - Géorgie - Turquie - Russie - Afghanistan - Bangladesh - Ouïghour/ Chine - Albanie - Côte d'Ivoire - Guinée) : 6 suivis à domicile réguliers - 5 suivis occasionnels.

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE "LES CÈDRES"

Chefs de Service : Valérie VOLTZ & Rajendra NAECK

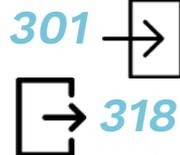
CHIFFRES CLÉS 2021

Taux d'occupation

91%



Entrées / Sorties



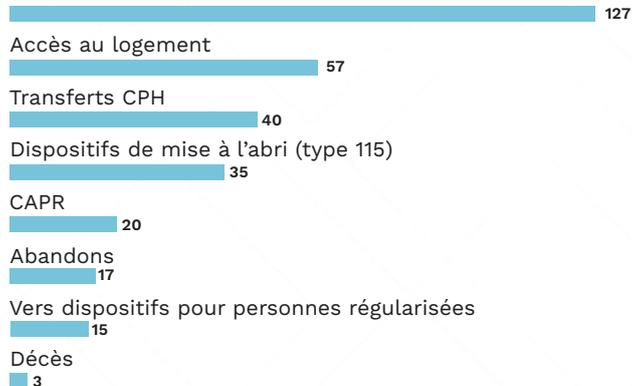
773

Nombre de personnes accompagnées



Solution de sortie des personnes accueillies

Solutions individuelles



Accueillis sur l'année



15 COUPLES SANS ENFANTS



146 MÉNAGES AVEC ENFANTS



171 ISOLÉS



12 MÉNAGES AVEC MAJEURS

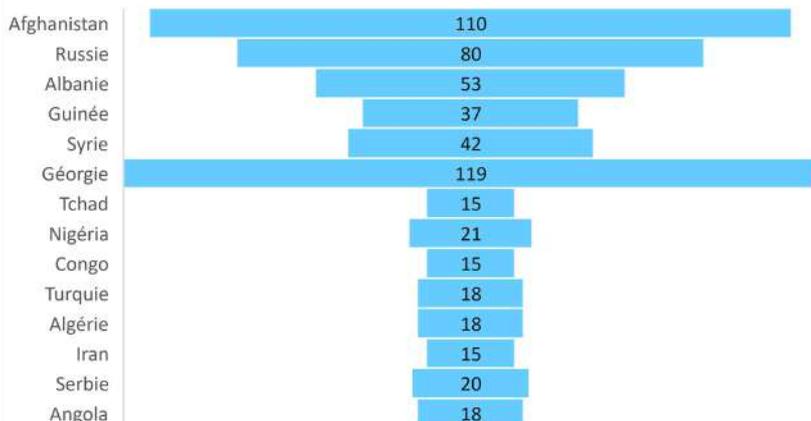


30 FEMMES



82 HOMMES

Nationalités 14



Durée moyenne du séjour des personnes sorties (mois)



Type de procédures des personnes accueillies sur l'année

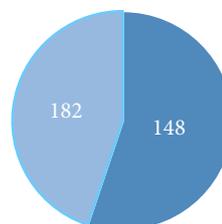
534 en procédure normale

239 en procédure accélérée

Taux d'obtention du statut

55.15%

sur un total de 330 réponses



■ protection internationale ■ rejets de demandes d'asile

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE "LES CÈDRES"

Chefs de Service : Valérie VOLTZ & Rajendra NAECK

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Le bilan a permis de mettre en évidence que les adolescents scolarisés en secondaire présentent un absentéisme moindre, voire une assiduité totale à l'école dès la mise en place de l'accompagnement scolaire avec l'équipe de bénévoles. L'objectif de remobilisation de la personne adulte dans son environnement et ouverture à la mobilité et à la vie sociale de proximité est atteint. Certaines sortent de leur zone de confort géographique, de leur périmètre habituel de sécurité et vont à la rencontre de lieux culturels (*médiathèque, bibliothèque, centre social, associations caritatives*). La qualité du lien (*non institutionnel*) dans l'action bénévole favorise l'apprentissage de la langue, la confiance en soi et en l'autre, la confiance dans le pays d'accueil. Cela améliore la capacité de communication, facilite une insertion sociale et renforce les liens parents-enfants.

Les faits marquants

L'année 2021 a été marquée par un développement des partenariats de proximité pour apporter des réponses aux besoins des personnes accueillies. Plusieurs domaines ont été développés :

- la précarité, en lien avec les épiceries sociales dont Tremplin au Neuhof, Coup d'Pouce à HautePierre, les Restos du Cœur dont un partenariat spécifique avec l'antenne de Schiltigheim, La Meinau et les restos BB pour des orientations d'urgence, CARITAS, le WAGON pour l'aide alimentaire et vestimentaire inconditionnelle ;
- la santé, en s'associant au réseau santé territorial, une intégration AFND au Comité Local de Santé Mentale, pour une mise en réseau et une facilité à intervenir sur les situations d'urgence et/ou de crise, la formation PSSM auprès des équipes pour optimiser la gestion des publics vulnérables psychiquement, des contacts avec les centres médico-psychologiques et les professionnels de santé ;
- l'éducation et la scolarité avec un partenariat engagé avec l'AFEV fin d'année et une intervention bénévole ;
- le renforcement de la pratique des projets personnalisés et individualisés par des temps de travail autour de la valorisation du projet de la personne comme outil d'inclusion et d'évaluation (*projets de formation, de recherche de stage et de projets liés à l'insertion sociale et économique*).

Les axes de travail à développer sont la gestion financière et budgétaire, le logement, la mise à jour des outils internes et la dématérialisation.

L'équipe du CADA s'est fortement mobilisée et investie pour soutenir les actions portées par l'AFND, notamment pour l'évacuation et l'accueil des Afghans lors de la mise en place de l'opération APAGAN. Ce volontariat et cette solidarité se sont illustrés par des interventions dans le dispositif hôtelier et les service jeunesse de l'association pour apporter des renforts aux équipes.

Dans le cadre du Plan « 10 actions pour renforcer la prise en charge des vulnérabilités des demandeurs d'asile et des réfugiés », il est prévu à l'échelle nationale la spécialisation de 200 places destinées aux demandeurs d'asile les plus vulnérables issus de la communauté LGBT+. L'objectif est de renforcer la prise en charge spécifique et adaptée des demandeurs d'asile LGBT+ les plus vulnérables. Dans le Grand Est, 20 places pour demandeurs d'asile ont été labellisées LGBT+ au 1^{er} janvier 2021. En 2022, le CADA portera un projet de spécialisation de 10 places pour l'accueil de ce public.

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE "LES CÈDRES"

Psychologue : Mário Julião Silva Júnior

FOCUS

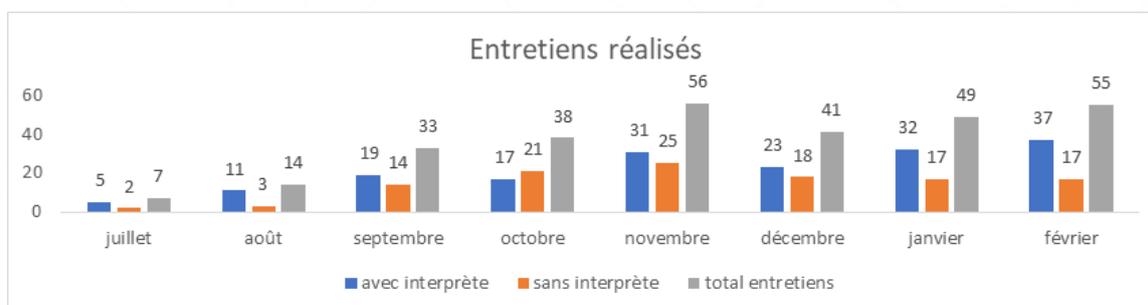
Psychologue

Le poste de psychologue au sein du Pôle Asile-Réfugiés a été mis en place au mois de mai 2021 afin de répondre à un besoin croissant de prise en charge de la souffrance psychique des personnes accompagnées par les différents services du Pôle. La possibilité de rencontrer un psychologue à l'intérieur de l'association constitue une offre supplémentaire et opportune dans le cadre de la prise en charge institutionnelle. Cette offre est destinée aux demandeurs d'asile et réfugiés accompagnés par le CADA, la SPADA et l'HUDA.

L'activité du psychologue au Pôle Asile-Réfugiés consiste tout d'abord à proposer des entretiens psychothérapeutiques après orientation des travailleurs sociaux et juristes. Le public concerné est constitué d'enfants, adolescents et adultes qui, en fonction de la demande, peuvent être reçus individuellement, en couple voire en famille. Un deuxième axe de l'activité consiste en la sensibilisation des professionnels à des questions liées à la souffrance psychique de personnes en exil au travers de temps de réunion en groupe. Un temps a été proposé autour du traumatisme et de la dépression.

Une majeure partie des entretiens avec les personnes prises en charge est réalisée grâce à l'intervention d'interprètes de Migrations Santé Alsace. De juillet 2021 à février 2022, un total de 175 entretiens a été mené avec des interprètes en 9 langues différentes (*afghan dari et pachto, russe, géorgien, arabe du Moyen-Orient et Maghreb, albanais, russe, somali, turc*). Les entretiens sont également menés sans interprète, lorsque les personnes reçues parlent français, portugais ou anglais.

De juillet 2021 à février 2022, 117 entretiens ont été réalisés dans ces trois langues différentes. De juillet 2021 à février 2022, un total de 292 entretiens a été réalisé avec et sans interprète (*tableau 1*). Pendant cette même période, 74 personnes issues de 26 nationalités différentes ont été vues en entretien. On y compte 36 femmes et 38 hommes dont l'âge va de 4 à 70 ans. 59% (44) sont accompagnés par le CADA, 23% (17) par la SPADA et 17% (13) par l'HUDA. Parmi les pays les plus représentés, figurent l'Afghanistan (25%), la Russie (13%), la Géorgie et l'Angola.



Si chaque situation vécue par les personnes qui viennent en consultation est singulière, on observe néanmoins des problématiques récurrentes chez les demandeurs d'asile : guerres civiles, persécutions politiques, torture, violences conjugales et sexuelles, etc., avec des parcours migratoires complexes s'étendant parfois sur plusieurs années. Sur le plan de l'évaluation clinique, on constate le plus souvent des tableaux de traumatisme psychique (*environ 32%*), suivis d'états dépressifs et anxiété qui entraînent une détresse majeure et durable. Aux facteurs de risque touchant la santé mentale des demandeurs d'asile, s'ajoute l'existence de facteurs post-migratoires tels que l'instabilité et l'incertitude de leur situation administrative et sociale qui contribuent à accentuer leurs difficultés. Parmi les bénéficiaires de l'accompagnement psychologique, on peut citer le fait pour ces personnes de se sentir soutenues dans leur parcours de vie et ainsi davantage apaisées dans leur isolement et leur souffrance psychique.

Pour conclure, il convient de souligner que l'activité du psychologue décrite ci-dessus est liée à une création de poste au sein de l'association. L'augmentation des prises en charge se fait progressivement et reflète la prise en compte grandissante de la fonction du psychologue par l'ensemble des équipes concernés du Pôle Asile.

I SERVICE INSERTION ANIMATIONS

Service Insertion Animations : cours de FLE, animation intégrative, Insertion professionnelle, prospection logement

Ces Entités de l'insertion, regroupées depuis 2020 sous l'autorité du Directeur adjoint Insertion du pôle Asile et Réfugiés, ont évolué en 2021 pour répondre toujours mieux aux besoins spécifiques des publics accueillis et pour transversaliser les moyens à tous les Services du Pôle Asile malgré un contexte sanitaire toujours bien présent, obligeant à respecter toutes les consignes sanitaires et notamment le respect des jauges. Cela a réduit de 50% nos capacités d'accueil en intérieur et a entraîné des conséquences importantes sur le fonctionnement de nos partenaires qui ont fortement réduit leurs activités (*ex. les Centres Socio-Culturels qui sont restés quasiment fermés au premier semestre*).

FOCUS

Aujourd'hui, le Service Animations - FLE dispose de son Projet de service écrit. Les Conseillers en Insertion professionnelle disposent d'un protocole complémentaire au CIR/CPH organisant leurs Interventions transversales et de même pour les deux prospecteurs logements du CIR/CPH, dont les missions ont été élargies à l'ensemble du Pôle, sont aussi encadrés par un nouveau protocole de fonctionnement.

CHIFFRES CLÉS 2021 : INSERTION ANIMATIONS

6060 heures de cours de réalisées, soit 4x plus qu'en 2020 en raison de 3,5 mois d'arrêt en confinement en 2020, l'absence de nos 2 bénévoles durant 5 mois et des remises en route très progressives du fait des craintes de contamination de nos publics

74% de taux de présence

2 formatrices FLE à temps plein et 2 bénévoles de l'association AGIR ABCD

178 personnes inscrites dont 84 débutants et 96 personnes de niveau A2 à B1

243 animations collectives et 975 participants

En 2021, au CADA, un magazine a été créé avec les apprenants ainsi que plusieurs recueils d'écritures, leur permettant de s'exprimer sur les sujets de leur choix et de pratiquer l'écriture en français.

Les taux de participation sont proches de 85 %. Ce taux renvoie l'intérêt et l'importance portés par nos publics aux ateliers proposés répondant à leurs besoins d'intégration et de mieux connaître et vivre la société française.

Les besoins principaux de nos publics est l'apprentissage de la vie en France pour favoriser l'insertion. Les thématiques spécifiquement abordées sont le logement, la santé, la scolarité, la parentalité, l'emploi, la découverte de son environnement en sorties extérieures (*la ville, son quartier, les infrastructures*) mais aussi la culture (*médiathèques, théâtre, opéra, cinéma, musées*), les loisirs et depuis quelques années maintenant nous proposons des ateliers « *initiation à l'informatique* », fonctionnement d'un smartphone et de ses applications, accès et fonctionnement aux sites des administrations françaises, etc.

I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

PRÉSENTATION

Le Centre d'Insertion pour Réfugiés (CIR), géré par l'AFND depuis 1992, est un établissement de type CHRS dédié aux bénéficiaires d'une protection internationale (*réfugiés et personnes placées sous protection subsidiaire*). En sa qualité d'unique Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) du département, il participe au système d'intégration de ce public. Il est réglementé par un décret du 02 mars 2016 et une information ministérielle du 19 avril 2019 qui précise ses missions et modalités de fonctionnement. Les admissions sont réalisées à partir d'orientations adressées par l'OFII territoriale selon une liste de candidats préconisés par le SIAO-67. Au fait de l'évolution des besoins des personnes mais aussi du contexte législatif et environnemental, le CPH permet aux BPI les plus vulnérables de bénéficier d'un hébergement temporaire dont la durée contractuelle initiale est de 9 mois et d'un accompagnement renforcé vers l'autonomie avant leur accès à un logement pérenne : démarches administratives et juridiques, appui à la parentalité, actions sur le plan sanitaire, culturel et plus largement insertion dans le tissu social, soutien à l'emploi, à la formation et à l'apprentissage du français. La vulnérabilité repose sur des critères objectifs tels que la monoparentalité, le handicap, l'isolement des personnes de -25 ans ou en procédure de réunification familiale, la santé. Pendant le temps de la prise en charge, le ménage s'engage à verser mensuellement une participation financière à ses frais d'hébergement de 10% ou 15% selon sa composition. En accord avec le règlement de l'Accord Collectif Départemental, les ménages sont soumis au principe de la proposition locative unique.

La capacité d'accueil, aujourd'hui de 210 personnes (*familles, couple et isolés, homme ou femme*) va faire l'objet d'une extension de 48 places supplémentaires au premier semestre 2022.



Reconnu au fil des années comme laboratoire d'expérimentation du fait de son expertise de terrain, le CPH a su développer pour les BPI de nouvelles modalités d'accompagnement innovantes. Le projet « IML réfugiés », démarré au second semestre 2021 en faveur des familles réunifiées, constitue un nouvel outil d'intégration de ce public pour lequel le droit commun n'est pas toujours en capacité de répondre efficacement.

L'inscription du CPH dans une logique d'ouverture sur son environnement et de transversalité associative à partir de son pôle insertion a permis en 2021 de consolider et de multiplier les partenariats. Aujourd'hui, on constate que le travail en réseau élargi porte ses fruits dans l'ensemble des champs de l'accompagnement (*professionnel, locatif, l'inclusion sociale*), améliorant ainsi la qualité de la prestation dans le parcours global d'insertion des réfugiés. Adaptation, évolution et innovation sont des atouts qui maintiennent les équipes du CPH dans une dynamique positive et constructive.

I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

CHIFFRES CLÉS 2021

Taux d'occupation

98.4% 

Entrées / Sorties

155 
162 

Durée moyenne du séjour

16,9 

Accueillis sur l'année

77  **MÉNAGES** **68**  **ISOLÉS**

Accès au logement



4 BAUX GLISSANTS
54 ACCÈS DIRECTS
3 RESIDENCES JEUNES
6 SOLUTIONS INDIVIDUELLES

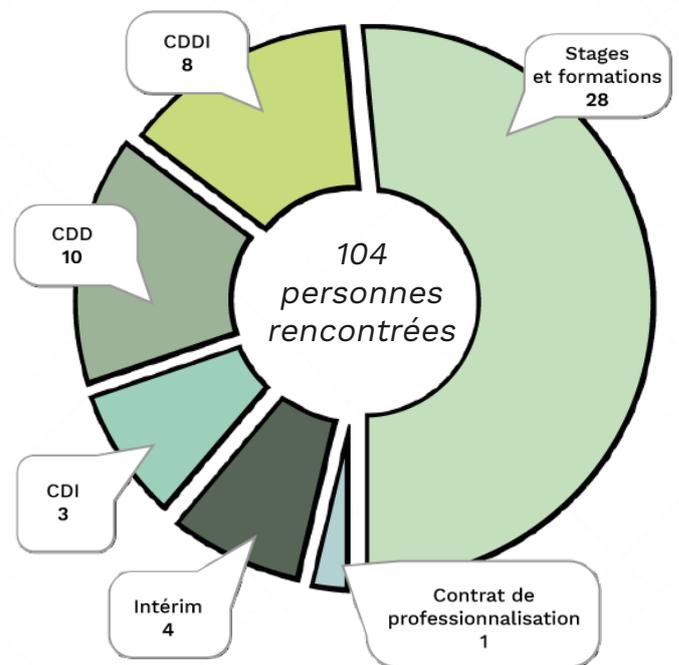
Volet Animations



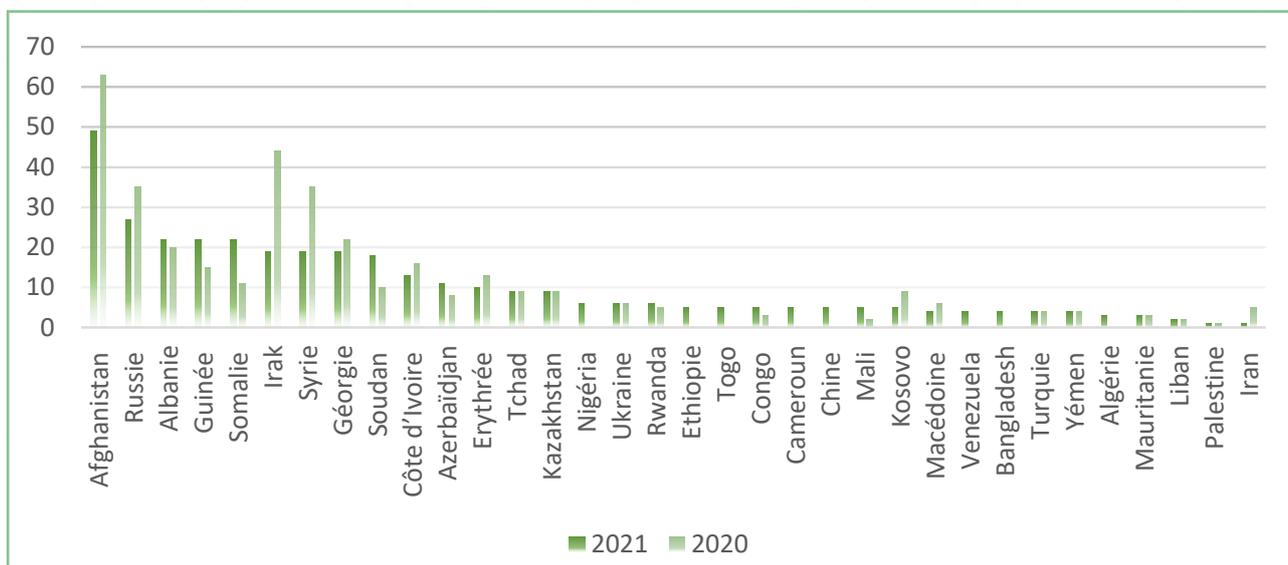
239 ANIMATIONS, DONT :

- 56 SORTIES CULTURELLES
- 54 ACTIVITÉS DE LIEN SOCIAL
- 44 ATELIERS INFORMATIQUES
- 50 ATELIERS D'INFORMATIONS THÉMATIQUES

857 PARTICIPANTS



34 nationalités en 2021 - 27 nationalités en 2020



I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

ACTIVITÉS 2021

L'accompagnement social et des admissions toujours sous l'emprise de la situation sanitaire en 2021

Le CIR propose un accompagnement global formalisé dans un contrat familial et individualisé visant à l'autonomie à travers la diversité des champs de l'insertion (*emploi, logement, administratif, culture*). Une équipe pluridisciplinaire concourt à la réalisation des objectifs avec des moyens dédiés dont 8 travailleurs sociaux assistés par un coordonnateur dont la mission principale est de rendre opérationnelle entre ces différents acteurs la réalisation des parcours d'insertion (*orientation vers les cours de FLE internes, les ateliers de TRE, gestion et centralisation des validations des ACD en vue des positionnements locatifs, coordination des actions de soutien scolaire en partenariat avec l'AFEV...*). Plusieurs départs successifs au sein de l'équipe éducative ont perturbé la continuité des accompagnements, d'autant plus que le recrutement de personnel qualifié devient structurellement de plus en plus compliqué.

Le profil de notre public par rapport aux dernières années reste inchangé en raison des critères objectifs de vulnérabilité qui conditionne l'entrée dans le dispositif. La durée moyenne des prises en charge est en augmentation constante depuis 5 ans, près de 17 mois cette année soit 2 mois de plus comparé à 2020. La gestion du temps reste un enjeu majeur certes, mais il s'agit d'une notion relative pour notre public chez qui la disponibilité matérielle et psychologique affecte directement son adhésion ou sa mobilisation à un projet de vie. Cela peut concerner par exemple les familles monoparentales en l'absence de mode de garde (*17 sur les 27*), les jeunes de moins de 25 ans dans des parcours professionnels instables (*6 sur les 10*), les isolés dans l'attente de l'arrivée incertaine de leur famille en France, toutes les personnes analphabètes, parfois en couple, démarrant à leur entrée au CIR les 600 heures de cours de FLE prescrits par l'OFII, les parents qui priorisent la gestion de leur situation administrative et/ou le logement à toute ambition d'inclusion sociale...

Si l'on veut faire un bilan chiffré de l'année 2021, l'établissement a admis 155 personnes, en légère augmentation par rapport à 2020 pour un taux d'occupation supérieur à 98%. La situation sanitaire n'a pas eu trop d'impact sur les entrées (*ni même sur les sorties*), sauf en fin d'année.

Un nombre bien inférieur à l'année précédente (*soit 6 ménages contre 13 en 2020*) a été transféré du national ou de la région Grand Est pour occuper principalement des logements d'insertion hors Eurométropole de Strasbourg (*Sélestat*) non pourvus par le local.

Quant au profil des ménages, on note un nombre toujours aussi important de familles monoparentales (*27*) mais aussi deux fois plus de grande famille (*6 personnes et plus*) et deux fois moins de couple sans enfant. Le nombre d'isolés est passé de 61 à 68 dont 18 femmes (*soit près du double comparé à 2020*) et presque autant de moins de 25 ans. En créant ces nouvelles places, il s'agissait d'apporter une réponse -certes encore insuffisante- aux besoins identifiés dans les établissements de l'asile où le taux de présence induit pour ce public est conséquent.

Les démarches de réunification familiale pour faire venir un conjoint ou des enfants restés au pays ont été rendues encore compliquées avec la crise sanitaire. Cette année encore, au moins 30 ménages, en majorité des hommes ou femmes isolé(e)s ont été concernés, aucune n'ayant abouti durant leur prise en charge. En revanche, le CPH a pu intégrer en urgence 3 ménages du CADA les Cèdres à la suite de l'aboutissement de leur réunification familiale.

Le travail du CIR est fait de rencontres avec des personnes de diversités culturelles et d'origines différentes : ce sont 34 nationalités qui se sont croisées ou côtoyées durant l'année 2021. Elles étaient 27 les 3 années précédentes. Nous avons toujours une grande diversité en ce qui concerne les pays d'Afrique Subsaharienne (*14 au total*), représentés souvent d'hommes isolés en particulier en provenance de Somalie, du Soudan et de l'Erythrée. Le nombre de syriens et d'irakien est en forte baisse.

Ces éléments ne reflètent toutefois pas la nature des flux migratoires sur le territoire puisqu'ils concernent des BPI orientés en dehors de tout critère de nationalité, mais ils peuvent représenter une tendance à mettre en lien avec les chiffres de protection publiés par l'OFPRA.

L'insertion locative dans un contexte territorial structurellement sous tension... et conjoncturellement sous confinement.

Malgré le contexte sanitaire, le rythme et le volume des attributions de logement en accès direct s'est

I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

ACTIVITÉS 2021

accélééré en 2021, confirmant ainsi une tendance enregistrée en 2020.

61 ménages sont ainsi devenus locataires, dans des proportions quasi égales entre les typologies de logement à l'exception des 5 pièces. Celles-ci reflètent certes la variété des compositions familiales accueillies au CPH, mais elle marque davantage notre difficulté à proposer une solution de sortie dans les délais réglementaires aux isolé(e)s bénéficiaires des minimas sociaux et à l'extrémité aux familles de grande taille. On note une évolution notable concernant l'attribution de studios ou T1 cette année, puisque 13 personnes isolées ont pu emménager dans ce type de logement, là où ils n'étaient que 3 en 2020 ! Malgré tout, on constate une pénurie structurelle de petits logements dans le parc social. Les propositions de logement de type 5 sont suffisamment rares pour ne pas les considérer chacune, quel que soit le quartier ou l'environnement dégradé qui les caractérisent et la concurrence qui se joue parmi les candidats, comme une opportunité pour nos familles nombreuses. Quatre attributions se sont concrétisées, supposant toujours de longs délais d'attente, plusieurs positionnements et des reconduites successives de prise en charge.

Le 3^{ème} confinement en avril aura eu quelques effets en raison de la suspension des attributions par l'ensemble des bailleurs. Cette activité réduite aura été compensée largement en fin d'exercice (*novembre-décembre*) au cours duquel on n'enregistre pas moins de 20 attributions.

La proportion de bail glissant reste faible par rapport aux accès directs mais se maintient en nombre (*4 glissements de baux*). Un ajustement du nombre de logement d'insertion a été opéré afin d'être en corrélation avec la capacité d'accueil du CPH.

L'ensemble des bailleurs ont répondu à nos besoins proportionnellement à leur patrimoine. Le partenariat avec certains est toutefois plus ou moins actif, les protocoles sanitaires afférents à la gestion de la pandémie n'ayant pas toujours facilité les échanges et le traitement de nos demandes.

L'accès au logement hors EMS reste toujours trop faible, seules 2 familles ont pu pérenniser leur projet d'installation à Sélestat. Il est à noter que les délais d'attente n'ont pas pour autant été raccourcis, le marché locatif sur des territoires auparavant « facilitant » est devenu tendu selon la typologie du logement recherché. Autre remarque concernant 2021, et cela est de bon augure pour la suite en lien avec l'extension du CPH en 2022, nos quelques logements d'hébergement hors EMS (*Sélestat et Molsheim*) ont davantage été pourvu par des orientations de ménages issus de notre territoire.

Les refus de logement restent à la marge (*4 isolés*), tout comme l'accès au logement privé puisqu'aucun des positionnements (*AIVS*) n'a abouti dans l'année 2021.

En revanche, l'intérêt pour les résidences de type FJT concernant nos jeunes de moins de 25 ans a permis des solutions de sortie alternatives (*3 personnes*).

Il conviendra d'élargir l'éventail des modalités de sortie dans les années à venir, par le logement privé dans le cadre de l'IML, de la colocation ou des dispositifs réservés aux jeunes (*HOPE, EPIDE, RJT*). L'incitation auprès de nos ménages à aller vers l'extérieur face à un marché strasbourgeois saturé doit s'opérer selon une double stratégie : développer le parc de logements d'hébergement hors EMS tout en prospectant sur ces bassins de l'emploi pour ceux et celles non encore installés sur ces territoires.

Le partenariat d'entreprise au centre de l'insertion professionnelle

104 personnes ont été rencontrées en 2021 par les 2 conseillers en insertion professionnelle, chiffre en légère augmentation par rapport à l'an dernier et 26 demandeurs d'emploi étaient à l'emploi au 31/12/2021 (*CDD, intérim, CDDI ou CDI*). Il est à noter que certains usagers, bien qu'ayant un projet professionnel actif, ne font pas l'objet d'un accompagnement par les CIP, en raison soit de leur autonomie suffisante, soit d'une activité professionnelle satisfaisante. A cette même date, 12 étaient recensés dont 8 à l'emploi, principalement en tant que coursier.

De nombreuses offres d'emploi proposées par des partenaires n'ont pas toujours été pourvues à cause de l'inadéquation des candidats aux profils du poste (*en particulier le niveau de langue insuffisant*) ou de leur disponibilité immédiates (*modes de gardes non assurés ou en raison de leurs engagements à l'égard du contrat d'intégration républicaine de l'OFII*).

I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

ACTIVITÉS 2021

Le CIR s'est attaché dans la continuité de l'année 2020 à créer du partenariat et à le diversifier dans d'autres champs d'activité, à rendre davantage visible notre action auprès des acteurs du territoire et du monde de l'entreprise, de se positionner plus efficacement sur le marché du recrutement ou sur des programmes de formation destinés aux BPI. Cette démarche d'ouverture a abouti à des initiatives d'entreprises concernées par des besoins en recrutement (*Groupe SUEZ pour des recrutements en contrat de professionnalisation sur des postes de ripeurs et de chauffeurs*) ou des propositions de parrainage (*entreprise STEELCASE*). Elle a favorisé aussi une publicité à large spectre des compétences de notre public.

Des ateliers de préparation à l'emploi (*employabilité et familiarisation aux services dématérialisés*) ont été proposés tout au long de l'année à notre public en insertion professionnelle, parfois en co-construction avec Steelcase, parfois en lien avec le service animation et la formatrice FLE.

L'organisation de sessions d'apprentissage du français...avec une visée professionnelle

Au courant de l'année 2021, 60 personnes (*34 hommes – 26 femmes*) ont participé au moins à une session de cours de français en interne. Outre l'acquisition de compétences linguistiques et communicatives, il s'agit de faire valider un projet professionnel en collaboration avec les CIP ou à préparer à l'entrée dans une formation spécifique. Les pratiques pédagogiques ont été adaptées pour respecter la distanciation physique pendant la période de confinement : ainsi, des cours individuels ont été proposés aux volontaires. A partir de tests de positionnement, trois groupes de niveaux ont été constitués dont un d'alphabétisation à visée professionnelle pour renforcer l'autonomie dans la recherche d'emploi. Les programmes linguistiques sont modulables en fonction des niveaux ou des besoins : un parcours de FOS (*Français à Objectifs Spécifiques*) a été proposé à un jeune se préparant à l'entrée dans le dispositif MOAF à la rentrée scolaire. Outre les composantes linguistiques, la formation de FLE PRO doit inclure quelques notions de base du code du travail et des représentations du monde du travail. 12 apprenants ont bénéficié de plusieurs parcours. C'est dans ce contexte que le groupe principal de FLE PRO a pu passer d'un niveau A1 à A2. Certaines personnes ont réussi à acquérir partiellement le niveau B1.

L'offre en animation ouverte sur l'environnement : un accélérateur d'intégration

Certaines des prestations en animation socioculturelle sont organisées en transversalité avec le CADA les Cèdres depuis l'an dernier. Cela a concerné 57 personnes du CADA.

Malgré un début d'année particulier en raison de la situation sanitaire, qui a obligé à des annulations ou des adaptations de programmation, la fréquence aux ateliers a été maintenue à un niveau satisfaisant : 239 animations collectives ont pu être organisées contre 146 l'an passé dans un contexte encore plus contraignant, il est vrai.

L'offre s'est encore étoffée, entre visites de structures culturelles, scientifiques et sportives (*musées, théâtres, cinéma, sites patrimoniaux de la région, randonnée*), découverte de lieux ressources pour les familles (*maison de santé des quartiers d'habitation, LAPE, CSC, ludothèque*), atelier d'initiation à la photo avec un projet d'exposition à l'occasion de la semaine des réfugiés ou au théâtre avec la compagnie 12:21.

La richesse de ce partenariat développé par l'équipe d'animation avec des acteurs locaux est la clé de l'inclusion sociale de nos résidents, évidemment !

Outre l'objectif de favoriser la découverte de la région, une attention particulière a été portée à l'acquisition du français, à la création de lien social afin que les usagers puissent s'ancrer durablement dans leur environnement immédiat, gagner en autonomie et lutter contre la fracture numérique. Des partenariats avec le tissu associatif local se sont consolidés à cette occasion : par exemple, avec l'association Bretz'selle dont le projet a permis à plusieurs personnes de réparer un vélo de toutes pièces et ainsi devenir son propriétaire gratuitement, le but étant de favoriser leur mobilité dans la ville de Strasbourg. Ou bien encore lors d'ateliers culinaires avec l'association Stamtish, grâce auxquels les participants en cuisinant avec un chef professionnel ont pu valider leur projet professionnel. Aussi, des ateliers hebdomadaires d'initiation à l'informatique ont perduré tout au long de l'année. Plusieurs ateliers thématiques sur le « *vivre en France* » ont été proposés pour donner aux usagers les clés de compréhension nécessaires à une vie en autonomie.

I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

ACTIVITÉS 2021

Un projet innovant : intermédiation locative pour les réfugiés

Véritable laboratoire d'expérimentation d'action innovante en faveur de publics BPI insuffisamment couvert par le droit commun, le CPH a su une nouvelle fois répondre à des besoins repérés sur le terrain. Un projet d'intermédiation locative (« IML réfugiés ») dans le cadre du Plan Logement d'Abord est né de ces constats d'expériences. Il a pour objectif principal le relogement des BPI qui ont vu aboutir une réunification familiale dans un logement trop exigü et démunis d'accompagnement adapté pour les rejoignants. Il pourra, au fur et à mesure de son évolution, concerner d'autres publics en difficulté locative ou en présence induite dans les dispositifs asile. Cette action propose dans le cadre réglementaire de l'Intermédiation locative, une solution de relogement en sous-location aux familles orientées par le SIAO-67 ayant pour finalité le transfert de bail à l'issue d'une période d'observation de 18 mois maximum. En accord avec le cahier des charges de l'IML, le parc locatif privé est mobilisé en priorité. Un agrément pour 80 places correspondant à une douzaine de logements de typologies variables a été accordé par les services de l'Etat, avec une augmentation envisageable en fonction des résultats et des besoins recensés.

Au 31/12/2021, 36 personnes étaient ainsi prises en charges dans 6 logements du parc privé localisés non loin de nos locaux et tous ont fait l'objet d'un accord contractuel de glissement de bail aux occupants validé sous condition d'emploi pérenne (CDI). Pour exemple, nous avons pu admettre une famille de 9 personnes, en situation de suroccupation dans un T2 en qualité de locataire avec des conséquences multiples (*dégradation du logement, augmentation des risques domestiques, organisation fortement contrainte de l'espace et du temps, manque d'intimité, impacts sur la santé physique et mentale, risques sanitaires, difficultés rencontrées dans le développement et la scolarité des enfants, tensions intrafamiliales, conflits de voisinage et nuisances sonores, inadaptation de l'accompagnement des rejoignants...*). Monsieur avait été pris en charge auparavant par le CPH en tant qu'isolé mais la démarche de réunification familiale n'avait pu aboutir en raison d'une procédure administrative complexifiée par des états civils erronés.

Pour tous les bénéficiaires de cette nouvelle action, il est envisagé un accompagnement global portant sur plusieurs axes, particulièrement la gestion locative (*en qualité de sous-locataire*) et l'accès à un logement pérenne adapté, avec pour mission de faciliter l'insertion dans l'environnement immédiat et la société française par le logement et l'emploi. L'IML est un système qui permet de sécuriser et de simplifier la relation entre le locataire et le bailleur. Il a plusieurs objectifs : améliorer la fluidité des dispositifs, diminuer la charge qui pèse sur le logement social et répondre à la demande d'insertion locative des BPI en accord avec la mise en œuvre de la stratégie nationale d'accueil et d'intégration des réfugiés pilotée par la DI-AIR.

Un fonctionnement remanié : la coordination d'une équipe pluridisciplinaire

Le poste de coordonnateur au CIR a été créé en 2020 entre deux périodes de confinement. Cette fonction encore récente demande constamment à s'adapter, à se construire et à répondre à la fois à des besoins diagnostiqués en amont, sur le moment mais aussi en prévision de projets à venir. Elle se fonde essentiellement sur la notion de « *personne ressource* » et d'accompagnement des équipes. En cohérence avec les évolutions institutionnelles, administratives mais aussi les problématiques des usagers, le coordonnateur conserve son rôle de référent auprès des plusieurs ménages. Il est aussi amené à suppléer le chef de service dans ses missions.

I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

PERSPECTIVES

Perspectives 2022, une continuité de 2021 dans un environnement post covid-19

Nous devrions poursuivre en 2022 cet élan dans un contexte de crise sanitaire qui, espérons-le, va se résorber. Placer l'intérêt et les besoins du public au centre de nos actions d'amélioration sera notre préoccupation majeure, placées elles-mêmes sous le signe de la démarche des évaluations interne et externe. Concrètement, 5 actions vont être soutenues :

- 1) Reprise progressive d'un fonctionnement normal post COVID-19 : réactivation des groupes d'expression pour faciliter la participation de nos usagers, intervention du service ACD de la DDETS auprès du public afin de promouvoir l'installation hors EMS, organisation de rencontres en présentiel avec différents partenaires de l'accompagnement social (*FSL, mission locale, PRE, CAF...*), systématisation des visites à domicile.
- 2) Favoriser des solutions alternatives au relogement des ménages : dans le parc privé avec pour option l'IML mandat de gestion, en résidence jeune, en colocation si possible ; et familiariser nos usagers à ces réponses locatives en organisant des ateliers dédiés avec un représentant d'agence immobilière et des visites groupées de FJT.
- 3) Gestion de l'extension du CPH à 258 places : captation à Sélestat de plusieurs logements pour des familles et en copartagé pour des isolés, recrutement de 2 travailleurs sociaux et d'un coordonnateur basé sur site avec l'installation d'une permanence de proximité, prise de contact avec les autorités locales et enfin développement d'un réseau partenarial territorialisé.
- 4) Finalisation et premières réalisations du plan d'actions faisant suite à la démarche d'évaluation interne de l'établissement et dans la perspective de l'évaluation externe programmée en 2023.
- 5) Consolidation du nouveau Dispositif « *IML réfugiés* » avec une montée en charge progressive des places offertes aux familles BPI réunifiées, avec le déploiement d'un plan de communication favorisant sa diffusion auprès des organismes partenaires et avec l'élaboration d'outils de fonctionnement.

I DISPOSITIF HORS LES MURS

Chef de Service : Adem BASPINAR

PRÉSENTATION

Le dispositif « *Hors les Murs* », après plus de 3 ans d'existence, est devenu un service apportant une réelle plus-value à l'insertion locative des bénéficiaires de la protection internationale. Il est financé par la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités avec un conventionnement annuel. En novembre 2021, après une absence prolongée de la cheffe de service, un nouveau responsable a pris ses fonctions. Durant cette vacance, en lien direct avec la direction, l'équipe a fait preuve de professionnalisme et d'investissement dans la poursuite de l'activité.

La mission principale du service est d'accompagner vers l'autonomie locative 80 ménages bénéficiaires de la protection internationale (BPI) qui sont soit hébergés dans le dispositif hôtelier, sortants d'un dispositif asile, en fin de prestation C SPADA, ou parfois sans hébergement, orientés par des assistantes sociales de secteur. Toutes les admissions sont faites en lien avec le SIAO ou la proposition locative faite aux sortants des dispositifs asile.

Les intervenants sociaux proposent un accompagnement « *Vers et Dans le Logement* » aux personnes n'ayant pas encore un hébergement stable et un « *Accompagnement Dans le Logement* » aux personnes qui ont obtenu une attribution locative via l'accord collectif départemental. Le service hébergement logement de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ayant validé la mesure d'accompagnement.

Il s'agit une prestation individuelle en direction des ménages en vue d'une insertion durable dans le logement et dans son nouvel environnement. Elle s'inscrit comme une étape et un relais vers l'autonomie dans une démarche d'insertion globale. Chaque ménage a des besoins spécifiques et un projet personnalisé est élaboré et mis en œuvre par l'équipe sociale.

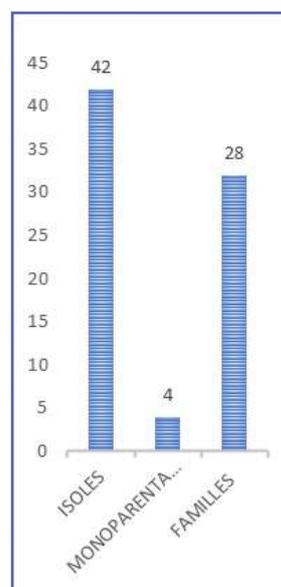
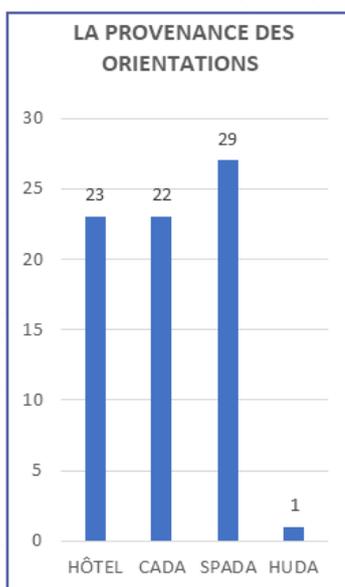
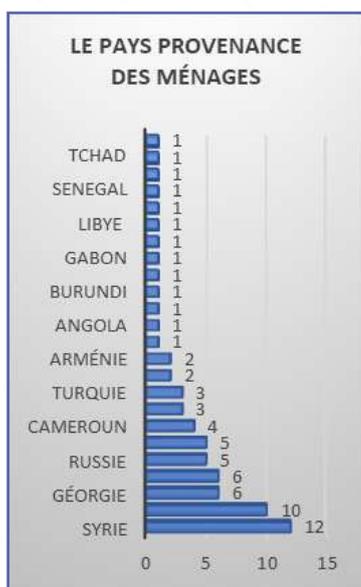
L'accompagnement s'appuie sur la signature d'un contrat d'engagement qui formalise la relation contractuelle ; l'adhésion et la participation active des personnes accompagnées étant un préalable à la réalisation et à la réussite de projet de vie.

CHIFFRES CLÉS 2021

74 mesures entrées en 2021

18 mesures achevées en 2021

66 files actives au 31 décembre, soit 151 adultes et enfants



I DISPOSITIF HORS LES MURS

Chef de Service : Adem BASPINAR

Profils familiaux des personnes suivies - 2021

	Nombre de ménages	Nombre de personnes
Famille	28	117
Monoparentale	4	11
Femme isolée	10	10
Homme isolé	32	32
TOTAL	74	170

ACTIVITÉS 2021

Un dispositif avec deux modalités d'intervention :

- Les mesures d'accompagnement des BPI avec un accès locatif
La mesure débute à la visite du logement attribué au ménage et qui l'a accepté. Une collaboration étroite se fait également avec la structure d'hébergement en amont. L'accompagnement proposé fait l'objet d'une contractualisation sur la base d'un contrat d'accompagnement d'une durée de 6 mois avec désignation d'un référent. Les ménages sont accompagnés pour la signature du contrat de location et état de lieux d'entrée dans le logement. Les familles sont soutenues et encouragées à l'autonomie dans toutes les démarches concernant le logement. Tout ce qui touche l'organisation de la vie familiale est pris en compte, notamment la mobilité, la scolarisation des enfants ou encore la garde des enfants pour les personnes en situation d'emploi.
- Les mesures d'accompagnement des BPI n'ayant pas encore de proposition locative
Un certain nombre de ménages BPI se trouvent dans le dispositif hôtelier ou chez des tiers. Ces ménages se heurtent à des démarches administratives qu'il leur est difficile d'effectuer en l'absence d'accompagnement et une méconnaissance des démarches à effectuer. Le service est mandaté pour faire l'évaluation de ces BPI dont les listes sont transmises par le SIAO Insertion. La mission du dispositif est de faire un premier diagnostic de ces situations et par la suite de préconiser des orientations adaptées (hébergement collectif, dispositif de droit commun ou accès locatif direct). Pour les BPI dont l'évaluation sociale permet de penser qu'ils sont aptes à occuper un logement, une mesure d'accompagnement se met en place. Un projet locatif est élaboré avec le ménage et une préparation à l'occupation et la gestion d'un logement est travaillée avec tous les membres de la famille, en fonction des besoins repérés et exprimés. Un important travail de mise à jour de la situation administrative et financière est mis en œuvre afin de les amener vers une autonomie locative en tenant compte de la réalité des délais d'attribution de logement.

Éléments marquants en 2021

Le chemin à parcourir est très variable d'une situation à l'autre. Pour certains ménages ou personnes isolées, une préparation très complète aux droits et aux devoirs des locataires est nécessaire. Les moyens actuels ne permettent pas de travailler le projet d'insertion professionnelle et c'est un aspect qui manque souvent à l'accompagnement proposé.

En 2021, il a été constaté une augmentation du nombre de personnes isolées qui ont pu bénéficier du dispositif. Certains d'entre eux, déjà en situation d'emploi ont pu intégrer un logement dans de très bonnes conditions et assez rapidement. 29 personnes, en fin d'accompagnement par la SPADA67, ont été accompagnées dans ce cadre. C'est un public qui n'a pas pu profiter d'un accompagnement dans un dispositif asile, pour lequel la prestation offerte par le service est tout à fait adaptée.

La prospection du logement privé est également activée grâce à la présence mutualisée d'une salariée issue du secteur immobilier. En effet, la tension sur le logement social est de plus en plus forte et la recherche de solutions dans le secteur privé s'avère nécessaire, bien que très difficile.

I DISPOSITIF HORS LES MURS

Chef de Service : Adem BASPINAR

ACTIVITÉS 2021

En 2021, un travail de collaboration avec certains hôteliers s'est mis en place pour maintenir le lien. En effet, des tensions peuvent se faire en raison des contraintes liées à l'hébergement (*impossibilité de cuisiner sur place, promiscuité, infestation par des punaises de lit, etc...*). Cette dégradation de la relation peut s'expliquer également par une durée de séjour très longue et une précarisation de la famille. Nous essayons par le biais de nos interventions au quotidien de restaurer ou de rétablir une relation plus cordiale et durable entre les personnes hébergées et le gestionnaire de l'hôtel. L'objectif à atteindre consiste à faire baisser la tension existante et d'apaiser la situation.

PERSPECTIVES

Après une année de fonctionnement dans les nouveaux locaux, le service a pris ses marques. En 2022, les mesures financées annuellement atteindront le nombre de 115. L'équipe sera renforcée par deux nouveaux intervenants sociaux.

En 2022, adossé aux mesures d'accompagnement à l'insertion locative, un complément au projet avec une visée d'insertion socio professionnelle verra le jour. En effet, la Délégation Interministérielle Accueil et Intégration des Réfugiés via la Ville de Strasbourg a donné l'occasion à l'AFND de renforcer l'accompagnement des BPI par l'insertion socio professionnelle et culturelle. Le processus d'inclusion des personnes étrangères étant très complexe et, la stabilité locative n'en représentant qu'une partie, il nous a semblé pertinent d'élargir notre champ d'intervention.

Le dispositif proposera donc un accompagnement renforcé sur la question de l'emploi et de la formation des BPI en ayant pour objectif de mieux valoriser leurs compétences, leur employabilité et de les soutenir dans leur recherche d'emploi et de formation. Le recrutement d'une équipe composée d'un conseiller en insertion professionnelle, d'un formateur et d'un professeur de Français Langue Étrangère à visée professionnelle est prévu dès le début de l'année.

Le réseau de partenaires déjà actif au sein de l'association permettra de favoriser les immersions en entreprise qui peuvent faciliter la découverte du monde du travail.

Ce projet a donc pour ambition d'accompagner les BPI sur les trois volets suivants :

1 / L'emploi et la formation professionnelle,

2 / Un enseignement du français technique à visée professionnelle dans une démarche de recherche d'emploi, de formation ou de stage,

3 / Insertion socio-culturelle et d'actions collectives sur la question de logement.

Dans le cadre de ce nouveau projet d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle et culturelle des BPI, le recrutement du personnel qualifié sera lancé, à savoir : un conseiller en insertion professionnelle, un professeur de français langue étrangère à visée professionnelle et un animateur-formateur.

Très motivés par ce complément d'activité répondant à un réel besoin pour les BPI, l'équipe travaillera sur la réécriture du projet de service en tenant compte de ces nouvelles missions.

I PROGRAMME RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

Cheffe de Service : Catherine PUECH

PRÉSENTATION

Le Gouvernement Français s'est engagé à accueillir, en France, des réfugiés en situation de vulnérabilité se trouvant dans un pays tiers. Pour rappel, l'Association Foyer Notre Dame avait été retenue dans le cadre d'un nouvel appel à projet en 2020, relatif au programme d'accueil de Réfugiés Réinstallés dans le Grand Est.

La réinstallation consiste, pour le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), à identifier des réfugiés depuis un pays de premier asile où ils ont recherché une protection sans pouvoir y rester de manière durable, et à permettre leur accueil dans un pays tiers qui leur accorde un statut de séjour permanent sur son territoire.

Origine et provenance des réfugiés réinstallés en 2021

Les réfugiés réinstallés sont majoritairement originaires de Syrie et d'Afrique Subsaharienne. En 2021, nous avons accueillis 44 personnes originaire de Syrie et 15 d'Afrique subsaharienne. Ils ont quitté leur pays pour un pays de premier asile, appelé le pays de provenance. 11 personnes sont arrivées du Rwanda, 4 du Cameroun, 17 d'Egypte, 9 du Liban, 6 de Turquie et 5 de Jordanie. Seules les personnes provenant du Rwanda étaient logées en camps, la famille arrivant de Turquie était hébergée par des tiers et les autres étaient locataires.

Le parcours de ces réfugiés jusqu'à leur intégration en logement

Le HCR et l'OFPPA effectuent toutes les démarches liées à la demande d'asile à travers la constitution du dossier et récit OFPPA, dans le pays de provenance. En cas d'obtention du statut, ils identifient les besoins de réinstallation des nouveaux réfugiés et envoient leurs dossiers aux pays susceptibles de les accueillir. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) prend alors le relais jusqu'au transport aérien des ménages ou des isolés. Puis, nous nous rendons à l'aéroport pour prendre le relais jusqu'à leur installation en logement par notre service ou par une autre association. En effet, le programme de réinstallation du Grand Est, prévoit d'accueillir les réfugiés dans des logements répartis dans les 10 départements de la région. Les associations positionnées pour cet accueil ont la charge d'accompagner les ménages sur une durée d'1 an. Le Centre de Transit a donc vocation d'héberger temporairement les réfugiés avant que la solution de logement soit obtenue par l'Association en charge de la réinstallation.

Ce premier accueil permet de faire une première analyse de leur situation et la mise en place d'un accompagnement à l'accès aux droits. La durée de séjour est variable, en 2021 les unités familiales sont restées sur site de 2 à 7 mois, la moyenne étant de 3.5 mois.

CHIFFRES CLÉS 2021

59 personnes accueillies en transit

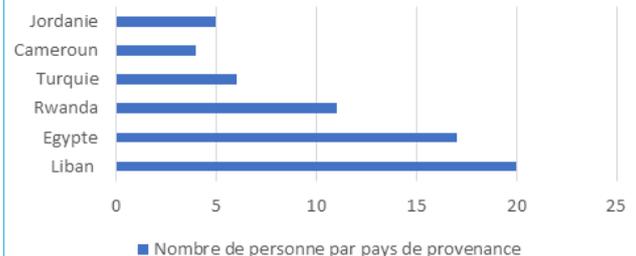
108 jours de séjour moyens par unité familiale

Situation d'hébergement dans
pays de provenance des
personnes arrivées en 2021



■ locataire ■ camps ■ Hébergé par des tiers

Pays de provenance



■ Nombre de personne par pays de provenance

Pays d'origine



■ Nombre de personnes par pays d'origine

I PROGRAMME RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

Cheffe de Service : Catherine PUECH

ACTIVITÉS 2021

59 au total ont été accueillis en 2021. 3 mineurs isolés issus de la même famille ont été accueillis de décembre 2020 à février 2021. Puis, s'en est suivi une période d'inactivité de 4 mois. Fin juin, une famille comprenant 8 personnes fut accueillie. Puis à partir d'août des arrivées régulières ont eu lieu. Notons que cette irrégularité d'accueil est une conséquence directe du contexte sanitaire lié au COVID-19.

Au 31 décembre 2021, le programme d'**accueil en logement** hébergeait 20 personnes soit :

- 1 famille syrienne en provenance d'un camp du Liban (1 couple et 2 enfants de 16 et 15 ans) à Saverne
- 1 famille syrienne en provenance d'un camp de Turquie (1 femme et ses enfants de 14, 13, 10, 8, 4 ans) arrivé en 2020, à Haguenau.
- 1 famille syrienne en provenance d'Égypte (1 couple et 2 enfants de 8 mois et 5 ans), à Haguenau.
- 1 couple Erythréen en provenance d'un camp au Rwanda (23 et 26 ans) à Haguenau.
- 1 famille Centre Africaine en provenance du Cameroun (1 femme et 3 enfants 8 ans, 5 ans et 1 ans) à Haguenau.

Le **Centre d'accueil transitoire** a accueilli de 59 personnes en 2021 dont les trois familles précédentes ainsi que :

- une famille syrienne en provenance d'Égypte (1 couple de grand parent, 1 femme et son enfant de 14 ans)
- une famille originaire de RDC, provenant d'un camp au Rwanda (1 couple et 4 enfants de 22, 20, 18 et 15 ans)
- une famille syrienne en provenance de Jordanie (1 couple et 3 enfants de 7, 6, et 4 ans)
- une famille syrienne en provenance du Liban (1 couple et 5 enfants de 21, 18, 16, 10 et 6 ans)

Ces familles sont toujours hébergées sur notre site de transit.

- 1 famille originaire de RDC en provenance d'un camp au Rwanda (3 jeunes de moins de 25 ans). Les parents n'ayant pas pu faire le voyage avec eux pour cause de raison de santé.
- 1 famille originaire de Syrie en provenance du Liban (1 couple grand parent, 1 couple et 5 enfants de 11, 10, 8, 7 et 4 ans)
- 1 famille syrienne en provenance d'Égypte (1 couple et 3 enfants de 16, 24 et 27 ans)
- 1 famille syrienne en provenance d'Égypte (1 couple et 2 enfants de 7 et 4 ans)

Ces familles étaient en transit en attendant que l'AEIM les prennent en charge à Metz.

- 1 famille originaire de Syrie en provenance de Turquie (1 couple et 4 enfants de 7, 5, 4 et 1 ans)

Cette famille était en transit en attendant que l'Association APPUIS les prennent en charge à Mulhouse.

LE CENTRE D'ACCUEIL TRANSITOIRE RÉGIONAL DE THAL-MARMOUTIER

Un partenariat affaibli par le contexte sanitaire

À la reprise du site de Thal Marmoutier par l'association, l'AFND avait souhaité poursuivre l'action entreprise sur le territoire dans le cadre de l'ancien programme de réinstallation. De nombreux partenaires institutionnels et associatifs y étaient alors impliqués. Malheureusement, suite à une période de faible activité, voir d'inactivité de mars à juin, les partenariats associatifs se sont essouffés et n'ont pas pu se poursuivre.

De même, l'éducation nationale n'a pas pérennisé l'attribution d'un professeur sur site. Une institutrice est venue sur site durant 8 demi-journées en octobre, mais cela n'a pas pu s'institutionnaliser. Nous avons pourtant accueilli 19 enfants en âge d'être scolarisés.

Les missions du site

Le passage par le site de Thal Marmoutier doit permettre aux réfugiés d'amorcer leurs premières démarches d'insertion et d'intégration. Ce temps est voué à l'observation des différentes problématiques et la stabilisation des situations des personnes avant leur orientation vers un hébergement autonome.

Aussi l'accompagnement s'articule autour de plusieurs axes, à savoir :

- la santé : une visite médicale est organisée pour les adultes au plus vite chez un médecin généraliste à leur arrivée. Les enfants sont orientés vers le service de pédiatrie de l'hôpital de Saverne ou vers les services de la PMI pour les moins de 3 ans.

I PROGRAMME RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

Cheffe de Service : Catherine PUECH

LE CENTRE D'ACCUEIL TRANSITOIRE RÉGIONAL DE THAL-MARMOUTIER

L'état de santé des personnes accueillies constitue un critère de vulnérabilité permettant leur entrée dans le programme de réinstallation. Aussi, sur 9 unités familiales accueillies 7 d'entre elles se composaient de membres ayant une santé fragilisée soit au total 11 personnes. Tous ont été pris en charges par des médecins spécialistes, 2 d'entre eux ont été hospitalisés et 5 ont bénéficié d'une prestation de soin réalisée par le centre de soin infirmier de Thal-Marmoutier. 5 personnes ont exprimé un mal être d'ordre psychologique mais aucun n'a souhaité consulter un médecin spécialiste ou psychologue.

- L'accompagnement à la vie quotidienne

L'équipe en place accompagne les ménages entre 8h30 et 20h30 du lundi au vendredi et de 11h00 à 20h30 les week-ends, le veilleur de nuit prenant la relève. Les nouveaux arrivants n'ont pas connaissance du système français et de certains codes sociaux nécessaires à leur bonne intégration en France. Certains sont totalement dépayés et surtout fatigués par leur parcours. Le rôle des intervenants est de les entourer de bienveillance, de comprendre leurs besoins et leur transmettre les bases des connaissances de la vie en France.

Par exemple, l'alimentation constitue un véritable effort d'appropriation. Certains d'entre eux sont très craintifs à l'égard de cette alimentation encore inconnue. Cela engendre au pire du rejet ou au mieux une certaine appréhension. Dans tous les cas l'équipe les accompagne dans cette découverte et peut leur apprendre à cuisiner en tenant compte de leur nouveau contexte alimentaire.

De même, l'utilisation de certains appareils électroménager peut être abordée. La question de l'entretien est également abordée du fait que les résidents soient responsables de l'entretien de leur chambre et du réfectoire. L'intérêt du collectif est qu'il permet cette prise en charge de proximité nécessaire à une intégration réussie.

Le maintien des contacts avec la famille ou les proches restés dans le camp ou au pays d'origine est également important. Aussi, un téléphone et un accès internet leur est fourni dès leur arrivée sur le Centre. De plus, certaines personnes ont pu recevoir durant la journée de la famille et amis vivant en France ou en Europe.

Une salle de jeux a été créée afin d'occuper de façon pédagogique les enfants faute de scolarisation. Certains n'avaient jamais été scolarisés aussi cela les prépare à leur future vie d'écoliers ; les activités demandant de la concentration et un certain savoir être étant privilégiées. Un règlement de fonctionnement a été mis en place en vue d'également les préparer à leur scolarisation.

Enfin, il est important de souligner la convivialité et l'entraide que ce site peut engendrer. La vie collective a fait naître des élans de solidarité et d'amitié. Certaines familles sont devenues très proches et le resteront une fois logées. Cet aspect n'est vraiment pas anecdotique, car ces familles peuvent se sentir isolées à leur arrivée en France et ces liens sont une richesse supplémentaire à leur intégration en France.

- Accompagnement administratif, juridique et budgétaire

L'accompagnement administratif à toute son importance pour ce public sans connaissance du système afin d'accéder à leurs droits. L'OFPPRA, la Préfecture, la Sous-préfecture de Saverne, la mairie de Thal Marmoutier, l'OFII, la CPAM et la CAF sont nos principaux partenaires institutionnels.

Une aide à la gestion budgétaire est également proposée aussi qu'une sensibilisation aux droits et devoirs locatifs. Des avances sur leurs droits RSA sont réalisées.

Des difficultés de recrutement

Durant l'année nous avons déploré un turn over important sur les différents postes de travail. En effet, nous comptabilisons 8 départs et 10 embauches durant l'année écoulée pour 6 postes ouverts. Au 31 décembre 5 postes sur 6 sont pourvus.

Ces difficultés nous ont amenés à certains réajustements de fonctionnement tels que l'augmentation des plages horaires de l'intervention des veilleurs et l'embauche d'une intervenant technique pour la préparation des repas et la gestion logistique de la cuisine.

Ce turn over a également eu pour conséquence l'augmentation des temps d'accueil et de formation des nouveaux intervenants. L'équipe a donc eu beaucoup de mal à se constituer mais au 31 décembre 2021 nous pouvons affirmer que celle-ci s'est stabilisée et a trouvé son mode de fonctionnement.

I PROGRAMME RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

Cheffe de Service : Catherine PUECH

L'ACCOMPAGNEMENT EN BAUX GLISSANTS

Une mise en œuvre rapide finalement freinée par la crise sanitaire et la difficulté de capter des logements adaptés.

Dès l'annonce de nouvelles arrivées une recherche de logements est menée par les référents logements salariés de l'AFND. Rappelons que la mission de ce programme est de loger les personnes réfugiées dans le secteur privé, or CUS et en bail glissant sur une période de 12 mois.

Or, la captation de logements dans le parc privé à proximité géographique du site de transit s'est avérée complexe en raison :

- des faibles revenus du public accueillis et des loyers élevés sur le secteur
- d'un marché locatif tendu en raison d'une offre inférieure à la demande de logements de grands tailles
- de propriétaires non habitués cette forme de proposition locative et qui peinent à faire confiance à des réfugiés.

Aussi, au vu de ces difficultés, nous avons, en parallèle de la recherche de logements dans le parc privé, lancé des prospections auprès des bailleurs sociaux de logement d'insertion ou en bail glissant. Ainsi, au 31/12/2021, 2 unités familiales ont été logées en logement d'insertion dans le secteur privé à Haguenau et une autre en bail glissant auprès d'un bailleur social à Haguenau également (*les recherches sur le secteur de Saverne n'ayant pas abouties*). Notons que les recherches auprès des bailleurs sociaux évoluent favorablement car de nouvelles perspectives de relogement devraient aboutir début 2022.

L'accompagnement social lié au logement

Les axes d'interventions des travailleurs sociaux s'articulent avant tout autour de :

- L'appropriation des connaissances et compétences indispensables pour faire face à leurs droits et devoirs de locataire (*entretien des lieux, contact paisible avec le voisinage, respect du règlement de copropriété*).
- Le paiement du loyer et la gestion budgétaire en raison de leur modeste ressource (RSA). En plus, du paiement mensuel de leur loyer, ils doivent faire face aux paiements de toutes les charges liées à la vie quotidienne (*factures d'énergie, assurance, alimentation, achat de mobilier et d'électroménager*).

Rappelons que ce n'est qu'à partir du moment où toutes les conditions sont réunies que le glissement de bail pourra être acté en concertation avec le bailleur ou le propriétaire afin que les personnes deviennent locataires en titre. La posture et les missions de l'équipe éducative, tout en restant bienveillante et encourageante, doivent donc leur permettre de devenir des locataires en titre en 12 mois maximum.

Une aide à la prise de repères dans leur nouveau cadre de vie est également donnée. Ainsi, qu'accompagnement à la scolarisation des enfants et de recherche de solution de gardes.

PERSPECTIVES

La crise sanitaire mondiale a continué à répandre ses effets sur le programme de réinstallation en 2021. La situation n'a pas permis de réaliser les objectifs quantitatifs.

Nous avons été contraints de nous adapter à des périodes de faibles activités voire d'inactivité et à la disparition des activités bénévoles et des partenariats associatifs.

Nous avons fait face à un turn over important au sein de l'équipe. Une nouvelle cheffe de service (*ex coordinatrice embauchée en février 2021*) fut notamment désignée en milieu d'année.

Mais toutes les missions exigées par le programme ont été menées au mieux en cohérence avec le positionnement et le fonctionnement de l'AFND.

Au 31 décembre, la Cheffe de service et son équipe sont confiantes en l'avenir de site et sont fières de la qualité d'accueil proposé dorénavant, une équipe très motivée s'étant constituée et un fonctionnement solide s'étant mis en place. Il reste maintenant à recruter un dernier travailleur social afin de poursuivre ce fonctionnement.

GROUPES DE TRAVAIL

L'ÉQUIPE JURIDIQUE

Chargée des questions juridiques et du plaidoyer : Line LECERRE

PRÉSENTATION

L'équipe juridique a connu en 2021 un changement notable, avec la mise en place d'une dynamique de travail transversale impliquant les juristes des deux Pôles de l'association. En effet, la cellule de deux juristes mise en place en 2011 au CADA s'est progressivement étoffée pour atteindre dix personnes à la fin de l'année 2021. Ces juristes sont rattachés à un service spécifique et ont chacun développé une expertise liée à leur activité. Il paraissait donc utile et pertinent de proposer des temps d'échange pour mettre en commun les connaissances des uns et des autres, évoquer des thèmes d'actualité ou encore des situations complexes.

Pôle Asile Réfugiés

SPADA - Souleye AW

HUDA - Taulant TROSHANI

CADA - Florian CARAYOL, Carla FAXAS,
Shahrazad MONTAZER-RAHMATI, Aida SAHRAOUI-
SOLER

Pôle Jeunesse

SAMI - Fanny SILVA

RAS - Camille SAINT-PICQ

RJ / VIA / CRP - Katalina ROOS



"Cette volonté de transversalité a été matérialisée par la création du poste de Chargée des questions juridiques et du plaidoyer, que j'occupe depuis juillet 2021, après un parcours de neuf ans dans différents services de l'association. Outre l'accompagnement de l'équipe de juristes, mes missions impliquent aussi le développement d'une fonction support à destination des services de l'association (revue de presse hebdomadaire, commentaire de l'actualité législative et jurisprudentielle) et des partenaires (formation), ainsi qu'un travail de plaidoyer en faveur des publics accompagnés par l'association."

Line LECERRE,
Chargée des questions juridiques et du plaidoyer

ACTIVITÉS

La nouvelle organisation de l'équipe permet aux juristes de se réunir tous les mois pour des échanges sur l'actualité juridique. Ces rencontres sont toujours l'occasion de discussions très riches sur la jurisprudence et des situations individuelles, et permettent à chacun d'adapter sa pratique.

La traditionnelle visite annuelle à la CNDA et au HCR a été suspendue, situation sanitaire oblige, mais l'équipe continue à enrichir ses connaissances et sa pratique par des échanges avec des partenaires, avocats strasbourgeois et parisiens, juristes d'autres structures...

Des groupes de travail thématiques permettent également de mettre en commun et d'approfondir nos connaissances sur des questions concernant toutes les personnes accompagnées, tel que les documents d'état-civil.

I L'ÉQUIPE JURIDIQUE

Chargée des questions juridiques et du plaidoyer : Line LECERRE

En parallèle de ces travaux au long cours, nos missions sont évidemment tributaires de l'actualité, et le second semestre 2021 a indéniablement été marqué par la situation en Afghanistan et une forte mobilisation de l'Association au côté des Afghanes et Afghans accueillis dans nos services.

Avec la conquête éclair du pays par les talibans, culminant en la chute de Kaboul le 15 août, nous avons été témoins de toutes les inquiétudes des ressortissants afghans pour leurs proches restés au pays. A la mise en place du centre de crise du Ministère des Affaires Etrangères, nous nous sommes faits le relais des signalements de leurs proches en danger. Il était déchirant de constater que les signalements émanaient de tous les services de l'Association, illustrant l'ampleur de la crise. En lien avec les travailleurs sociaux ou des familles, les juristes se sont mobilisés pour rassembler des informations et des documents pour formuler des demandes d'évacuation les plus précises possibles.

Au total, ce sont 512 personnes en danger en Afghanistan qui ont été signalées au centre de crise, à la demande de 72 de leurs proches, accompagnés dans nos services. Pour 286 personnes, soit plus de la moitié des signalements, des craintes spécifiques ont pu être précisées : coopération avec des entreprises ou des forces étrangères, journalistes, artistes, hauts-fonctionnaires, membres de minorités ethniques, précédentes menaces des talibans...

L'Association a ensuite été sollicitée par les pouvoirs publics pour accueillir 104 ressortissants évacués dans le cadre de l'opération Apagan. Cet accueil a été organisé en urgence sur le site de l'ancien hôtel Mercure, place de Bordeaux, et un grand nombre de salariés se sont portés volontaires pour y participer. L'équipe juridique y a également contribué, en proposant des informations sur la procédure d'asile, en accompagnant les personnes en préfecture ou, dans un second temps, en assistant les personnes orientées vers notre HUDA ou CADA dans la constitution de leur dossier de demande d'asile.

Notre première action de plaidoyer s'est inscrite dans la continuité de cette actualité, et a mis en lumière les difficultés rencontrées par les ressortissants afghans à faire valoir leur droit à la réunification familiale.

Accompagnant régulièrement des demandes de réunification, nous connaissions déjà tous les obstacles rencontrés par les familles de BPI (bénéficiaires de la protection internationale) en général, et les familles afghanes en particulier. La situation de l'été 2021 nous a fourni un exemple très concret des dysfonctionnements de cette procédure, puisque, parmi les personnes signalées au Centre de crise du Ministère des Affaires Etrangères, 60 étaient éligibles à la réunification familiale, et certaines demandes étaient en cours depuis avril 2019.

Ces constats sont partagés par les autres associations intervenant auprès de BPI et sont déjà largement médiatisés. Pour notre plaidoyer sur le sujet, nous avons donc retenu une approche peu exploitée, en nous appuyant sur des jurisprudences de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, qui avait sanctionné la France en 2014 pour les lacunes de sa procédure de réunification familiale.

En mettant en parallèle ces décisions, les engagements pris par la France, et nos observations de terrain, nous avons formulé des recommandations pour que les procédures de réunification familiale obéissent réellement à l'injonction de la CEDH de « souplesse, célérité et effectivité ».

Cette première publication a eu des échos très positifs de la part de nos partenaires, permettant, outre l'indispensable défense des droits des familles de BPI, de contribuer au rayonnement de l'Association et à son ancrage dans son environnement.

PERSPECTIVES

L'année 2022 s'annonce déjà riche en perspectives, avec le lancement courant janvier de la Plateforme Info-réfugiés, un dispositif d'information sur les droits des bénéficiaires de la protection internationale. Confiée à l'Association par la Ville de Strasbourg, sur financement de la Diar, ce dispositif vient reconnaître notre expertise dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des réfugiés. Dédié à tous les professionnels et bénévoles bas-rhinois, cette Plateforme vise à mieux faire connaître les droits des BPI, et ainsi de contribuer à lever les freins à leur intégration.

Autre nouveauté pour 2022, l'Association a publié son premier catalogue de formations, proposant onze journées thématiques mais aussi la possibilité de construire des formations totalement « sur mesure ». Cette nouvelle activité permettra à un plus large public d'accéder aux formations dispensées depuis plusieurs années, jusque là essentiellement en interne.

LA TEAM COMMUNICATION

Chargée de communication et des relations publiques : Emilie CORDIER

PRÉSENTATION

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication de l'AFND, impulsée et pilotée par la Chargée de communication et des relations publiques, un groupe de travail intitulé "Team Communication" a été mis en œuvre début janvier, pour une première réunion le 20 janvier 2021.

Ce groupe de travail, qui se réunit toutes les 6 semaines, comprend 1 référent par établissement et service. La Team Communication permet un travail collectif sur les événements et les actions de l'association : elle se veut le relai des informations internes et appelle à une mobilisation des équipes.



OBJECTIF, MISSIONS ET ACTIVITÉS 2021

L'objectif principal de la Team Communication est de permettre un relai simplifié entre le service concerné et la Chargée de communication. Ainsi, le rôle de chaque référent est de devenir l'interlocuteur dédié de chaque service.

Pour ce faire, les référents ont pour missions :

- de participer aux réunions de la Team Communication incluant l'ensemble des référents ;
- de remonter régulièrement les informations et les points d'actualités du service ;
- d'échanger avec les membres de la Team Communication autour de brainstorming divers, des événements et de la communication de l'association ;
- d'être le relai entre la Team Communication et les collègues du service.

La Team Communication s'inscrit donc dans une démarche d'implication et de travail collectif afin de co-construire des événements et de relayer les actualités de l'association et des services, pour une mise en avant dans nos différents canaux de communication en interne et en externe.

En 2021, les réflexions et projets ont portés sur :

- la **Semaine des Réfugiés 2021** : organisation et coordination d'événements en lien avec les partenaires de la Semaine (*tournoi sportif, randonnée sensorielle, stand emploi et logement, après-midi des familles, exposition photo, réalisation de courts-métrages, flashmob, Marche des parapluies, soirée de clôture*) ;
- **l'AFN'Day** : un moment de convivialité entre tous les salariés de l'association a été organisé le 16 septembre 2021. L'objectif de cette journée : passer un moment convivial avec l'ensemble des salariés de l'AFND, favoriser la rencontre interservices, tisser de nouveaux liens, découvrir les autres services de l'association et renforcer la cohésion d'équipe. L'après-midi et la soirée ont été festives : elles ont proposé des jeux collectifs type babyfoot géant et discofoot, des chaises longues, un bar à smoothie, un photobooth, une sortie sensorielle en forêt encadrée par des professionnels, une partie restauration sous forme d'apéritif et de tartes flambées, un groupe de jazz, etc.

LA TEAM COMMUNICATION

Chargée de communication et des relations publiques : Emilie CORDIER

OBJECTIF, MISSIONS ET ACTIVITÉS 2021

- le **projet vidéo** : un film de l'AFND est en cours d'élaboration avec David MEYER, professionnel de l'image. Ce film sera diffusé aux partenaires, institutionnels, sur les Réseaux sociaux et servira de film « *promotionnel* » de l'AFND. Une partie de cette vidéo sera composée de témoignages et d'interviews d'usagers et de salariés. Elle sera mise en lien avec l'accompagnement effectué à l'AFND, les événements et le quotidien des équipes et usagers.
- alimentation des **newsletters** et du **Mag'** à travers l'actualité des services.

PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 sera synonyme de poursuite de la dynamique engagée sur l'année 2021, notamment à travers :

- l'organisation de l'édition 2022 de la Semaine des Réfugiés
- la poursuite et finalisation du projet vidéo
- la réflexion sur l'organisation d'un rallye interservice (AFND Tour)
- la réflexion sur le Centenaire 2023 de l'association.



REVUE DE PRESSE

THAL-MARMOUTIER

Le Foyer Notre-Dame, nouveau prestataire au centre d'accueil des réfugiés



Les réfugiés bénéficient de cours de français dispensés par l'association Agir ABCD et par l'Éducation nationale. Document remis

L'association Foyer Notre-Dame a repris l'administration du centre de transit des réfugiés qui s'était installé en décembre 2017 dans le couvent des Petites sœurs franciscaines de Thal-Marmoutier. Depuis le 1^{er} août 2020, le Foyer Notre-Dame y a accueilli et accompagné quatre familles.

« Dans l'ensemble, tout s'est très bien passé. Ce fut un grand succès », souligne Benoit Dochez, de la direction départementale de la

cohésion sociale du Bas-Rhin. Ce grand succès, c'est celui du centre d'accueil et de transit des réfugiés de Thal-Marmoutier, qui avait pris ses quartiers dans le couvent des Petites sœurs franciscaines en décembre 2017.

Au total, ce furent 306 réfugiés originaires d'Afrique subsaharienne qui ont été accueillis par groupes de 50 personnes, jusqu'au printemps 2020, par l'association France Horizon et les services de l'État. « Ils étaient accueillis quatre mois, avant

d'être dirigés dans un logement. Entre-temps, ils bénéficiaient d'un accompagnement pour faire des démarches administratives, prendre des cours de français, bénéficier de soins médicaux... » énumère Benoit Dochez.

Une prise en charge de deux semaines minimum, sans durée maximum

Depuis le 1^{er} août cependant, une autre association a pris le relais de la gestion du site : le Foyer Notre-Dame (AFND), créé en 1923 et qui intervient dans toute l'Alsace. « Nous avons pu capitaliser sur le travail déjà engagé, et commencer de manière effi-

cace », souligne Arnaud Fritsch, directeur général de l'AFND.

Le programme d'accueil, depuis le mois d'août, est légèrement différent de ce qu'avait mis en place France Horizon : les réfugiés sont dirigés en premier lieu vers un logement mis à disposition par l'AFND ou une association partenaire. C'est dans le cas où aucun logement n'est disponible immédiatement qu'ils sont accueillis à Thal-Marmoutier, pour un minimum de deux semaines. Il n'y a pas de durée maximale de séjour : une famille accueillie récemment est ainsi restée deux mois environ. « C'est le temps de tisser une relation de confian-

Une association spécialisée dans l'accompagnement des jeunes et des réfugiés

Le Foyer Notre-Dame existe depuis 1903 : il a d'abord été une fondation, avant de devenir une association en 1923. « Au début, nous étions plutôt spécialisés sur la jeunesse », retrace Antoine Breining, l'actuel président de l'AFND. L'association gère plusieurs résidences pour jeunes, et depuis 1976, a développé une activité d'accueil et d'accompagnement de réfugiés et demandeurs d'asile, et dispose de logements qu'elle leur met à disposition. L'AFND est en charge de la plateforme des primo-arrivants de Strasbourg, en lien avec les services de l'Etat et la préfecture du Grand Est.

Quatre familles accompagnées depuis août 2020

Durant leur temps de présence à Thal-Marmoutier, ils bénéficient d'un accompagnement administratif, de cours de français dispensés par l'association Agir ABCD et par l'Éducation nationale, d'une prise en charge médicale et psychologique si besoin... Sur place, plusieurs salariés de l'AFND, dont une « maîtresse de maison », assurent une présence quotidienne. Depuis la réouverture du centre le 1^{er} août, quatre familles, originaires de Syrie, de Centrafrique ou de la République démocratique du Congo ont ainsi été accompagnées, et sont déjà reparties pour s'installer dans les logements mis à disposition par l'AFND ou des associations partenaires, dans tout le Grand Est.

Les abords du couvent des

Petites sœurs franciscaines de Thal-Marmoutier sont cependant bien calmes depuis quelques semaines : « Les flux d'accueil de personnes sont très en deçà des estimations », glisse Arnaud Fritsch.

Des « arrivées perlées » en raison de la situation sanitaire

En cause, comme ailleurs : la crise sanitaire, qui a beaucoup restreint le trafic aérien (les réfugiés arrivent en France par avion et sont accueillis à l'aéroport Charles-de-Gaulle) et entraîné la fermeture de l'espace Schengen.

« Depuis quelques mois, nous assistons à des arrivées perlées », confirme Cathie Gesthaz, directrice du pôle Asile-refugiés de l'AFND. À Thal-Marmoutier aussi, la vie s'est un peu suspendue. « Mais notre objectif, c'est quand même que le site puisse tourner à plein », glisse Arnaud Fritsch avec un soupçon d'impatience.

Élise BAUMANN



Les familles sont accueillies ici pour minimum deux semaines, le temps de réaliser les premières démarches administratives et « de tisser un lien de confiance », explique Mina Boutil, cheffe de service du programme Réfugiés réinstallés de l'AFND. Document remis

DNA du 27/02/2021

STRASBOURG

Aux côtés de l'association Foyer Notre Dame pour lutter contre la fracture numérique

La crise sanitaire a renforcé les disparités dont souffraient déjà les publics vulnérables. Plusieurs partenaires de l'association Foyer Notre Dame ont fait preuve d'un magnifique élan de solidarité à l'égard du Réseau d'Accueil Solidaire.

L'association Foyer Notre Dame a reçu un don de dix ordinateurs portables pour son service du Réseau d'Accueil Solidaire.

Cette démarche a été entreprise conjointement par le Crédit Mutuel, Steelcase et le Rotary Club de Strasbourg. Ce don s'inscrit dans un projet de création d'une salle informatique à destination des jeunes pris en charge par l'association. L'objectif est qu'ils puissent se familiariser avec l'outil informatique, poursuivre l'apprentissage de la lan-



L'association Foyer Notre Dame accueille, héberge et accompagne plus de 1 500 personnes chaque jour. DR

gue française et leurs formations, effectuer des démarches en ligne, tisser des liens sociaux et garder le contact avec des membres de leur famille.

Prise en charge humaine et porteuse de sens

Le dispositif inédit du Réseau d'Accueil Solidaire prend en charge des mineurs non accompagnés, confiés par la Collectivité européenne d'Alsace, et les accompagne avec des familles solidaires et bénévoles sur l'ensemble du territoire bas-rhinois. Ce dispositif encadre une prise en charge humaine et porteuse de sens pour l'ensemble des familles et des jeunes concernés. LAFND recherche toujours des familles candidates pour découvrir ce dispositif et pourquoi pas s'engager à ses côtés.

ESTE-CEI 10

DNA du 09/03/2021

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Un foyer de jeunes travailleurs sort de terre

Rue Eugénie-Brazier, au Parc d'innovation, Habitat de l'III construit un foyer de jeunes travailleurs qui sera géré par l'association Foyer Notre-Dame. À la rentrée 2022, il devrait accueillir 60 jeunes apprentis ou en insertion professionnelle.

Les murs de ce foyer, composé de deux bâtiments à deux étages reliés par un espace partagé, commencent déjà à sortir de terre face au CEFPPA Adrien-Zeller. C'est donc une « première pierre » toute symbolique que sont venus poser les instigateurs du projet, à savoir les responsables d'Habitat de l'III et de l'association Foyer Notre-Dame, jeudi 17 juin.

Accompagner vers l'émancipation

« Cette résidence doit être un outil d'apprentissage à la vie collective, avec tout ce que cela comporte en matière de gestion du budget, de l'hygiène, du respect des colocataires », a déclaré Antoine Breining, président de l'association, qui a insisté sur la notion « d'accompagnement vers l'émancipation » – y compris en matière de développement durable (maîtrise de la consommation d'énergie, tri sélectif...) – et sur la nécessité « de faire se côtoyer des jeunes aux profils et aux parcours très divers. »

Créée il y a près de 100 ans (en 1923) pour héberger et accompagner de jeunes travailleuses au centre-ville de Strasbourg, l'association,



Antoine Breining, président de l'association Foyer Notre-Dame : « Cette résidence vivra avec comme socle nos valeurs que sont l'accueil, le respect, la solidarité. » Photo DNA/Ju.M.

n'a jamais tourné le dos à cette histoire. Non seulement l'activité perdure rue des Échasses, mais de nouveaux foyers de jeunes travailleurs (FJT) ont vu le jour dans l'agglomération, dont une petite structure à Illkirch-Graffenstaden (14 logements).

Grâce aux 54 F1 et 6 F2 de la rue Eugénie-Brazier, meublés sur mesure et proposés à loyer modéré, des jeunes en apprentissage ou en insertion professionnelle trouveront un logement adapté à leurs besoins et à leur budget. Mais le FJT mise aussi sur l'insertion professionnelle. En effet, l'espace partagé et de coworking « porte l'ambition de faire en-

ter l'entreprise et la formation au sens large dans la résidence », a précisé Antoine Breining qui compte sur le parc d'innovation, ses entreprises et ses sites d'enseignement.

Le président d'Habitat de l'III, Thibaud Philipps, a salué « l'aboutissement d'une belle collaboration » entre la coopérative d'habitat et l'association. « Le logement joue un rôle crucial pour donner aux jeunes les clés pour s'insérer, pour se réaliser. Il conditionne leur capacité d'accès à la formation et à l'emploi », a-t-il complété.

Habitat de l'III investit 200 000 euros de fonds propres dans cette opération évaluée à

4,361 millions d'euros. L'État (plus de 600 000 euros au titre des logements sociaux), l'EMS (540 000 euros) et la CAF (500 000 euros) ont accordé un montant d'aides conséquent. Le reste de l'investissement est financé par l'emprunt, notamment auprès de la Banque des territoires.

Pour clore la cérémonie, truelle en main, député, conseiller régional, conseillère territoriale, directeurs, présidents, ainsi que l'architecte du projet Arnaud Wiest ont posé un bloc d'aggrégat qui a peu de chances de résister à la progression du chantier.

Ju.M.

DNA du 23/06/2021

STRASBOURG

L'association Foyer Notre Dame tire le bilan de la crise sanitaire

L'assemblée générale de l'association Foyer Notre Dame (AFND) a permis de tirer un premier bilan de la crise sanitaire qui est venue impacter profondément les fonctionnements et les activités.

Les 170 salariés de la structure, qui œuvrent au quotidien à l'accompagnement et à l'hébergement de 1 500 personnes, ont été vivement remerciés pour leur formidable mobilisation tout au long de l'année. Le président Antoine Breining n'a ainsi pas manqué de saluer « l'engagement exceptionnel de toutes les équipes, qui ont contribué au maintien de l'ensemble des activités et d'un lien vital avec les usagers, dans des circonstances difficiles et incertaines ».

Le directeur général Arnaud Fritsch a également souhaité rappeler « les efforts considérables déployés par les salariés pour adapter au mieux nos missions et nos accompagnements » et retenir de cette période « notre constance et notre stabilité, le rôle essentiel de chacun de nos métiers, la solidarité et les liens tissés entre toutes les équipes de l'association ». Un hommage appuyé a également été rendu à Antoine Nzongola, salarié de l'association depuis 17 ans et disparu brutalement à quelques jours des fêtes de fin d'année.



Antoine Breining (à gauche) en compagnie d'Arnaud Fritsch, directeur général. DR

■ Une activité restée soutenue malgré la crise

Un formidable élan de générosité de plusieurs partenaires (dont Steelcase, la Fondation de France, le Crédit Mutuel, le Lions Club Strasbourg, Bouygues Bâtiment ou encore l'association Femmes de Foot) s'est concrétisé par des dons importants de matériels à destination des usagers.

Antoine Breining a rappelé les nombreux projets réalisés malgré le contexte sanitaire. Le déménagement des locaux de la Structure du premier accueil des demandeurs d'asile (Spada) à la Meinau, l'ouverture de la Résidence pour jeunes

travailleurs Ève-Luquet à Schiltigheim ou encore le lancement de nouveaux dispositifs sont venus « confirmer la confiance des pouvoirs publics placée en nos équipes et en nos engagements », a-t-il précisé.

Si le nombre de demandeurs d'asile primo-arrivants est en forte baisse (-40 %), les confinements successifs ont également eu des conséquences importantes sur les publics les plus vulnérables (perte de ressources et d'emplois, parcours professionnels des jeunes, impacts psychologiques...).

Les Résidences pour jeunes travailleurs ont aussi vu leur taux d'occupation sensible-

ment reculer (-20 à -25 %). Une attention particulière a ainsi été apportée aux publics jeunes majeurs et jeunes travailleurs, pour lesquels les confinements ont été particulièrement difficiles à supporter, tant sur l'aspect psychologique et de la vie quotidienne que sur un plan professionnel.

« Ces constats font prendre tout leur sens à nos engagements et nous obligent à adapter constamment nos accompagnements et à innover, pour répondre à l'évolution des besoins et des problématiques rencontrées par nos publics », a expliqué Arnaud Fritsch, le directeur général.

■ Une projection vers l'avenir

Ce dernier est revenu sur « la dynamique engagée depuis près de trois ans, visant à préparer l'AFND de demain ». Ces changements progressifs d'approches et d'organisation se traduisent par un cap fixé jusqu'au centenaire de l'association, en 2023. Trois axes majeurs ont ainsi été définis.

« Nous avons tout d'abord affirmé notre volonté de faire évoluer et de consolider notre positionnement associatif. Il s'agit pour cela de porter un ADN commun, de s'ouvrir vers la société civile par des actions partenariales, innovantes et positives, ou encore d'engager une démarche de plaidoyer et de sensibilisation, conforme à nos valeurs, à nos expertises et à nos orientations », a introduit Arnaud Fritsch.

Une anticipation cohérente du développement de l'association est également ciblée pour conserver « une structure à taille humaine » et adapter les organisations par la « création de nouvelles ressources et fonctions transversales sur les deux pôles d'activité ».

Enfin, un important travail de modernisation des fonctionnements a d'ores et déjà été engagé pour « simplifier les activités quotidiennes, s'adapter aux nouvelles exigences des financeurs et associer largement les salariés et les usagers ».

DNA du 05/07/2021

I LA REVUE DE PRESSE

ÉDITION SPÉCIALE : ACCUEIL URGENCE AFGHANISTAN

DNA :

<https://www.dna.fr/social/2021/08/25/150-afghans-accueillis-en-urgence-a-strasbourg>

<https://www.dna.fr/actualite/2021/08/25/un-defi-logistique-et-humain>

<https://www.dna.fr/societe/2021/08/26/strasbourg-se-prepare-a-accueillir-150-ressortissants-afghans>

Europe 1 :

<https://www.europe1.fr/societe/strasbourg-150-refugies-afghans-accueillis-dignement-mais-en-toute-vigilance-4063531>

France 3 :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/strasbourg-les-premiers-refugies-afghans-accueillis-par-la-ville-sont-arrivees-a-l-hotel-2225164.html>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/strasbourg-prepare-l-arrivee-de-150-afghans-qui-ont-fui-leur-pays-2224480.html>

Vosges Matin :

<https://www.vosgesmatin.fr/societe/2021/08/25/un-defi-logistique-et-humain-sans-commune-mesure>

<https://www.vosgesmatin.fr/social/2021/08/25/asile-150-afghans-accueillis-en-urgence-a-strasbourg>

Konbini News :

<https://news.konbini.com/societe/la-ville-de-strasbourg-va-accueillir-150-refugies-afghans>

France Info :

https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/afghans-accueillis-a-strasbourg-ce-sont-beaucoup-de-jeunes-familles-avec-des-enfants-en-bas-age-dans-une-fatigue-extreme-constate-une-association_4749795.html

Topmusic :

<https://www.topmusic.fr/actu/4233-150-refugies-afghans-accueillis-dans-le-grand-est.html>

L'Alsace :

<https://www.lalsace.fr/societe/2021/08/26/strasbourg-se-prepare-a-accueillir-150-ressortissants-afghans>

Actu :

https://actu.fr/grand-est/strasbourg_67482/strasbourg-150-refugies-d-afghanistan-accueillis-a-l-hotel-des-ce-jeudi_44373999.html?fbclid=IwAR31K2Ab5o8F6jkMJA5eLdDiKdLDU4yzvqyVS8FlmaUMJiDX8vQy-qpJzWl

Rue 89 :

https://www.rue89strasbourg.com/letat-abrite-150-refugies-afghans-a-strasbourg-216033?fbclid=IwAR-3cF5aREvaBlu0eF44C7jZ229_wFxIcoHYknPArDgxVflaHApEINLjM5w



LOGEMENT

Le Foyer Notre Dame recrute de jeunes locataires

Le Foyer Notre Dame dispose de places encore libres dans ses résidences pour jeunes gens de 18 à 25 ans. À l'heure de la rentrée, il en fait la promotion pour assurer la mixité des profils parmi ses locataires.

Le Foyer Notre Dame occupe régulièrement le devant de la scène en raison de son travail sur l'accueil des réfugiés, on l'a vu encore récemment sur le dossier afghan. Mais ce n'est pas la seule activité de l'association. Le second pôle est plus méconnu mais il représente tout de même 40 % du travail de l'association fondée en 1923 : il s'agit de la gestion de résidences de jeunes.

L'association en compte aujourd'hui quatre dans l'Eurométropole : deux à Strasbourg, une à Schiltigheim, une à Illkirch. Une cinquième résidence ouvrira bientôt ses portes à Illkirch, en 2022.

Ces équipements représentent quelque 150 logements, de la chambre individuelle au T1-T2. Il s'agit de loyers modérés, sur conditions de ressources.

Une vingtaine de places encore disponibles dans deux foyers

La semaine passée, les dirigeants de l'association organisaient une visite de la résidence Tomi Ungerer à HautePierre. Et ce non seulement pour les partenaires institutionnels, mais aussi, ce qui est moins habituel, pour la presse. La raison : à l'heure de la rentrée, il reste des places disponibles, plus d'une vingtaine dans deux foyers. Cette visite avait donc pour but de promouvoir cette activité méconnue du grand public car les dirigeants de l'association souhaitent garantir la diversité sociale et des profils dans les résidences.

« Pendant des années, nous avons travaillé avec nos partenai-



Des logements demeurent vacants à la résidence Tomi Ungerer, à HautePierre. Photo DNA/J.-C. DORN

res, mais nous en avons peut-être moins parlé à l'attention du grand public, explique Arnaud Fritsch, directeur du Foyer Notre Dame. Nous accueillons des jeunes entre 18 et 25 ans, pendant deux ans maximum. Nous proposons un accompagnement personnalisé, avec une équipe de professionnels. Notre philosophie, c'est la mixité car nous souhaitons que des jeunes de tous horizons puissent se côtoyer. »

Le Foyer Notre Dame tient une liste d'attente mais il souhaite

maintenir un panel de profils divers. C'est pourquoi il s'adresse aux étudiants à la recherche d'un logement, mais aussi aux jeunes travailleurs ou aux entreprises qui pourraient être amenées à chercher un logement pour un jeune en formation, en apprentissage, ou tout simplement salarié. Les équipes de professionnels présents dans les foyers visent à l'émancipation des locataires par l'accompagnement et l'élaboration d'un projet professionnel, mais aussi à travers l'apprentissage de la vie lo-

cative, de la gestion budgétaire ou encore des démarches administratives.

Qui dit foyer dit éducateur et cela peut rebuter, explique-t-on, mais l'accueil est personnalisé et adapté aux besoins de chaque locataire. La sélection se fait sur dossier.

O.C.

Contact : Association Foyer Notre Dame, 3, rue des Échasses, 67 000 Strasbourg. ☎ 03 88 22 70 90. Mail : siege@foyernotredame.org

12,5 millions d'euros de budget

L'association Foyer Notre Dame gère un budget annuel de 12,5 millions d'euros et 12 établissements et services répartis en deux secteurs : un pôle jeunesse et un pôle asile réfugiés. Cela représente 1000 personnes hébergées et 150 salariés, avec notamment des résidences jeunes dans l'Eurométropole, plusieurs structures autour de l'accueil des demandeurs d'asile - dont un Cda (centre d'accueil des demandeurs d'asile) - et une activité spécifique auprès des mineurs non accompagnés.

DNA du 01/09/2021

LA REVUE DE PRESSE



Association Foyer Notre Dame Strasbourg

Publié par Arnaud Fritsch · 22 octobre, 11:15 ·

🎙️ **Elodie Maillot**, Cheffe de Service du Réseau d'Accueil Solidaire, était en direct sur [France Bleu Alsace](#) mardi matin.

🚀 Le Réseau d'Accueil Solidaire est à la recherche de nouvelles familles d'accueil bénévoles. Elodie nous en dit plus!

Retrouvez l'interview sur France Bleu Alsace du mardi 19 octobre, à 08h08.

👉 Plus d'infos sur le Réseau d'Accueil Solidaire : www.accueilsolidaire.org



France Bleu, le 19/10/2021

STRASBOURG

Partenariat entre Unis Cités et le Foyer Notre Dame



Les jeunes volontaires européennes en service civique sont en réunion d'information à la résidence Tomi Ungerer. Photo DNA

L'association Foyer Notre Dame et Unis Cités ont signé une convention de partenariat à la résidence de jeunes Tomi Ungerer à HautePierre pour l'accueil de jeunes volontaires européens.

Une douzaine de jeunes volontaires européennes italiennes, espagnoles, roumaines et allemandes, âgées de 18 à 25 ans, du Corps Européen Solidaire (financement de la Commission et Erasmus+) sont hébergées depuis le 1^{er} novembre à la résidence de jeunes Tomi Ungerer. Elles s'engagent pour six mois à mener à Strasbourg des missions de sensibilisation à la citoyenneté et l'identité européenne ou à la lutte contre les discriminations.

En binômes avec des jeunes Français

Le programme fonctionnera en binôme avec la collaboration d'une douzaine de jeunes Français en service civique pour imaginer des activités tournées vers la jeunesse, des partenariats avec des associations, des écoles, des réfugiés

ou le Lieu d'Europe...

Fanny, d'Unis Cités, coordonne les équipes, en lien avec les travailleurs sociaux de la résidence.

Les jeunes volontaires se réjouissent de monter des animations sur leur lieu d'hébergement à la rencontre des autres jeunes.

Des valeurs partagées

Le directeur de l'association Foyer Notre Dame, Arnaud Fritsch, a signé la convention de partenariat avec Juliette Henny, responsable des antennes nord d'Unis Cités: « Une première expérience grâce à des valeurs partagées, des initiatives solidaires et un travail d'éducation populaire. »

Des espaces collectifs de travail sont mis à leur disposition, a souligné Clémentine Pereire, directrice de la résidence Tomi Ungerer.

Les responsables de l'association Foyer Notre Dame ont rappelé combien les jeunes, subissant le « mal-logement », ont besoin de vraies conditions d'hébergement dans des foyers de jeunes travailleurs (et étudiants).

N.AG.

DNA du 15/11/2021

STRASBOURG

Un appel au refus du racisme et de la maltraitance gratuite

Dénoncer des exemples de racisme ordinaire et de maltraitance gratuite : tel était le mot d'ordre du rassemblement organisé hier après-midi à Strasbourg par le Collectif pour une autre politique migratoire et par le Collectif des sans-papiers 67, qui préparent une campagne nationale contre le racisme en mars prochain.

« C'est des préjugés qu'il faut avoir peur et non des réfugiés ». « Un continent fermé est un continent qui se meurt »... En cette journée internationale des migrants, les panneaux ont fleuri place du Corbeau à Strasbourg, comme dans une quarantaine d'autres villes en France. Le rassemblement est né sous l'action conjuguée du Collectif pour une autre politique migratoire [9], membre des États Généraux des Migrations et du Collectif des sans-papiers 67. Ce dernier a rappelé ses trois objectifs : la régularisation de tous les sans-papiers, la fermeture des centres de rétention, un logement pour tous.

« Situations ubuesques »

Il s'agit également de lutter contre les « situations ubuesques » que rencontrent de nombreux sans-papiers en France, du fait notamment de la dématérialisation de l'accès aux services publics, des délais trop longs pour l'obtention de permis de séjour. « Une femme originaire d'Afrique nous a sollicités. Mère d'enfants français, elle devrait normalement avoir des papiers, mais ce n'est pas le cas. Elle travaille, est payée en chèque Cesu, donc cotise à la sécurité sociale. Mais n'ayant pas de papiers, elle n'est pas en règle donc ne bénéficie pas de la sécurité sociale. Mais comme elle y cotise, on lui a supprimé l'accès à l'aide médicale d'Etat. C'est de la maltraitance gratuite », estime Pierre Greib, vice-président de la Cimade à Strasbourg. Qui se fonde sur une enquête parlementaire récente concluant à des formes réelles de maltraitance vis-à-vis des étrangers en France.

Décidé de longue date, ce mouvement reflète une actualité très spécifiquement strasbourgeoise,



Une centaine de personnes appellent à fermer les centres de rétention et à régulariser tous les sans-papiers. Photo L'Alsace/Jean-Marc LOOS

puisque 37 associations, structures et collectifs citoyens intervenant auprès des personnes en situation de grande précarité, dénoncent une « gestion calamiteuse » de l'hébergement à Strasbourg. Dans un communiqué adressé à Josiane Chevalier, ils demandent à la préfète du Bas-Rhin de prendre des mesures urgentes afin de sauvegarder la dignité des personnes et leurs droits fondamentaux. Et en appellent au soutien citoyen via une pétition en ligne [99].

Appel citoyen à la préfète

Ils pointent l'incohérence entre la promesse faite par la préfète le 26 novembre d'activer le plan Grand froid et d'offrir des places dans un gymnase réquisitionné et l'évacuation de ce même gymnase le 16 décembre, fermé « à la suite de la remontée des températures ».

Résultat : les quelque 80 personnes qui y avaient trouvé refuge ont été dispatchés entre des associations, un foyer à Bouxwiller et des hôtels.

Tous les migrants ne sont pas égaux. Selon la loi française, tout mineur étranger isolé a droit à une protection et une aide spéciale de l'Etat. Les mineurs isolés étrangers sont dispensés de titre de séjour et sont donc en situation

régulière jusqu'à leur majorité, pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. À Strasbourg, le foyer Notre-Dame s'occupe de jeunes migrants âgés de 11 à 18 ans. Certains vivent en foyer ou en colocation avec d'autres migrants. D'autres préfèrent vivre dans une famille d'accueil avec laquelle l'association les met en contact, bénéficiant ainsi d'un dispositif expérimental mis en place en 2017, encore très rare. C'est le cas de Souleymane, un jeune Guinéen aujourd'hui âgé de 16 ans.

« Ce n'est pas la peine d'avoir peur d'eux, ils veulent s'intégrer »

« Il est arrivé à Paris en 2019 après être passé par l'Espagne, seul. En chemin, il a perdu son oncle. Je dirais que c'est le parcours classique... », résume ainsi Thierry Schilder, un habitant de Barr qui accueille l'adolescent.

De Paris, Souleymane a été envoyé à Strasbourg où il est resté deux ans au foyer Notre-Dame avant de demander à être accueilli dans une famille.

Grâce à son statut de mineur isolé non accompagné, il pourra obtenir la nationalité française à l'âge de 18 ans. « Il vit chez nous comme un hôte, nous n'avons au-

cun droit sur lui et toutes les démarches administratives sont gérées par le Conseil départemental », explique Thierry Schilder.

Depuis deux ans, Souleymane parle français, est scolarisé en 3^e Segpa à Barr. « Très sociable, il est en relation avec ses copains en Guinée et avec d'autres jeunes migrants ici, et il est inscrit au foot à Sélestat. Il est très respectueux de l'adulte », remarque Thierry Schilder, qui a auparavant accueilli un jeune Afghan. « Ce n'est pas la peine d'avoir peur d'eux, ils veulent s'intégrer. L'accueil en famille est important. Ici, il est entouré d'affection : ça lui permet de rassurer sa mère, qui est restée au pays, et cela lui permet d'intégrer les codes sociaux et d'être autonome. »

Anne VOUAUX

[9] Le collectif est composé de Casas, CCFD-Terre Solidaire, « Europe Cameroun Solidarité », Femmes du III^e millénaire, Wietchip, la Cimade, la Pastorale des Migrants, La Vie Nouvelle, la Ligue des droits de l'Homme Strasbourg, le MRAP, Oxfam, Fernand Jehl, Odile Montalvo.

[99] La pétition est à retrouver sur www.change.org

Lire plus sur notre site dna.fr

DNA du 19/12/2021



Au Foyer Notre-Dame, des jeunes migrants attendent avec impatience d'être accueillis en famille

Depuis 2017, le Réseau d'Accueil Solidaire de l'association Foyer Notre-Dame permet à des jeunes migrants, venus sans leurs parents en France, d'être accueillis dans des familles. Mais les candidatures manquent et sur les 18 mineurs du Réseau, huit attendent encore de trouver une famille pour les accueillir. Reportage au foyer, avec ces jeunes aux parcours de vie chaotiques, qui rêvent de stabilité familiale, d'aller à l'école et de parler français.



Dans le couloir aux murs blancs, les portes jaunes des chambres en enfilade sont toutes fermées. On entend du rap en passant devant l'une d'entre elles. Une musique de jeux vidéos devant une autre. « Mustapha adore jouer », raconte en souriant Yasmine Khoudmi, travailleuse sociale au Réseau d'accueil solidaire depuis septembre 2020. Elle frappe doucement à la porte. « On peut rentrer ? » La chambre s'ouvre doucement sur un jeune homme au sourire éclatant.

Le couloir des chambres des migrants mineurs accueillis par le Réseau d'Accueil Solidaire du Foyer Notre-Dame (photo MdC / Rue89 Strasbourg).

« Il faut savoir parler la langue des signes »

Sous d'épais sourcils noirs, les yeux rieurs de Mustapha brillent. Il a 14 ans et vient d'Afghanistan. Yasmine plaisante : « Il faut savoir parler la langue des signes ! » Arrivé il y a environ quatre mois en France, à Strasbourg, le jeune homme a encore beaucoup de mal à parler français. Mais il comprend l'essentiel. Quelques mots d'anglais, et des signes avec les mains font le reste.



Mustapha, 14 ans, a quitté sa région d'Afghanistan et sa famille, seul, pour venir en France à Strasbourg, au printemps 2021. Il est depuis accueilli au Foyer Notre-Dame (photo MdC / Rue89 Strasbourg).

Avec son tee-shirt vert flashy, et un jean déchiré aux genoux, Mustapha ressemble à n'importe quel adolescent. Seules les cicatrices visibles sur son avant-bras gauche font penser à un passé violent. Différent. « Je suis venu seul, en marchant et en voiture », explique le jeune homme, son téléphone dans les mains avec le jeu-vidéo mis sur pause.



« Je veux aller dans une famille pour bien parler français »

Originaire de la province de Nangarhar, à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, Mustapha a donc traversé son pays, puis l'Iran et la Turquie avant d'arriver en Europe. Impossible d'en savoir plus sur les raisons de son départ sans sa famille, ni sur les conditions exactes de son périple, forcément long, fatigant, voire dangereux. « Ils ont vécu des traumatismes lourds, il faut leur laisser du temps, et ne pas trop remuer ces choses-là », glisse Yasmine Khoudmi.

Le jeune ado de 14 ans va au collège Caroline Aigle à Strasbourg. Il adore les jeux vidéos et rêve d'être accueilli un jour dans une famille « pour bien parler français ». (Photo MdC / Rue89 Strasbourg).

Dans son français hésitant, Mustapha réussit à dire quelques phrases : « Je veux aller dans une famille, pour apprendre à bien parler français. » Et il est prêt à partir vite s'il le faut. Ses étagères sont quasiment vides. Mais en attendant, il vit ici au Foyer Notre-Dame, situé en plein cœur de Strasbourg, avec d'autres migrants mineurs comme lui.

Des jeunes reconnaissants et soulagés

Si la chambre de Mustapha frappe par l'absence d'affaires personnelles, certaines ressemblent davantage à des chambres d'ados comme on peut les imaginer. Une porte s'entrouvre sur l'une d'entre elles : une couette rose sur un lit défait, des posters au mur, un bureau recouvert de livres et de cahiers. D'ailleurs, Yasmine avait prévenu : « Ne venez pas trop tôt, ce sont des ados et comme c'est les vacances... Ils dorment tard le matin ! »

Jérôme Azévédo, éducateur spécialisé, travaille au Réseau d'Accueil Solidaire depuis novembre 2020. Il décrit des jeunes « reconnaissants, qui ont un projet, et qui font confiance aux adultes » (photo MdC / Rue89 Strasbourg).

Il est 11h ce mercredi matin, on entend une douche qui coule dans la salle de bain. On se croirait presque dans un internat classique. Sauf qu'il y a ici des éducateurs de 9h à 21h et des veilleurs de nuit le reste du temps. Jérôme Azévédo, 35 ans, est éducateur spécialisé et travaille au FND depuis novembre 2020. C'est la première fois qu'il accompagne des mineurs isolés non accompagnés (ou MNA), c'est à dire des migrants, mineurs, qui ont quitté leur pays et sont venus en France, sans un parent ni quelqu'un de leur famille exerçant l'autorité parentale.

Un public bien à part selon Jérôme Azévédo :

« Ces mineurs sont très différents des autres jeunes dans la protection de l'enfance. D'abord parce qu'ils sont reconnaissants d'être là. Ils sont soulagés, après un parcours migratoire souvent difficile. Ils savent aussi pourquoi ils sont ici : pour un jour être accueillis dans une famille. Ils ont un projet, un objectif. Ils sont matures. Avant, je bossais avec des jeunes en souffrance, séparés de leurs parents parce qu'ils étaient délinquants par exemple. Ils avaient de la rancœur. Ici, je dis souvent que ce sont des crèmes. Ils n'ont pas de souci avec la figure de l'autorité qu'on représente, ils nous font vraiment confiance. »

Une période d'adaptation avant d'aller en famille

Même si Mustapha et ses sept autres compagnons du moment rêvent tous de trouver rapidement une famille d'accueil, le Réseau prend d'abord le temps de connaître ces jeunes. Il faut aussi du temps pour qu'ils s'adaptent à leur nouvelle vie française : aller à l'école, apprendre une nouvelle langue, connaître quelques codes culturels de base. Et c'est parfois compliqué.

« Pour eux, le changement est parfois énorme. On a une jeune fille qui vient d'arriver et qui n'a jamais été à l'école par exemple. Elle travaillait dans les champs. Elle a vécu des choses très dures. Il va lui falloir du temps avant de pouvoir aller en famille et de rester assise dans une classe sept heures par jour. »

Mustapha, lui, semble prêt. Archi-prêt même. Mais Yasmine Khoudmi glisse que pour lui aussi, il faut encore attendre « un peu ». Cette phase peut durer entre 3 et 6 mois. En attendant donc, la petite équipe de quatre éducateurs anime la vie du foyer. « On leur apprend le vivre-ensemble, explique Jérôme Azévédo, on les accompagne dans leur démarches scolaires, administratives aussi. Et puis on est là pour parler quand ils en ont besoin bien sûr. »



À l'étage des jeunes, il y a un petit salon où ils peuvent regarder la télé, lire, travailler ensemble. (Photo MdC / Rue89 Strasbourg).

Un bout du couloir où dorment les jeunes, un petit escalier en colimaçon monte au « bureau », sous les toits. C'est ici que travaillent les éducateurs, mais aussi l'art-thérapeute de la structure. Il y a une petite cuisine, une salle avec une grande table, un canapé et des photos de voyage au mur. « Parfois ils viennent juste se poser ici, pour être près de nous. Ils ont besoin d'une présence, sans forcément parler », raconte Yasmine Khoudmi, une tasse de café fumante entre les mains.

Des ateliers sont prévus chaque semaine, comme dans n'importe quel foyer éducatif. Semaine de pré-Halloween oblige, les ados vont creuser et tailler des citrouilles. Une petite fête est également prévue pour le départ d'un des jeunes en famille.

Le Graal du départ en famille : entretiens, visites et parfois le coup de foudre

Le but ultime de ces jeunes et de l'association, c'est justement ce grand départ. Élodie Maillot est la chef de service du Réseau d'accueil solidaire. Dans son bureau situé au rez-de-chaussée du foyer, elle explique le déroulement de cet accueil spécifique en famille :

« Les jeunes que nous accueillons sont tous volontaires pour aller en famille. Ils savent, lorsqu'ils sont orientés vers nous, que c'est notre spécificité. Nous avons 8 places ici au foyer et autant de familles que possible ! Actuellement, dix familles accueillent des jeunes du Réseau. Mais nous aimerions en avoir encore plus ! »



Élodie Maillot est la chef de service du Réseau d'Accueil Solidaire. Dans ce service, 18 jeunes sont actuellement suivis, dont 10 accueillis dans des familles, et 8 en attente au foyer (photo MdC / Rue89 Strasbourg).

Le réseau existe depuis 2017 et il est financé à 100% par le Conseil départemental, devenu la CEA (Collectivité européenne d'Alsace) au titre de la protection de l'enfance. Les familles qui sont intéressées par l'idée doivent d'abord prendre contact avec l'association, puis il y a plusieurs entretiens et rencontres organisées, avec un psychologue, et avec le service des familles d'accueil de la CEA. Une fois que la CEA valide la candidature, le Réseau s'occupe alors de trouver le ou la jeune qui pourrait correspondre à la famille :

« On réfléchit en fonction du caractère et des envies du jeune et de celles de la famille. Certains jeunes préfèrent rester en ville, d'autres aiment la campagne... Après, on met en contact le jeune et la famille, et il y a une première rencontre. Et parfois il y a un coup de foudre. »

Élodie Maillot raconte en souriant l'exemple de ce père de famille à l'humour un peu particulier :

« Une fois, on avait un papa dans une famille qui nous avait dit qu'il avait un humour au 34^e degré et qu'il ne fallait pas un ado sensible ou susceptible. On a trouvé un jeune qui était aussi décalé que lui et lors du premier rendez-vous, il y a eu un coup de foudre entre les deux ! Ils se faisaient des blagues pas possibles, ils étaient morts de rire tous les deux, ça a collé c'était incroyable. »



L'association du Foyer Notre-Dame est située rue des échasses, en plein cœur du centre ville de Strasbourg. Dans la cour, un espace cafétéria et un ping-pong offrent aux jeunes de quoi se détendre (photo MdC / Rue89 Strasbourg).

Une fois que tout le monde est partant : la famille, le jeune, la CEA et le Réseau, signent une convention d'accueil. La famille va assurer le quotidien du jeune (lui fournir un toit, de la nourriture et une sécurité affective et matérielle). Le CEA finance le Réseau et verse une allocation à la famille de 374€ par mois et par enfant, pour couvrir l'hébergement et la nourriture. Le Réseau s'engage à accompagner le jeune et la famille : « On fait des visites régulières, on maintient un lien permanent. »

Peu de candidats et beaucoup d'idées reçues

Mais ces belles histoires sont malheureusement trop rares. Notamment parce que peu de familles candidatent pour devenir familles d'accueil. « Il y a beaucoup d'idées reçues », déplore Élodie Maillot, « d'abord sur qui on doit être pour accueillir ces enfants ». Elle rappelle pourtant : « Il ne s'agit pas d'une adoption, ces jeunes ont déjà des parents. Leur tuteur légal, c'est le Département. »

La chef du Réseau explique donc qu'il n'y a pas de critère discriminant :

« On peut être retraité, on peut être célibataire, on peut être actif ou inactif, on peut être un couple hétérosexuel ou homosexuel... Il n'y a pas de profil type et il y a toujours une famille qui colle à un jeune. Sur les dix familles que nous avons à ce jour, il y a des agriculteurs, des intermittents, des médecins, des employés... Des gens qui vivent à Strasbourg, d'autres en rase campagne. Ils ont entre 35 et 60 ans. Bref, c'est très varié ! Ce qui compte, c'est leur motivation. »

Le foyer Notre-Dame existe depuis 1903 rue des échasses, à Strasbourg. Depuis les années 2000, l'association travaille en partenariat avec les services du Conseil départemental du Bas Rhin, et intervient notamment autour de l'insertion sociale et professionnelle (photo MdC / Rue89 Strasbourg).

Mais il y a aussi les idées reçues sur les migrants, constate tristement Élodie Maillot : « Ce n'est pas forcément du racisme, mais c'est toujours inquiétant de recevoir chez soi l'autre, l'inconnu, qui n'a pas la même culture, pas la même langue, pas la même religion... »

En 2020, aucune famille n'a candidaté pour accueillir un jeune migrant, « le Covid et le confinement ont tout stoppé » selon la chef de service. « Le rythme reprend doucement en 2021, assure-t-elle. Mais on a toujours besoin de familles, parce que des enfants qui arrivent seuls sur le territoire, il y en a tous les jours ».

[ALLER PLUS LOIN](#)

Rue 89, le 03/11/2021 - 3/3